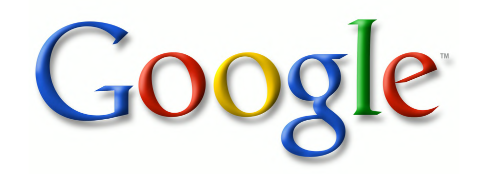
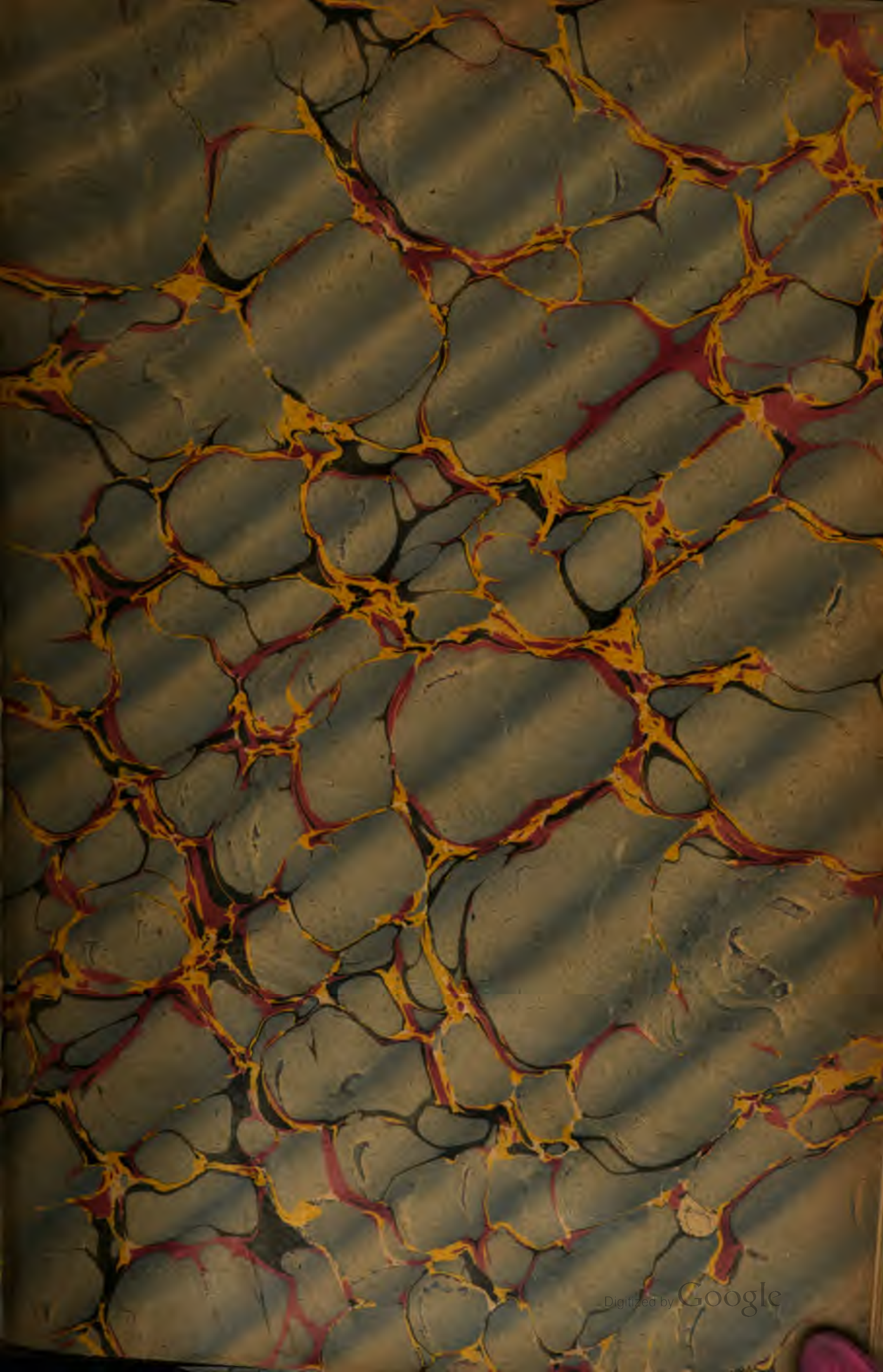



EX LIBRIS E. MAREUSE



# SOCIÉTÉ
# ARCHÉOLOGIQUE
## DE BORDEAUX

# SOCIÉTÉ
# ARCHÉOLOGIQUE
## DE BORDEAUX

TOME XXVIII

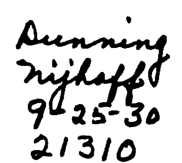



BORDEAUX

FERET ET FILS
LIBRAIRES-EDITEURS
15, COURS DE L'INTENDANCE, 15

Y. CADORET
IMPRIMEUR
17, RUE POQUELIN-MOLIÈRE, 17

1906



# SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

---

**Membres du Bureau pour 1906.**

| | |
|---|---|
| *Président* ......... | M. BARDIÉ (A.), I. ✪, négociant. |
| *Vice-Présidents* .... | MM. HABASQUE (Francisque), ✻, I. ✪, président honoraire à la Cour d'appel de Bordeaux, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique.<br>FOURCHÉ (Paul). |
| *Secrétaire général*.. | M. l'Abbé BRUN, curé du Taillan. |
| *Secrétaires-adjoints* | MM. RAVEAU (Armand), inspecteur principal du Poids public.<br>SERVAN (Omer). |
| *Trésorier honoraire* | M. DAGRANT (G.-P.), ✠, peintre-verrier. |
| *Trésorier* ......... | M. THOMAS (Fernand), négociant. |
| *Archiviste* ......... | M. AMTMANN (Th.), I. ✪. |
| *Assesseurs* ........ | MM. BRUTAILS (J.-A.), ✻, I. ✪, correspondant de l'Institut, archiviste de la Gironde.<br>CABRIT (J.), ✻, conservateur du Musée des Beaux-Arts.<br>RAMBIÉ (Pierre), secrétaire-adjoint de la Chambre de commerce. |

---

Le Bureau se réunit le premier vendredi de chaque mois, à 8 heures 1/2 du soir, à l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils.

La Société se réunit le deuxième vendredi de chaque mois, à la même heure et à la même adresse.

Secrétariat : à l'Athénée.

# LISTE DES MEMBRES

DE LA

# SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

**Au 1er juillet 1906.**

---

✱ Légion d'honneur. — ✠ Ordre étranger. — I. ◐ Officier de l'Instruction publique. — A. ◐ Officier d'Académie. ⚘ Mérite agricole.

---

**Bienfaiteurs et donateurs.**

Le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.
Le Conseil général de la Gironde.
La Municipalité de Bordeaux.
La Ville de Paris et le Préfet de la Seine.

---

**Membres titulaires** (1).

1877 AMTMANN (Th.), I. ◐, négociant, cours de la Martinique, 68.
1889 ARCHIVES DÉPARTEMENTALES, rue d'Aviau.
1906 AUGEREAU, docteur en médecine, rue de la Chartreuse, 50-52.
1906 AYMEN, château des Pierrières, à Castillon-sur-Dordogne (Gironde).
1892 BAILLON (C.), notaire, à Langoiran (Gironde).
1873 BARCKHAUSEN (H.), O. ✱, I. ◐, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté de droit, cours d'Aquitaine, 80.
1887 BARDIÉ (A.), I. ◐, négociant, cours de Tourny, 49.

---

(1) Le millésime qui précède chaque nom est la date d'entrée dans la Société. — Tous les membres reçus en 1873 sont fondateurs de la Société.



1904 BARDIN (E.), cours Saint-Jean, 170.
1873 BAUDRIMONT (E.), A. ❁, docteur en médecine, rue Saint-Remy, 43.
1897 BERSAT, propriétaire, à Sorbède, par Saint-Loubès (Gironde).
1873 BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE, Hôtel de Ville.
1905 BISSIÈRE (F.), conseiller général du Lot-et-Garonne, place Michel, 9.
1906 BLANC (Raymond), rue Borie, 22.
1903 BODLEIAN LIBRARY, à Oxford (Angleterre).
1900 BONNAL (L.), rue Saint-Remy, 39.
1906 BONTEMPS (Auguste), architecte départemental, rue du Colisée, 16.
1899 BORDÈS DE FORTAGES (Ph.-Louis de), rue Billaudel, 86.
1902 BOUCHON (Georges), rue Verdier, 19.
1904 BOUQUEY (Oscar), propriétaire au Marrin, près Saint-Christophe-des-Bardes (Gironde).
1906 BOURCIER (Louis), rue de la Trésorerie, 87.
1893 BRUN (Abbé), curé du Taillan (Gironde).
1892 BRUTAILS (A.), ✱, I. ❁, correspondant de l'Institut, archiviste de la Gironde, rue d'Aviau, 13.
1900 CABRIT (J.), ✱, conservateur du Musée, cours d'Albret.
1897 CADORET (Y.), imprimeur, rue Poquelin-Molière, 17.
1900 CALLEN (Abbé), cours d'Albret, 89.
1881 CANTELLAUVE, château des Baudis, à Mausac, par Lalinde (Dordogne).
1898 CAPELLE, peintre, rue Cotrel, 13.
1898 CHAMBON (Ch.), photographe, allées de Tourny, 56.
1898 CHARBONNEAU (O.), pharmacien, cours de l'Intendance, 55.
— CHARLOT, rue Emile-Fourcand, 52.
1901 CHARROL (Marcel), A. ❁, cours de l'Intendance, 58.
1902 CHÉDOR (H.), rue de Sèze, 7.
1896 CORBINEAU, directeur d'école, à Saint-Emilion (Gironde).
1895 COUDOL (I.), architecte, rue du Château-Trompette, 5.
1903 CRUSE (Henry), Pavé-des-Chartrons, 29.
1875 DAGRANT (G.-P.), ✠, peintre-verrier, cours Saint-Jean, 7.
1874 DALEAU (Fr.), A. ❁, archéologue, à Bourg-sur-Gironde (Gironde).
1873 DANEY (Alfred), C. ✱, I. ❁, maire de Bordeaux, rue de la Rousselle, 36.
1897 DAWANT (Abbé), vicaire à Saint-Pierre.
1897 DESCAMPS, antiquaire, rue Jean-Jacques-Bel, 2.
1902 DESERCES, rue de Soissons, 55.
1873 DEZEIMERIS (Reinhold), O. ✱, I. ❁, correspondant de l'Institut, rue Vital-Carles, 11.
1903 DOINET (Léopold), rue David-Jonhston, 131.
1895 DOSQUE (R.), artiste peintre, rue de Laharpe, 110.
1896 DUBOIS (Abbé), curé de Roquefort, par Agen (Lot-et-Garonne).
1898 DUBOIS (Paul), négociant, quai des Chartrons, 42.

1897 DUBOIS, villa Ausone, à Saint-Emilion (Gironde).
1889 DULAU ET Cie, éditeur, Soho-Square, à Londres (Angleterre).
1877 DUMEYNIOU, architecte, rue Ausone, 13.
1878 DURAND (P.), architecte, rue François-de-Sourdis, 155.
1905 DURAT (GASTON), rue Kyrié.
1897 DURÈGNE, I. ✪, ingénieur, boulevard de Caudéran, 309.
1901 DUSSAUT (FRANÇOIS), cours d'Alsace-Lorraine, 36.
1903 DUTRUCH, ✻, chef d'escadron au 21e régiment d'artillerie, à Angoulême (Charente).
1905 DUVAL (G.), dessinateur à la Mairie, rue Kyrié, 36.
1906 FAGET (LOUIS), cours Balguerie-Stuttenberg, 52.
1899 FAYOLLE (DE), I. ✪, pharmacien, cours Balguerie-Stuttemberg, 69.
1873 FERET (ED.), libraire-éditeur, cours de l'Intendance, 15.
1891 FLOS (LÉOPOLD), rue Maucoudinat, 7.
1876 FORRESTER (OFFLEY), Mark-Lane, 66, à Londres (Angleterre).
1899 FOURCHÉ (PAUL), rue Ducau, 21.
1896 FRAIKIN (Abbé), via Cavour, 358, à Rome (Italie).
1877 GADEN (CHARLES), ✻, rue de la Course, 109.
1893 GARREAU (M.), ancien notaire, à Langon (Gironde).
1906 GAUTHIER-LACAZE (Mme), à Blanquefort (Gironde).
1874 GERVAIS (E.), architecte, place Gambetta, 29.
1873 GIRAULT (A.), I. ✪, artiste-peintre, rue Mazarin, 111.
1873 GOUNOUILHOU (GUSTAVE), O. ✻, imprimeur, rue de Cheverus, 8.
1906 GRANGE (L.-A), architecte, rue Judaïque, 167.
1897 GUILLOT, rue du Palais-de-l'Ombrière, 15.
1889 HABASQUE (FRANCISQUE), ✻, I. ✪, président honoraire à la Cour d'appel de Bordeaux, correspondant honoraire du Ministère de l'Instruction publique, rue du Jardin-Public, 5.
1874 HALPHEN (CONST.), rue de Courcelles, 164, à Paris.
1887 HANAPPIER (CH.), négociant, Pavé-des-Chartrons, 51.
1884 JULLIAN (C.), O. ✻, I. ✪, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, cours Tournon, 1.
1896 LABATUT (A.), architecte, rue Villedieu, 13.
1896 LABRIE (Abbé), curé de Lugasson (Gironde).
1902 LACOTE (OSCAR), rue Raze, 8.
1901 LAFARELLE, docteur en médecine, boulevard du Bouscat, 12.
1900 LAFUGE (ARMAND), rue Notre-Dame, 136.
1898 LALANNE, A. ✪, docteur en médecine, castel d'Andorte, au Bouscat (Gironde).
1893 LAMARTINIE (Abbé), curé de Saint-Michel-de-Fronsac (Gironde).
1887 LAWTON (EDOUARD), quai des Chartrons, 94.
1887 LÉGLISE (Abbé), curé de Gensac (Gironde).
1889 LELIÈVRE (Abbé), A. ✪, rue Thiac, 30.
1892 LEWDEN, ✻, chef d'escadrons au 3e dragons, à Nantes.

1893 LEWDEN (Abbé), aumônier de la Réunion, à Libourne (Gironde).
1899 LOSTE (W.), notaire, Pavé-des-Chartrons, 27.
1889 MALLET (ALBERT), chemin des Cossus, au Bouscat (Gironde).
1906 MANHES (GEORGES), cours du Jardin-Public, 55.
1882 MARCHAND (EMMANUEL), cours Gambetta, 31, à Talence (Gironde).
1900 MAREUSE, boulevard Haussman, 81, à Paris.
1903 MATABON, rue de la Trésorerie, 37.
1898 MELLER (PIERRE), Pavé-des-Chartrons, 43.
1899 MELLER (ANDRÉ), boulevard de Caudéran, 284.
1875 MENSIGNAC (CAMILLE DE), A. ✪, conservateur des Musées préhistorique, des armes et des antiques, cours Victor-Hugo, 19.
1893 MILLER (OMER), artiste peintre, rue des Remparts, 40.
1875 MILLET (L.), peintre décorateur, rue du Mirail, 58.
1893 MORICE (GASTON), rue de Ruat, 41.
1903 MOUNASTRE-PICAMILH, libraire, rue Porte-Dijeaux, 45.
1882 MUSÉE DES ARMES, rue Mably, 1.
— MUSÉE PRÉHISTORIQUE, au Jardin Public.
1874 NÉGRIÉ, ✱, docteur en médecine, cours du XXX-Juillet, 30.
1893 NICOLAÏ (A.), ✠, I. ✪, avocat, rue Beaubadat, 1.
1902 PANIAGUA (A. DE), ✱, rue de Macau, 22.
1900 PARIS (PIERRE), ✱, I. ✪, correspondant de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts, rue de Tauzia, 6.
1897 PASSEMARD, à Villemorine, Saint-Emilion (Gironde).
1900 PELAIN (PIERRE), rue Thiac, 52.
1900 PELLEPORT-BURÈTE (CHARLES DE), place du Champ-de-Mars, 8.
1901 PELTIER (G.), rue du Loup, 63.
1904 PEPIN (CHARLES), rue Notre-Dame, 110.
1899 PETIT DE MEURVILLE, allées Damour, 31.
1876 PIGANEAU (EMILIEN), I. ✪, cours d'Albret, 17.
1906 QUEYRON (PH.), à la Réole (Gironde).
1897 RAFFIN (Abbé), curé doyen de Pujols (Gironde).
1899 RAMBIÉ (PIERRE), rue Mondenard, 31.
— RAVEAU (A.), inspect. principal du Poids public, rue du Mirail, 62.
1875 RIBADIEU (F.), rue Huguerie, 48.
1904 ROUSSELOT (ERNEST), sous-archiviste de la Ville, rue Ponthelier, 22.
1893 SALVIANI (Abbé), curé doyen de Langon (Gironde).
1900 SARRAU (Comte AURÉLIEN DE), ✠, rue Rohan, 22.
1880 SAUNIER (F.), A. ✪, professeur à l'Ecole des Beaux-Arts, chemin Taudin, 4, à Caudéran (Gironde).
1874 SCHRODER (M.), cours du XXX-Juillet, 20.
1873 SECRESTAT, rue Notre-Dame, 28.
1903 SERVAN (OMER), rue Aupérie, 4.

1901 TENET (Mme DE), rue de la Renaissance, 15.
1896 THÉVENET (GASTON), rue de Genève, 3, à Angoulême (Charente-Inférieure).
1893 THIBAUDEAU (ARMAND), avoué, cours de Tourny, 17.
1900 THOMAS (FERNAND), rue Minvielle, 63.
1887 VALETTE (Abbé), curé de Blaignan (Gironde).
1902 VANDERCRUYCE (ALBERT), rue Esprit-des-Lois, 16.
1906 VIGNES (LÉOPOLD), rue Michel-Montaigne, 4.
1881 WETTERWALD, cours Saint-Louis, 110.

**Membres honoraires français.**

ARMAILHACQ (Mgr ALBERT D'), prélat de S. S. le Pape, ancien supérieur de Saint-Louis-des-Français de Rome, à Pau (Basses-Pyrénées).
BABELON (ERNEST-CHARLES-FRANÇOIS), ✱, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue de Verneuil, 30, à Paris.
BONAPARTE (Prince ROLAND), avenue d'Iéna, 10, à Paris.
CAPITAN (Dr), I. ⚜, vice-président de la Commission des monuments mégalithiques, membre du Comité des travaux scientifiques et historiques, rue des Ursulines, 8, à Paris.
CARTAILHAC (EMILE), ✱, ✠, I. ⚜, correspondant de l'Institut, rue de la Chaîne, à Toulouse (Haute-Garonne).
CHARMES (XAVIER), C. ✱, I. ⚜, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, rue Bonaparte, 17, à Paris.
DELISLE (LÉOPOLD), G. O. ✱, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, à Paris.
GONSE (LOUIS), directeur de la *Gazette des Beaux-Arts*, rue Favart, 8, à Paris.
HÉRON DE VILLEFOSSE, O. ✱, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue Washington, 15, à Paris.
LASTEYRIE (COMTE ROBERT DE), ✱, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue du Pré-aux-Clercs, 10 *bis*, à Paris.
LECOT (S. E. LE CARDINAL), archevêque de Bordeaux.
LONGNON (AUGUSTE-HONORÉ), ✱, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, rue de Bourgogne, 52, à Paris.
LUNET DE LA JONQUIÈRE, (commandant), professeur à l'Ecole française d'Extrême-Orient.
NORMAND (CH.), directeur de l'*Ami des monuments*, rue des Martyrs, 51, à Paris.
PERROT (GEORGES), G. O. ✱, secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, membre du Comité des travaux historiques et scientifiques, à Paris, rue Cassini, 1.
TRABUT-CUSSAC, rue Fondaudège, 108, à Bordeaux.
VACHON (MARIUS), membre du Conseil supérieur de l'Enseignement

technique au Ministère du commerce et de l'industrie, boulevard Raspail, 286, à Paris.

### Membres honoraires étrangers.

GROSS (Dr), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Neuveville (Suisse).

HILDEBRAND, premier conservateur du Musée royal d'Archéologie, à Stockholm.

LYUBIE (Professeur), président de la Société d'Archéologie de Croatie, directeur du Musée, à Agram (Zagreb).

MONTELIUS (OSCAR), deuxième conservateur du Musée royal d'Archéologie, à Stockholm.

PIGORINI, Directeur del Muséi préhistorico, etnografico Kircheranio.

SCHMIDT (WALDEMAR), professeur à l'Université de Copenhague, directeur du Musée royal.

TERRIEN DE LA COUPERIE, professeur de philologie indo-chinoise, University College, à Londres.

### Membres correspondants.

CAILHAT (Chanoine), aumônier du Lycée, à Montauban.

CARSALADE DU PONT (Mgr DE), I. ❦, évêque de Perpignan.

DUMAS DE RAULY, A. ❦, à Montauban.

FONTENILLES (PAUL DE), ✠, A. ❦, inspecteur général de la Société française d'Archéologie, à Montauban.

FORESTIÉ (EDOUARD), A. ❦, à Montauban.

JOUAN (HENRI), O. ✻, A. ❦, capitaine de vaisseau en retraite, à Cherbourg.

LA CROIX (R. P. DE), ✻, à Poitiers.

POTTIER (chanoine), I. ❦, fondateur et président de la Société archéologique de Tarn-et-Garonne.

### Sociétés correspondantes en France.

| | | |
|---|---|---|
| *Agen* ...................... | Société des Sciences, Belles-Lettres et Arts. | |
| *Alais* ...................... | — | Scientifique et Littéraire. |
| *Amiens* ...................... | — | des Antiquaires de Picardie. |
| *Angoulême* ...................... | — | Archéol. et Historique de la Charente. |
| *Autun* ...................... | — | Eduenne des Lettres, Sciences et Arts. |
| *Avesnes* ...................... | — | Archéologique. |
| *Avignon* ...................... | Académie de Vaucluse. | |
| *Bayonne* ...................... | Société des Sciences et Arts. | |
| *Beauvais* ...................... | — | Académique d'Archéologie, Sciences et Arts de l'Oise. |

| | |
|---|---|
| *Belfort* | Société d'Emulation. |
| *Besançon* | — d'Emulation du Doubs. |
| *Béziers* | — Archéologique, Scientifique et Littéraire. |
| *Bône* (Algérie) | Académie d'Hippone. |
| *Bourges* | Société des Antiquaires du Centre. |
| *Brive* | — Scientifique, Historique et Littéraire de la Corrèze. |
| *Caen* | — des Antiquaires de Normandie. |
| *Cahors* | — des Etudes Littéraires, Scientifiques et Artistiques du Lot. |
| *Carcassonne* | — des Arts et Sciences. |
| *Châlons-sur-Marne* | — d'Agriculture, Commerce, Sciences et Arts de la Marne. |
| *Châlon-sur-Saône* | — d'Histoire et d'Archéologie. |
| *Chambéry* | — Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie. |
| *Chartres* | — d'Archéologie d'Eure-et-Loir. |
| *Châteaudun* | — Dunoise. |
| *Château-Thierry* | — Historique et Archéologique. |
| *Compiègne* | — Française d'Archéologie pour la conservation des Monuments. |
| *Constantine* (Algérie) | — Archéologique. |
| *Dax* | — de Borda. |
| *Digne* | — Littér. et Scientifique des Basses-Alpes. |
| *Dijon* | Commission des Antiquités de la Côte-d'Or. |
| *Draguignan* | Société d'études Scientifiques et Archéologiques. |
| *Guéret* | — des Sciences naturelles et Archéologiques de la Creuse. |
| *Langres* | — Historique et Archéologique. |
| *La Rochelle* | Académie des Belles-Lettres, Sciences et Arts. |
| *Le Havre* | Société Nationale Havraise d'Etudes diverses. |
| *Le Mans* | — Historique et Archéologique du Maine. |
| *Le Puy* | — d'Agric., Sciences, Arts et Commerce. |
| *Lille* | Commission Historique du département du Nord. |
| *Limoges* | Société Archéologique et Historique du Limousin. |
| *Lyon* | — Littéraire, Historique et Archéologique. |
| *Meaux* | — Littéraire et Historique de la Brie. |
| *Melun* | — Archéologique, Sciences et Arts de Seine-et-Marne. |
| *Montauban* | — Archéologique de Tarn-et-Garonne. |
| *Montpellier* | — Archéologique. |
| *Nancy* | — d'Archéologie Lorraine. |
| *Nantes* | — Archéologique. |
| *Narbonne* | Commission Archéologique et Littéraire de l'arrondissement de Narbonne. |

| | |
|---|---|
| *Nice*........................ | Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes. |
| *Orléans*.................... | — Archéologique et Historique. |
| *Paris*........................ | Publications Scientifiques et Archéologiques du Comité des Travaux historiques, au Ministère. |
| » ........................ | Société d'Anthropologie. |
| » ........................ | Musée Guimet, Annales. |
| » ........................ | — — Revue de l'histoire des religions. |
| » ........................ | Revue des Etudes grecques. |
| » ........................ | Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile de France. |
| » ........................ | Bibliothèque de l'École des Chartes. |
| » ........................ | Journal des Savants. |
| » ........................ | Revue de la Société des Études historiques. |
| » ........................ | L'Ami des monuments. |
| » ........................ | Bulletin de la Société Académique Indo-Chinoise de France. |
| » ........................ | Société Nationale des Antiquaires de France. |
| *Pau*.......................... | Bibliothèque des Sciences, Lettres et Arts. |
| *Périgueux*.................. | Société Historique et Archéologique. |
| *Poitiers*.................... | — des Antiquaires de l'Ouest. |
| *Quimper*.................... | — Archéologique du Finistère. |
| *Rambouillet*.............. | — Archéologique. |
| *Rennes*...................... | — Archéologique d'Ille-et-Vilaine. |
| *Rodez*........................ | — des Lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron. |
| *Rouen*........................ | Commission des Antiquaires de la Seine-Inférieure |
| » ...................... | Société libre d'Emulation du Commerce et de l'Industrie. |
| *Saint-Brieuc*............. | — d'Emulation des Côtes-du-Nord. |
| » ............. | — Archéologique, Historique des Côtes-du-Nord. |
| *Saint-Dié*.................. | — Philomathique Vosgienne. |
| *Saint-Germain*.......... | Musée National. |
| *Saint-Omer*.............. | Société des Antiquaires de la Morinie. |
| *Saintes*...................... | — des Archives Historiques de la Saintonge et de l'Aunis. |
| *Sens*.......................... | — Archéologique. |
| *Soissons*.................... | — Archéologique, Historique et Scientifique. |
| *Toulouse*.................... | — Archéologique du Midi. |
| *Tours*........................ | — Archéologique de Touraine. |
| *Troyes*...................... | Académie d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres de l'Aube. |
| *Vannes*...................... | Société Polymathique du Morbihan. |

## Sociétés correspondantes étrangères.

| | |
|---|---|
| *Agram* (Croatie).......... | Société Archéologique Croate. |
| *Anvers*...................... | Académie d'Archéologie de Belgique. |
| *Bari* (Italie) .............. | Giornale araldico della Accademia araldica Italiana. |
| *Boston et New-York*.... | American folk-lore society. |
| *Bruxelles* ................ | Commission royale d'Arts et d'Archéologie. |
| » ................ | Analecta Bollandiana. |
| *Bruxelles* ................ | Société Archéologique de Bruxelles. |
| *Copenhague* ............ | Société royale des Antiquaires du Nord. |
| *Helsingfors*.............. | — Finlandaise d'Archéologie. |
| *Huy*......................... | Cercle hutois, Sciences et Arts. |
| *La Haye*.................. | Institut royal, pour les Lettres, la Géographie et l'Ethnographie des Indes néerlandaises. |
| *Liège* ...................... | Institut Archéologique Liégeois. |
| *Lisbonne* ................ | Société royale des Architectes et Archéologues portugais. |
| *Londres* .................. | Institut royal Archéologique de la Grande-Bretagne et d'Irlande. |
| *Madrid*.................... | Académie royale d'Histoire. |
| *Mexico*.................... | Museo nacional. |
| *Moscou* (Russie) ........ | Société impériale archéologique. |
| *Namur*.................... | — Archéologique. |
| *New-York*................ | Anthropological society. |
| *Rio Janeiro* (Brésil).... | Archives du Musée national. |
| *Rome*...................... | Muséi préhistorico, etnografico Kircheriano. |
| *San-José* (Costa-Rica). | Annales del Museo nacional. |
| *Sousse* .................... | Société Archéologique. |
| *Stockholm*............... | Académie royale des Belles-Lettres, Histoire et Antiquités de la Suède. |
| *Taunton* (Angleterre).. | Archeological and natural history society. |
| *Washington* (Etats-Unis)............ | Institut Smithsonien. |
| » ............ | Bureau of Ethnology. |

*N.-B.* — MM. les Sociétaires sont invités à signaler à M. le Secrétaire général les omissions ou erreurs des listes ci-dessus.



# COMPTES RENDUS

## DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

1er SEMESTRE 1906

*(Analyse)*

---

**Séance du 12 janvier 1906.**

**Présidence de M. A. Bardié, président.**

*Présents :* MM. Bardié, Amtmann, Thomas, Fourché, de Mensignac, Mounastre-Picamilh, Doinet, Servan, Labadie, Coudol, Charrol, Rambié, Ferct, Pierre Meller, Dussaut, Raveau, l'abbé Brun.

*Excusés :* MM. Paris, Cabrit, Rousselot.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président rappelle que, dans la dernière séance, sur la proposition de M. Charrol, l'Assemblée générale a confié à M. Labadie le soin d'établir le catalogue de notre bibliothèque. Le Bureau, insuffisamment éclairé sur les résultats d'une entrevue entre MM. Labadie et Amtmann, a chargé ce dernier d'établir le catalogue.

Après des explications assez confuses, M. Charrol, reconnaissant qu'avant de proposer sa motion il n'avait pas consulté M. Amtmann, retire cette motion.

M. Rambié regrette beaucoup ce malentendu qui va nous priver du catalogue de nos livres, pourtant si utile. En effet,

M. le Président ayant émis l'opinion que le vote de l'Assemblée générale doit rester acquis et que M. Labadie a mission officielle de rédiger ce catalogue, M. Labadie refuse formellement d'accepter cette mission.

La question est alors réservée.

M. l'abbé Brun, secrétaire général, s'est entendu avec M. le commandant Lunet de la Jonquière au sujet de la conférence projetée. Cette conférence a pour titre : *Les anciens monuments du Cambodge.* Elle aura lieu le 3 février prochain, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée. Tous les détails de l'organisation sont dès maintenant arrêtés.

*Correspondance.* — Circulaire ministérielle au sujet du XLIV[e] Congrès des Sociétés Savantes qui aura lieu cette année à la Sorbonne. A cette lettre sont annexés le règlement et le programme des travaux du Congrès.

Lettre de M. Habasque, qui remercie la Société des regrets qui lui ont été exprimés officiellement au sujet de sa démission.

M. le Secrétaire général lit le compte rendu des travaux de la Société pendant l'année 1905, qui n'a pu être lu à la séance de décembre dernier en raison de l'heure tardive *(voir à la fin du t. XXVII).*

M. le Secrétaire général signale un article de la *Revue de l'Art Chrétien* très élogieux pour notre brillant collègue, M. Brutails, à propos de son livre, *L'Archéologie du moyen-âge et ses méthodes.*

M. Fourché donne lecture de cinq lettres inédites de l'architecte Jacques Gabriel, adressées à l'Intendant Boucher, au sujet de la statue de Louis XV (voir le fascicule II de l'année 1905 aux *Communications diverses*).

M. Rambié demande si aucun plan n'accompagnait ce dossier de lettres. M. Fourché dit que ces plans ont été enlevés. M. le Président engage M. Fourché à continuer ses recherches dans ce sens.

M. Thomas, trésorier, donne l'état financier de la Société au 31 décembre dernier, et termine en rappelant le sympathique souvenir de M. Dagrant, que la société souligne de vifs applaudissements.

M. l'abbé Brun dit que la Société des Antiquaires de France a émis le vœu que l'inventaire des objets mobiliers artistiques de nos églises soit fait par les soins des Sociétés régionales. Il croit, pour sa part, que cet inventaire est indispensable. Si au XVIII<sup>e</sup> siècle pareil inventaire eût été fait, il serait bien précieux à l'heure actuelle. Or M. Brutails offre d'établir cet inventaire des objets mobiliers artistiques dans les églises de la Gironde. M. l'abbé Brun demande seulement un vote de principe. — Les offres de M. Brutails sont acceptées à l'unanimité. La Commission des publications est chargée d'étudier les voies et moyens de cette publication.

M. Feret demande qu'au prochain banquet M. Dagrant soit l'invité de ses collègues, qui auront ainsi l'occasion de le fêter, en souvenir de ses vingt ans de services comme trésorier. — M. Charrol propose d'offrir à M. Dagrant une plaquette en argent. — Le Bureau est chargé d'étudier ces diverses propositions.

M. Labadie demande l'institution d'une Commission permanente chargée de l'organisation des fêtes, banquets, excursions, etc. de la Société. — Renvoyé à la prochaine séance.

M. Camille de Mensignac est élu vice-président par dix voix sur dix-sept votants, en remplacement de M. F. Habasque, démissionnaire.

La Société procède ensuite à l'élection des membres renouvelables de la Commission des publications. Sont élus : au premier tour de scrutin, MM. Paris et l'abbé Callen ; au deuxième tour, MM. Amtmann et Meller.

La séance est levée à dix heures et demie.

*Le Secrétaire général,*
Abbé Brun.

*Le Président,*
A. Bardié.

**Séance du 16 février 1906.**

**Présidence de M. A. Bardié, président.**

*Présents :* MM. Bardié, Lunet de la Jonquière, Fourché, Thomas, Rambié, de Mensignac, Mounastre-Picamilh, Servan, Cabrit, Millet, Paris, Raveau, Charrol.

*Excusé :* M. l'abbé Brun.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. le Président remercie chaleureusement le commandant Lunet de la Jonquière, qui a bien voulu donner pour nous, à l'Athénée municipal, une conférence sur *Les monuments de l'ancien Cambodge*, et le félicite du brillant succès qu'il a obtenu. L'école d'Extrême-Orient a toutes les sympathies des cœurs français, et l'auditoire nombreux d'hier a voulu le bien faire sentir au brillant officier détaché à cette école. Mais le charme de parole, la clarté d'exposition, la riche documentation du conférencier suffisent amplement à expliquer le succès qu'il a obtenu. Tous nos collègues seront heureux de retrouver cette conférence dans notre Bulletin (Voir aux *Communications diverses*). En terminant, M. le Président propose à l'Assemblée la nomination de M. le commandant Lunet de la Jonquière comme membre honoraire de la Société archéologique de Bordeaux. — Adopté à l'unanimité. — Vifs applaudissements.

M. Lunet de la Jonquière remercie la Société Archéologique de Bordeaux des sympathies qu'elle lui manifeste par la voix de son président, et s'estime très flatté de compter désormais au nombre des membres de cette Société. Il a été très heureux de faire quelque chose pour nous et aussi de faire connaître l'art du vieux Cambodge, qu'il a contribué à découvrir, à décrire et à inventorier.

Puis M. de la Jonquière développe quelques points de sa conférence, sur lesquels il a dû passer trop rapidement. Il se met ensuite très aimablement à la disposition de nos collègues qui réclament des explications complémentaires, des descriptions plus détaillées, ou des détails techniques sur les procédés et le développement de l'art cambodgien. Nous avons eu à

retenir surtout que, dans la période pourtant bien longue qu'a étudiée le conférencier, ni les plans, ni les procédés de construction, ni la décoration des édifices sacrés ne se sont sensiblement développés. Il n'y a, pour ainsi dire, de développement que dans les dimensions de ces édifices qui, très petits au début, sont arrivés peu à peu à atteindre de très grandes proportions.

Toute cette causerie scientifique a été vivement appréciée par tous ceux qui y ont pris part. Ils en garderont longtemps le souvenir.

Avant de lever la séance, M. le Président a résumé les sentiments de tous en affirmant que c'est à la Société Archéologique de Bordeaux de s'estimer honorée de pouvoir compter désormais au nombre de ses membres l'aimable et brillant officier, le savant distingué qu'est le commandant Lunet de la Jonquière.

La séance est levée à dix heures et demie.

*Le Secrétaire général,* Abbé Brun.

*Le Président,* A. Bardié.

---

**Séance du 9 mars 1906.**

Présidence de M. A. Bardié, président.

*Présents :* MM. Bardié, Fourché, Amtmann, Rambié, Cabrit, Paris, Thomas, Coudol, Deserces, Servan, l'abbé Brun.

*Excusés :* MM. Doinet, Raveau.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

*Correspondance.* — Lettre de la Société Saint-Jean demandant l'échange de notre Bulletin avec la Revue de cette Société : *Notes d'art et d'archéologie*. Après quelques observations présentées par MM. Paris et Charrol, on décide d'attendre quelques mois pour juger de l'intérêt que présente cette Revue au point de vue archéologique.

Lettre d'un Comité de Dresde demandant à la Société

Archéologigue de Bordeaux de collaborer à un volume de *Souvenirs littéraires*, destiné à être offert à notre compatriote M. Chabaneau, à l'occasion de sa soixante-quinzième année. M. le Président croit que la Société ne peut aborder des travaux qui ne sont pas prévus par ses statuts. M. le Secrétaire général écrira néanmoins pour féliciter le Comité de l'œuvre qu'il poursuit. — Adopté.

M. le Secrétaire général, au nom de M. Doinet, excusé, donne lecture du rapport de la Commission des finances, qui approuve sans réserves les comptes de M. le Trésorier.

M. Paris a l'intention de faire réédifier dans le jardin de l'école des Beaux-Arts la Loggia bien connue, qui provient de l'hôtel d'Estrades, rue du Mirail, et dont les débris ont été mis à sa disposition. M. Paris demande à la Société de concourir aux frais de cette réédification, qui s'élèveront à la somme de 600 fr. L'école des Beaux-Arts prend à sa charge la moitié de ces frais. — Sur la proposition de M. le Président, la Société vote une somme de 200 fr. pour être employée à cette œuvre. — M. Fourché s'engage au nom du « Comité girondin d'Art public », dont il est le président, à parfaire la somme indispensable par une allocation de 100 fr. — M. Paris exprime ses remerciements et félicite la Société d'archéologie et le Comité girondin d'Art public de leur générosité.

M. Rambié présente une demande de modification des Statuts qui est signée de vingt-cinq de nos collègues. Il s'agit de modifier l'article 17 des statuts et de nommer M. le Trésorier membre de droit de la Commission des publications. Les délibérations de cette Commission peuvent entraîner une répercussion regrettable sur l'état de nos finances, et elle aura toujours intérêt à prendre l'avis de M. le Trésorier sur les ressources dont la Société dispose. — M. Charrol fait remarquer que ce qu'on a dit de la Commission des publications est aussi vrai des autres Commissions, et que le Trésorier devrait faire partie de droit de toutes les Commissions. — M. Rambié se rallie à l'avis de M. Charrol. — M. le Président met alors aux voix la proposition suivante : Ajouter au texte de l'art. 12,

fixant les attributions du trésorier, ces mots : *Il fait partie de droit de toutes les Commissions, à l'exception de la Commission d'examen des comptes de l'année.* — A l'unanimité des membres présents, la modification est adoptée.

M. le Président fait remarquer que le nombre des votants n'est pas égal aux deux tiers des membres de la Société et que le *quorum*, réglementaire en cas de modification des statuts, n'est pas atteint. Un deuxième tour de scrutin aura lieu dans la prochaine assemblée.

Sur le rapport de M. Rambié, la Société archéologique, confirmant ses délibérations antérieures, décide de vêtir les dispositions imposées par la loi du 1er juillet 1901, afin de jouir des avantages institués en faveur des Associations déclarées.

M. l'abbé Brun, secrétaire général, lit un extrait des délibérations de la Commission des publications au sujet de « l'Inventaire » dont M. Brutails est chargé. Les frais de ce travail s'élèveront à 3.500 fr. au plus. Le format du texte sera le format de notre Bulletin périodique. Le format des illustrations sera l'in-4° jésus sur papier couché. — M. Charrol critique l'emploi du papier couché qui doit se casser très vite. M. le Secrétaire général répond que l'observation a été faite à M. Cadoret et à M. Delmas. Ces deux professionnels affirment que le papier couché ne mérite pas la mauvaise réputation qu'on a voulu lui faire et qu'il présente des avantages incontestables au point de vue de la netteté des illustrations.

MM. Amtmann et Paris demandent que le texte et les planches soient de même format et sur même papier. Les deux parties de ce travail pourront être alors livrées sous même enveloppe ou dans le même carton. — Adopté.

M. Cabrit demande si dans l' « Inventaire » projeté figurent les tableaux ou les peintures murales de nos églises. M. le Secrétaire général se renseignera auprès de l'auteur.

M. l'abbé Brun donne ensuite lecture d'un *Inventaire des reliques de Soulac*, en 1628. Le travail est renvoyé à la Commission des publications (Voir aux *Communications diverses*).

M. le Président montre la plaquette qui sera offerte à

M. Dagrant en souvenir des services qu'il a rendus à la Société, comme trésorier, pendant vingt ans. Il propose de faire remettre ce souvenir à M. Dagrant par une délégation qui pourra dire à notre très sympathique collègue les sentiments de la Société Archéologique de Bordeaux à son égard. — Adopté.

La séance est levée à dix heures et demie.

*Le Secrétaire général,*
Abbé Brun.

*Le Président,*
A. Bardié.

---

**Séance du 19 avril 1906.**

Présidence de M. Bardié, président.

*Présents :* MM. Bardié, Fourché, Thomas, Cabrit, Rambié, Coudol, Girault, Servan, Duval, Raveau, l'abbé Brun.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

A propos du procès-verbal et relativement à l'hôtel d'Estrades, M. Girault croit pouvoir affirmer que ledit hôtel fut bâti par l'un des du Cerceau, par Androuet probablement. Il y aurait, dit-il, à faire des recherches sur ce point dans les documents de cette époque. Du Cerceau est venu à Bordeaux, où il a dessiné les Piliers de Tutelle. Il n'est donc pas impossible que l'hôtel d'Estrades soit son œuvre. Pour M. Girault, l'hôtel annexe du Mont-de-Piété, rue du Mirail, est aussi l'œuvre de du Cerceau.

M. le Président expose que le Bureau de la Société a remis à notre très estimé collègue, M. Dagrant, la plaquette dont il a été question dans la dernière séance. M. Dagrant a été très touché de cette démarche et a prié la délégation de porter à la Société l'expression émue de ses remerciements.

M. l'abbé Brun, secrétaire général, parle du travail confié à M. Brutails, l'*Album des objets d'art existant dans les églises de la Gironde*. Ce travail n'est pas encore très avancé, parce que quelques clichés de la collection de l'auteur ont dû être

refaits. Mais M. Brutails s'est mis très résolument à l'œuvre et l'*Album* paraîtra dans quelques mois.

M. le Secrétaire général regrette qu'un certain nombre d'articles de haute valeur et d'intérêt divers, publiés par les Bulletins des Sociétés, avec qui nous faisons échange, ne soient pas signalés à l'attention de la Société. Elle a à portée de sa main des études précieuses sur des sujets intéressants, et ne songe même pas à y puiser. M. Brutails, durant sa présidence, ne manquait pas de porter à l'Assemblée le titre et un sommaire succinct des articles principaux. M. le Secrétaire général s'offre de faire le même travail d'une façon régulière si la Société veut mettre à sa disposition, dans l'intervalle des séances, les livres qu'elle aura reçus depuis la dernière réunion. — Adopté à l'unanimité.

M. l'abbé Brun présente ensuite une très belle hache polie trouvée au Taillan (voir aux *Découvertes et nouvelles*).

M. Bardié, président, demande que les promenades archéologiques soient reprises. Quant à lui, il a profité des premiers beaux jours pour revoir certaines parties de l'Entre-deux-Mers : Saint-Brice, Castelviel et Gornac. — Entre Saint-Brice et Castelviel, dix colonnes d'ordre dorique émergent d'une vigne où elles sont à demi-enterrées pour supporter des fils de fer. Notre collègue les reverra un autre jour pour les étudier de plus près. — Le portail de l'église de Castelviel offre, dit Léo Drouyn, les plus belles sculptures du département. Cette affirmation n'a rien d'exagéré. — A signaler dans le même village une maison très ancienne. — Dans une autre excursion, M. Bardié a visité le Bourgeais : Saint-Gervais, avec sa belle église et un joli château près de la gare; Saint-Laurent-d'Arce, dont l'église est curieuse, avec ses voûtes du XV^e^ et du XVI^e^ siècles; la chapelle de Magrines; Marcamps, avec une statue de saint Jean du XIV^e^ siècle; Mauriac, où on peut voir deux chapiteaux romains encastrés de chaque côté de la porte, une tour du XVI^e^ siècle et un portail du XVII^e^ siècle. A Bourg, notre collègue a photographié une maison gothique.

Au nom de M. Charrol, absent, M. Raveau signale à nos collègues la prochaine excursion à Saintes de la Société de

géographie, à laquelle nous pourrions nous joindre. Il est décidé que M. le Secrétaire général, après entente avec M. Charrol, fera connaître à tous les membres de la Société Archéologique la date et les conditions du voyage.

La Société décide de faire, le dimanche 29 avril prochain, une promenade à Ornon et Gayac.

M. le Président souhaite la bienvenue à notre nouveau collègue, M. Gaston Duval, présent à la séance. M. Duval remercie et nous annonce pour une toute prochaine réunion la présentation d'un lot très important de poteries anciennes trouvées à Bordeaux.

A propos de fouilles, M. Fourché dit que la Société Archéologique d'Orléans décerne des médailles et des diplômes aux ouvriers et chefs de chantier qui lui signalent des découvertes, et que ceux qui ont reçu des récompenses de ce genre en ont paru très flattés. — MM. Cabrit et Thomas pensent que la perspective de récompenses honorifiques donnerait ici d'excellents résultats, et qu'en tout cas l'idée mérite d'être étudiée. — M. Rambié signale les travaux qui s'exécutent en ce moment au n° 62 du cours de l'Intendance. La Société d'Archéologie devrait prendre ses dispositions pour suivre ces fouilles et en marquer les résultats au point de vue archéologique. A proximité des murs romains, ces résultats pourraient être intéressants.

M[me] Gauthier-Lacaze, publiciste, à Blanquefort (Gironde), présentée par MM. Brutails et l'abbé Brun, est élue, à l'unanimité, membre de la Société Archéologique de Bordeaux.

M. le Président rappelle que, dans la dernière séance, le *quorum* exigé au premier tour de scrutin pour toute modification aux Statuts n'ayant pas été atteint, il y a lieu de mettre de nouveau aux voix la modification proposée. Il estime que les explications contenues dans le procès-verbal de la dernière séance, dont il a été donné lecture tout à l'heure, rendent inutile une nouvelle discussion.

Les modifications proposées sont adoptées à l'unanimité.

Avant de lever la séance, et sur la proposition de M. Rambié, M. le Président met aux voix l'adoption de la partie du procès-

verbal qui a trait aux modifications des Statuts, afin de lui permettre de faire aussitôt la déclaration à la Préfecture. — Cette partie du procès-verbal est adoptée.

La séance est levée à dix heures et demie.

*Le Secrétaire général,*
Abbé BRUN.

*Le Président,*
A. BARDIÉ.

---

**Séance du 11 mai 1906.**

Présidence de M. BARDIÉ, président.

*Présents :* MM. Bardié, de Mensignac, Amtmann, Rambié, Doinet, Mme Gauthier-Lacaze, MM. Bissière, Servan, Charrol, Coudol, Girault, Paris, Duval, Thomas, Labattut, Raveau, l'abbé Brun.

*Excusés :* MM. Fourché, Piganeau.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Rambié annonce que les démarches dont il avait été chargé, en vue de la déclaration d'utilité publique, ont été faites, et qu'elles ont abouti. Aujourd'hui même le *Journal officiel* publie l'avis obligatoire. Nous avons donc maintenant la personnalité civile. C'est le premier pas.

M. le Président souhaite la bienvenue à Mme Gauthier-Lacaze et à M. Bissière, qui assistent à nos séances pour la première fois.

*Correspondance.* — Lettre de la *Société Archéologique d'Eure-et-Loir* annonçant la célébration de son cinquantenaire. — Lettre de la *Société des Fouilles Archéologiques* nous faisant part du décès de M. Emile Soldi. — Circulaire de la *Société Française d'Archéologie* donnant le programme du futur Congrès, qui aura lieu à Carcassonne. — Lettre de M. le Maire de Bordeaux remerciant la Société d'avoir concouru pour une somme de 200 francs à la reconstruction de la Loggia de l'hôtel d'Estrades. — Lettre de la *Société d'Emulation d'Abbeville* sollicitant notre concours financier pour l'érection d'un

monument à Boucher de Perthes. A la majorité de 9 voix contre 7, la demande est repoussée. — Lettre de notre collègue, M. l'abbé Labrie, demandant une subvention de 80 francs pour faire des fouilles dans la *cella* romaine de Fauroux, à Lugasson. — Adopté à l'unanimité.

M. l'abbé Brun signale, en les analysant brièvement, les principaux articles parus dans les publications reçues par la Société pendant le mois d'avril.

M. Charrol communique une grande quantité de photographies des églises des Charentes, accompagnant une note sur l'art architectural religieux de ces régions. Malgré les destructions causées par les guerres étrangères ou intérieures, dont la Saintonge fut le théâtre, il reste assez de ces monuments pour témoigner combien fut vive l'éclosion de ces belles productions de l'architecture religieuse.

Dans cette première lecture, il a analysé la période romane, de beaucoup la plus importante. Plus de cent types différents, se rapprochant plus ou moins du roman classique, défilent ainsi sous nos yeux, et, comme le fait remarquer le narrateur, il est étonnant qu'aucun des maîtres de l'archéologie n'ait pas cité quelques-unes de ces églises, qui sont vraiment curieuses.

Enfin il signale, en terminant, une particularité de beaucoup de ces églises, c'est la disposition de la façade en forme d'arc de triomphe, disposition que l'on ne trouve nulle part ailleurs (types : les églises de Matha, Echillais, Breuillet, etc.), et les range dans une école spéciale s'étendant sur le Poitou, la Saintonge et une partie de l'Angoumois.

M. Paris combat cette appréciation et soutient que les variations ne sont pas assez tranchées pour former une école spéciale; à son opinion, il n'y a pas plusieurs écoles romanes, il y a un art roman.

M. Girault appuie l'avis de M. Charrol, en indiquant que certaines dispositions, ordonnances ou décorations sont bien spéciales à cette région; pour lui, tous ces monuments ont un air de parenté très rapproché et l'on peut parfaitement dire qu'ils appartiennent à la même école.

Il présente ensuite plusieurs photographies de chapiteaux

provenant de plusieurs de ces églises, et fait remarquer la pureté du dessin, aussi bien que l'exécution des sculptures, qui n'a aucun type similaire en Gironde.

M. A. Bardié, président, montre à la Société divers objets de haut intérêt (Voir aux *Découvertes et Nouvelles*).

M. le Président parle de l'excursion annuelle. Il dit qu'il a assisté à la dernière réunion de la Société Archéologique de Saint-Emilion, où on lui a exprimé le désir de recevoir et de fêter la Société Archéologique de Bordeaux. D'ailleurs notre filleule a déjà réuni des collections et voudrait fonder un Musée dans l'ancienne chapelle de la Trinité. La propriétaire de ce joli monument paraît disposée à le céder, mais une visite de notre part semblerait consacrer la vitalité de la Société Archéologique de Saint-Emilion, lui procurerait du prestige et achèverait de décider la cession de l'église de la Trinité. Le Comité girondin d'Art public a résolu de se joindre à nous dans la circonstance. — La Société adopte le projet d'excursion à Saint-Emilion pour le 10 juin prochain.

M. le Secrétaire général donne à la Société des nouvelles de l'*Album des objets d'art existant dans les églises de la Gironde*. L'œuvre avance, malgré la persistance du mauvais temps qui n'a pas permis de faire des clichés photographiques pendant le mois dernier.

M. Charrol demande à M. l'abbé Brun s'il a pu comparer l'*Inventaire des reliques de Soulac du* XVII$^{e}$ *siècle*, qu'il a fait connaître à la Société dans la séance de mars dernier, avec ce qui reste actuellement de ce trésor de reliques. M. l'abbé Brun dit qu'il n'en reste aucun vestige et qu'il a entièrement disparu. Il a espéré un moment retrouver la célèbre Madone, qu'on lui a dit être en possession de la famille de Verthamon ; mais il s'agit d'une Vierge en marbre qui peut provenir de l'église de Soulac, mais qui n'a rien de commun avec la Vierge du trésor, laquelle était en argent doré.

M. Doinet a pu se rendre compte que la Société se plaint parfois du service des Postes dans les envois divers qui lui sont faits ou qu'elle expédie. Il doit signaler que les envois sous bandes sont exposés à de grands risques. Les bandes glissent

ou se déchirent, et les envois sont dès lors sans adresse. Dans le cas de manquants, la Société peut réclamer à la Poste les paquets qui lui appartiennent. Ils lui seront assurément attribués.

M. Auguste Bontemps, architecte départemental, présenté par MM. Bardié et de Mensignac, est élu à l'unanimité membre de la Société Archéologique de Bordeaux.

La séance est levée à dix heures cinquante.

*Le Secrétaire général,*
Abbé Brun.

*Le Président,*
A. Bardié

---

**Séance du 8 juin 1906.**

Présidence de M. A. Bardié, président.

*Présents :* MM. Bardié, Thomas, Daleau, Coudol, Hanapier, Servan, Girault, Duval, Cabrit, Paris, Flos, Piganeau, Charrol, Raveau, Mme Gauthier-Lacaze, M. l'abbé Brun.

*Excusé :* M. Fourché.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

M. Paris annonce à la Société que la reconstruction de la loggia de l'hôtel d'Estrades est à peu près terminée et qu'il se fera un devoir d'inviter les représentants de la Société Archéologique à l'inauguration de ce monument. Dès aujourd'hui, il serait heureux de recueillir tout ce qu'on peut savoir sur l'hôtel d'Estrades, sa démolition, les déplacements successifs de la loggia. — M. Piganeau affirme que la loggia en est à sa quatrième reconstruction, sans compter les voyages qu'il lui a fallu faire, à plusieurs reprises, dans divers dépôts. M. Paris voudrait qu'on lui fournît des détails précis et sûrs, qui figureraient dans le procès-verbal d'inauguration.

*Correspondance.* — Lettre de M. l'abbé Labrie, remerciant la Société de la subvention qui lui a été accordée.

Lettre de notre collègue, M. Girault, protestant contre les dégradations que les enfants font subir chaque jour à la porte

sud de la cathédrale. Un nid d'oiseau avait été construit dans la partie gauche de cette porte. Pour l'atteindre, les gamins ont décimé les archivoltes à coups de pierres, et le fait est extrêmement regrettable. — M. le Secrétaire général écrira à M. le Maire de Bordeaux pour lui signaler ces dangers et le prier de prendre des mesures utiles.

M. le Secrétaire général signale les articles les plus intéressants des Bulletins adressés à la Société pendant le mois de mai, et en fait une courte analyse. — Tous nos collègues ont souligné avec sympathie les articles du commandant Hannezo, gendre de notre distingué collègue M. Cabrit, sur ses fouilles en Tunisie.

M. le Secrétaire général annonce que le ministre des Beaux-Arts se préoccupe de faire classer un grand nombre des églises de la Gironde. Des fiches ont été demandées à M. Brutails, qui a signalé cent vingt de nos églises. La décision du ministère sera annoncée à la Société, dès qu'elle sera définitive.

M. Charrol lit le compte rendu de la promenade de Gradignan, où on a pu étudier sur place les ruines du château d'Ornon, son système de construction, de défense, et la si curieuse motte qui l'accompagne, grâce à l'obligeance du propriétaire, M. F. Courline; puis il a raconté la visite au prieuré de Cayac, ancienne station de saint Jacques de Compostelle, que M. Dumezil avait également autorisée.

Ces Messieurs ont droit à tous nos remercîments.

M. le Président fait connaître le désir de notre collègue, M. Bouquey, lequel serait heureux de faire à la Société les honneurs de la vieille chapelle de Cranzac, dont il est propriétaire, à une courte distance de Saint-Emilion. Mais la journée d'excursion est déjà bien chargée, et il ne sera pas possible de répondre à cette aimable invitation.

M. le Président annonce que l'organisation de cette excursion, dont il s'est chargé, est achevée. Nous aurons avec nous le meilleur guide de Saint-Emilion, notre collègue, M. Piganeau, que secondera M. Passemard.

M. le Secrétaire général regrette vivement que les convocations ne parviennent pas régulièrement à nos collègues. Ses

listes sont souvent revisées, et les adresses confiées à des personnes sérieuses. C'est donc sur le service des postes que doit être rejetée cette irrégularité des convocations. Peut-être devrions-nous changer le format, ou le papier, ou le mode des convocations. — La Société décide de charger notre collègue, M. Doinet, d'étudier la question.

M. Girault présente un moulage de chapiteau mérovingien, trouvé à Bordeaux, à proximité de la cathédrale, lors de la démolition de la rue Sainte-Hélène. — Il présente aussi quelques dessins d'autres chapiteaux trouvés au même endroit. — M. Paris exprime le désir que ces dessins figurent dans notre Bulletin.

M. l'abbé Brun propose à la Société Archéologique d'établir d'ores et déjà, par la photographie et ses dérivés, la collection des monuments intéressants de Bordeaux et de la Gironde. Cette collection deviendrait en peu de temps inestimable. Les monuments les plus précieux, surtout au point de vue documentaire, disparaissent chaque jour ; la physionomie des vieux quartiers se modifie rapidement. Il appartient à la Société Archéologique de fixer et de conserver toutes ces vieilles choses, dans le local qu'elle aura bientôt sans doute pour la garde de ses collections. — M. Charrol propose l'idée de concours photographiques, sous le patronage de la Société, avec des récompenses honorifiques que la ville de Bordeaux et le Conseil général ne refuseraient pas. Une très importante collection serait ainsi réunie en peu de temps.

M. Paris pense qu'en effet une collection de photographies serait des plus intéressantes. Mais avant d'entreprendre de nouveaux travaux, la Société devrait terminer ceux qu'elle a entrepris. La Société a engagé des sommes importantes pour le catalogue du Musée des Antiques, dont M. de Mensignac s'est chargé. La Société devrait tenir la main à ce que le catalogue en question soit enfin publié.

M. le Président est de l'avis de M. Paris. Ses observations figureront au procès-verbal, et il les transmettra lui-même de vive voix à M. de Mensignac.

Sur la proposition de M. Servan, une Commission est nom-

mée pour s'occuper de la question des collections photographiques, avec mission de déposer son rapport à la prochaine séance.

M. Paris a reçu une circulaire des organisateurs de l'Exposition maritime. Une section d'art rétrospectif est instituée, sous la présidence de M. Mestrezat, adjoint au maire. Cette section pourrait présenter un très grand intérêt. Il prie ses collègues de signaler, soit à M. Cabrit, soit à lui-même, les objets qui pourraient y figurer.

La Société décide ensuite d'écrire à M. le Maire de Bordeaux pour lui demander la porte du Cailhou.

M. Servan présente à la Société divers objets curieux (voir aux *Découvertes et nouvelles*).

M. le Président signale les fouilles déjà commencées de la place Puy-Paulin, pour le compte des *Dames de France*, et qui peuvent mettre à jour des objets anciens très curieux. Il y a vu, ces jours derniers, des poteries romaines avec marques de potier, et aussi un morceau de marbre taillé, fragment de colonne.

M. Charrol a entendu parler d'une pierre, trouvée rue du Temple, avec une inscription qui rappelle le jardin de Florimond de Raymond. Il ne sait ce qu'elle est devenue.

M. Daleau nous annonce la mort de M. St. Piette. L'illustre savant a fait don de ses collections au Musée de Saint-Germain. — M. Daleau serait heureux de voir la Société choisir la ville de Bourg-sur-Gironde pour but de sa prochaine excursion. Et dans ce cas il offre déjà tout son concours pour l'excursion.

La séance est levée à dix heures et demie.

*Le Secrétaire général,*
Abbé Brun.

*Le Président,*
A. Bardié.



# COMMUNICATIONS DIVERSES

## LES MONUMENTS DE L'ANCIEN CAMBODGE

CONFÉRENCE FAITE LE 3 FÉVRIER 1906

**Par le Commandant LUNET DE LA JONQUIÈRE**

MESDAMES, MESSIEURS,

La Société archéologique de Bordeaux a bien voulu me demander de vous parler aujourd'hui des Monuments de l'Ancien Cambodge. Je vais essayer de répondre de mon mieux à cette très flatteuse invitation, de résumer pour vous les impressions que m'ont laissées mes voyages à travers les vestiges de ce royaume disparu, et d'évoquer quelques-unes des scènes dont ils furent le décor.

Nous allons nous trouver dans un monde un peu oublié par beaucoup d'entre vous, sans doute; vous me permettrez donc de situer mon sujet, oh ! très brièvement, dans la géographie et dans l'histoire.

Le plus grand des fleuves qui sillonnent la péninsule Indo-Chinoise est le Mé-Khong.

Il prend sa source au cœur même de l'Asie, dans les solitudes du Thibet, en dévale par des cluses sauvages, traverse toute la péninsule et vient se jeter dans la

mer, par plusieurs bouches, à travers ce delta de la Cochinchine qu'il a lui-même créé de ses alluvions. Il n'est guère navigable d'une façon régulière que dans une partie de son cours. A son entrée dans le Cambodge actuel, il s'est heurté contre une barrière rocheuse, s'est étalé devant elle jusqu'à avoir 12 kilomètres de largeur et la franchit par plusieurs chutes. En aval, débarrassé de cet obstacle et grossi encore d'affluents assez importants qui lui viennent de la chaîne annamitique, il devient le véritable régulateur de la vie des pays qu'il traverse. C'est sans doute à cause de ce rôle que les civilisateurs hindous, dont nous parlerons tout à l'heure, l'avaient appelé Mé-Gango-Mé-Khong, c'est-à-dire « notre mère Gange ».

Arrivé au sommet de son delta, au point où il se divise en deux branches principales, il reçoit à droite, par un large déversoir, les eaux d'un lac que les indigènes appellent le Taile-Sap (la mer d'eau douce).

Une chaîne de falaises rectilignes, les Dong-Rech, ferme au nord, d'une ligne rigide ouest-est, le bassin de ces lacs. Nous disons falaises et non montagnes, car, en bien des points, lorsqu'on vient du nord, on arrive à la crête même par une pente insensible, alors que tout à coup le sol s'effondre sous les pieds, à une profondeur qui dépasse 300 mètres. A l'est et au sud-ouest sont des massifs montagneux, malsains, couverts de forêts épaisses et habités par des tribus sauvages, très près encore de l'état social le plus primitif.

A la saison sèche, le fleuve est très bas; le sable émerge de toutes parts de ses eaux limoneuses; les berges, transformées en jardins, ont 8 et 10 mètres de hauteur; les plaines sont asséchées et on circule à travers ces plaines sans rechercher les sentiers et les pistes ordinaires. Puis, à la saison des pluies, en juin,

lorsque la grande mousson du sud-ouest s'établit, le fleuve grossit tout à coup, les bancs de sable disparaissent et sont entraînés dans les remous, les eaux remontent dans les affluents et envahissent les terres basses. Elles se précipitent dans les lacs qui n'étaient plus, hier, que des flaques de boue où on faisait des pêches merveilleuses ; on circule en bateau où l'on passait en char. Le pays a changé d'aspect.

Au delà du mince bourrelet des rives, sur lequel s'alignent les cases et les pagodes aux toits dorés, une nappe d'eau, qui voit bientôt percer les premières tiges du riz naissant, s'étend jusqu'à la lisière sombre des forêts-clairières. Celles-ci, tristes, sans air, sans ombrage, sans oiseaux, s'étendent au loin jusqu'au pied des monts, sur les ondulations monotones d'un sol sablonneux où affleurent des bancs de grès et de limonite.

Les rivières sont là particulièrement poissonneuses; l'inondation annuelle féconde la terre, qui, presque sans travail, produit, partout où le fleuve a déposé son limon, des moissons abondantes; les forêts, peuplées de gibier, cerfs, chevreuils, sangliers, paons, faisans, etc., fournissent, en outre de la résine, des plantes de teinture, des bois précieux. Tout, dans ce pays, contribue à faire aux indigènes, dont les besoins sont du reste restreints, une existence exempte de peines et de soucis.

C'est dans ce milieu géographique que se développa le royaume cambodgien.

Si vous me permettez de remonter assez loin dans les siècles, ce qui n'est pas fait pour effrayer ceux qui, comme vous, s'intéressent aux travaux de la savante Société qui nous réunit aujourd'hui, nous constaterons, avec les voyageurs chinois des premières années de

l'ère chrétienne, que les populations du bas Mékhong étaient, à cette époque, tout à fait barbares et peu différentes, sans doute, de celles qui, aux temps préhistoriques, avaient amoncelé sous leurs habitations lacustres les immenses amas de débris de cuisine qu'on retrouve en plusieurs endroits vers l'entrée des lacs, à Somrong-Sen, par exemple.

Ces peuplades étaient alors groupées en une sorte de confédération à laquelle les Célestes donnent le nom de Fou-Nan, et ils constatent, non sans que leur pudeur en soit fortement offensée, que ces barbares vivaient le corps absolument nu, seulement couvert de tatouages, et qu'ils portaient leurs cheveux pendants le long du dos.

A cette époque, environ le IIe siècle après Jésus-Christ, les Chinois avaient déjà, depuis plusieurs centaines d'années, commencé la conquête du delta tonkinois et introduit leur civilisation parmi les tribus indigènes, les ancêtres de nos Annamites actuels. Il n'est pas douteux qu'ils auraient poussé plus loin vers le sud l'extension de leur influence si, bientôt, de nouveaux civilisateurs n'avaient, à leur tour, pris pied en Indo-Chine.

Ceux-ci venant de l'Inde, les uns après avoir fait escale à Java, les autres, après avoir tout simplement traversé la péninsule malaise, y abordèrent en deux points.

Un premier parti débarqua sur les côtes orientales, se répartit entre les baies profondes qui découpent la côte et y fonda un royaume, qui devint prospère sous le nom de Champa, mais fut définitivement annexé par les Annamites, en 1472, après la prise de sa dernière capitale Cha-Ban. Alors les Djaroï, les Bodés, toutes les tribus sauvages qui avaient été soumises par les

Hindous, retournèrent à leur barbarie primitive. Ces chams, ceux d'entre eux qui avaient été plus particulièrement influencés par la civilisation nouvelle, s'annamitisèrent, et il ne reste plus de ces populations vaincues que quelques groupes misérables concentrés dans la province de Binh-Theran et dont l'individualité ethnique disparaît de jour en jour.

Le deuxième parti, un peu plus tard, pénétra dans les bouches du Mékhong, franchit la zone des marécages pestilentiels qui couvraient alors la Cochinchine, et remonta jusqu'à la naissance du delta. Il se composait de quelques centaines d'aventuriers montant des barques armées, et il avait pour chef un brahmane dont les Chinois nous ont transmis le nom déformé de Houen-Tien.

Celui-ci débarqua non loin du Phnom-Penh actuel, et, après un combat sans importance, s'imposa aux tribus ripuaires. Il épousa alors la reine du Fou-Nan que les écrits chinois appellent poétiquement Lixo-Je « Feuille de Saule », et, de ce fait, établit son influence sur toute la confédération.

Alors il organisa son nouveau royaume, noua des relations avec l'empereur de Chine, envoya des ambassadeurs aux Indes, d'où lui vinrent de nouveaux compagnons, et entreprit une série d'expéditions qui reculèrent ses frontières. Au milieu de ces graves occupations, il trouva même le temps de s'occuper de lois somptuaires et prescrivit que les femmes se vêtiraient désormais le plus simplement du monde, du reste, puisqu'il ne s'agissait que d'un lé d'étoffe percé d'un trou, à travers lequel elles passaient la tête, le puncho américain, si je ne me trompe.

Pendant deux siècles, ses successeurs continuèrent son œuvre, puis, vers la fin du IVe, un nouvel aventu-

rier, brahmane aussi, et précédé d'une grande réputation, nommé Kanndinya, vint recueillir son héritage.

Avec lui commence vraiment l'hindouisation des peuplades du Fou-Nan.

Nous pouvons donc nous faire une idée de ce que fut l'état social de ce pays sous son règne et celui de ses successeurs. Imitant leurs chefs, les aventuriers hindous, ceux de la première heure et ceux qui vinrent par la suite, avaient pris femmes dans le pays, et ils formèrent, dès lors, une aristocratie divisée en castes. Ils s'étaient partagé les tribus soumises et, ayant essaimé par le pays, avaient fondé des fiefs presqu'indépendants. Ils avaient apporté et conservaient leurs mœurs, leur religion, le Brahmane, leur écriture; le sanscrit était la langue des religieux et des grands, je veux dire la langue noble, celle dont se servaient en certaines circonstances les pandits, de préférence au dialecte vulgaire qui était le khmer. Au-dessous d'eux, peinaient et travaillaient les tribus autochtones maintenues hors castes, et, encore plus bas, les tribus restées sauvages, chez lesquelles on recrutait la foule anonyme des esclaves.

Nous voici à la fin du VI$^e$ siècle, les inscriptions locales commencent à nous donner des dates fixes et à préciser les indications des historiographes chinois, nos seuls guides jusqu'à maintenant. La maison vassale de Cambupura (Sambuor) détrône la maison suzeraine de Vyadhapura (Angkor boris). Le nom de Fou-Nan n'est plus employé dans les relations chinoises, il est remplacé par celui de Tchen-La. Mais nous voyons maintenant, dans les textes épigraphiques, que les successeurs de Kanndinya s'appelaient des Kambuja, c'est-à-dire les descendants du mythique Kambu Svayambhuna, « Le Kambu », qui fut créé par lui-même.

Nous pouvons désormais employer le mot de Cambodge, qui en est la francisation, en laissant de côté les appellations chinoises dont l'identification souvent difficile n'a pas manqué de soulever de longues discussions.

A la suite de ce coup d'Etat, le Cambodge entre dans une période glorieuse. Les rois aux noms hindous, qui se terminent tous par le mot « varman », en sanscrit « armure, protection », Jayavarman « le bouclier de la victoire », Icanavarman « le protecteur d'Endra », etc., promènent leurs armes victorieuses à travers la péninsule transgangétique.

A l'Est, ils pénètrent dans la Champa, soit en amis pour aider les rois leurs parents dans leurs guerres contre les Annamites, soit en ennemis pour prendre leurs villes, enlever les statues d'or de leurs dieux et ramener comme esclaves les populations vaincues. Au Nord, leur influence se fait sentir sur les Muongs-laotiens jusqu'à Yieng-Chan, où l'un d'eux élèvera et dotera un hôpital, et jusque dans le haut Menam. A l'Ouest, ils toucheront jusqu'à la mer du Bengale, et, dans le Sud, ils pousseront leurs établissements jusque dans la péninsule malaise.

Ils connurent là tous les honneurs et tous les fastes. Un recueil chinois dit en parlant de l'un d'eux : « Il est assis sur un lit orné de sept espèces de pierres précieuses, et parfumé avec cinq sortes d'aromates. Au-dessus est un dais, supporté par des colonnes de bois précieux et lambrissé d'ivoire et de fleurs d'or. De chaque côté du trône, un homme porte un réchaud où brûlent des parfums. Le roi est revêtu d'une étoffe de soie couleur de pourpre, dont les broderies représentent des fleurs. Il porte une couronne ornée de perles et de pierreries et il a, comme une femme, des pen-

dants d'or aux oreilles. Les chaussures sont ornées d'ivoire ».

Une cour nombreuse les entourait, mais des femmes seules pouvaient pénétrer dans les galeries mystérieuses de leurs palais. Leur nombre était considérable : reines, concubines, princesses, danseuses, musiciennes, esclaves toutes couvertes de soies et de bijoux.

Appuyés sur deux d'entre elles, tandis que d'autres agitaient au-dessus d'eux de longs éventails en plumes de marabout, ils donnaient parfois audience dans les grandes galeries dorées. Alors s'approchaient d'eux, en rampant sur les coudes, les princes, les officiers de leurs armées, leurs astrologues, leurs chapelains, leurs pandits, les artistes qui constamment venaient de l'Inde, apportant des inspirations nouvelles de la patrie d'origine.

Enfin, arrivés au sommet de la puissance et du faste, ils se divinisèrent. Les peuples crurent qu'ils avaient des entretiens secrets avec les « nogis », ces femmes serpents qui sortaient des entrailles de la terre, prenaient des corps de mortelles pour combler de leurs faveurs ceux qui avaient fixé leur caprice.

Le culte du « dieu royal » fut créé, et une famille sacerdotale, dans laquelle ces fonctions furent héréditaires, en fut spécialement chargée.

Alors, quand ils moururent, ces rois reçurent des noms posthumes, comme celui de « Paramavishmiloka », qui est monté au paradis de Vishmi.

A en croire cependant les inscriptions qu'ils laissèrent, ces monarques fastueux ne furent pas des efféminés. Tout enfants, ils avaient des précepteurs chapelains qui leur enseignaient l'astronomie, la grammaire, les lois et tous les traités qui intéressent les princes.

Les exercices du corps leur étaient familiers. Ils con-

duisaient à la chasse leurs éléphants favoris. Yaçovarman, qui fut peut-être le plus grand de tous, se vante, dans une inscription, d'être aussi habile à tirer de l'arc de la main droite que de la main gauche, et de pouvoir, d'un seul coup d'épée, briser en trois fragments une barre de fer. Voilà certes de quoi piquer au vif nos amateurs modernes de sport.

Nous arrivons ainsi au XIIIe siècle, ayant parcouru deux phases de l'histoire cambodgienne, la première du IIIe au VIe, période de début, d'établissement, à travers laquelle nous ne sommes guidés que par les cartes des voyageurs chinois; la deuxième, du VIIe au XIIIe, période de prospérité, de toute puissance, d'apogée. Les inscriptions, gravées dès lors sur les stèles, sur les portes des temples, donnent en termes pompeux la chronologie des varman, célèbrent leurs vertus et leurs gloires, précisent les limites de leur empire.

Quittant les terres basses, ils ont transporté leurs résidences au nord des grands lacs et y construisent à des époques différentes Beng-Mealea, Koh-Ker, et Angkor, Angkor la grande, qui resta la merveille de l'Indo-Chine et un des plus imposants efforts de l'esprit humain.

Déjà ils avaient couvert leur royaume de monuments religieux. Le territoire tout entier était morcelé et voué aux temples qui s'élevèrent de toutes parts, d'abord simples, modestes de proportion, puis se développant, s'ornementant, atteignant enfin des proportions gigantesques. Dès le commencement du VIIe siècle, on en trouve jusque très au nord dans la haute vallée de la Se-Meun, et ils ne tardent pas à s'étendre même, quoiqu'en petit nombre, jusque sur les terres hautes de la vallée du Mu-Nan.

Je ne vais pas entreprendre la description de ces

monuments, je sais combien cela est aride. Les quelques photographies que je vais faire passer devant vos yeux vous en diront plus que mes descriptions. Je m'excuse cependant, tout d'abord, de ce qu'elles ne sont pas meilleures. La plupart de mes clichés ont été remis à l'Ecole française d'Extrême-Orient dont ils sont la propriété. J'ai fait mon possible pour chercher dans différents ouvrages les figures nécessaires à la documentation de mon sujet. Elles sont incapables, je le reconnais, de vous donner une impression d'ensemble, mais quelle photographie pourrait reproduire en leur entier de pareilles œuvres architecturales?

Permettez-moi encore de vous donner le schéma de ces édifices religieux, afin que les explications que je serai appelé à faire de chaque figure vous soient plus claires.

Les éléments primordiaux des temples cambodgiens sont : le sanctuaire, simple ou multiple, les bibliothèques, l'enceinte et le bassin sacré. Les plans des monuments les plus grandioses, que firent élever par la suite les rois Cambodja, ne furent que le développement de ce thème si simple.

Le sanctuaire est une tour sacrée en briques, en limonite ou en grès, mesurant au plus 8 à 10 mètres de côté, couverte par une voûte en encorbellement qui prend à l'extérieur la forme d'une pyramide à gradins. Le sommet est formé par un bloc de grès, taillé en bouton de lotus, qui servait de porte-hampe. Les édifices ne comprenaient qu'une seule salle cubique éclairée uniquement par la porte toujours ouverte vers l'Est, et qui était quelquefois précédée d'un avant-corps sombre, ce qui rendait encore plus obscur le mystérieux sanctuaire.

Là, dans la pénombre, sous un plancher en bois qui

cachait le trou sombre de la voûte, la statue dorée de la divinité était placée sur un piédestal, creusé en cuvette, d'où, par un chenal de pierre, s'échappaient du dehors, à travers la face nord, l'eau lustrale des ablutions. Des cierges de résine odoriférante y brûlaient sans cesse, éclairant d'une lueur rouge et mobile la face énigmatique des dieux aux têtes et aux bras multiples, que jamais ne pouvait contempler la foule des hors castes.

Il y avait quelquefois trois de ces édicules placés sur une seule ligne, chacun destiné à une divinité différente, quelquefois cinq, quelquefois un nombre plus grand encore, mais toujours symétriquement disposés. S'il y en a plus, ce sont des adjonctions disparates et fondations pieuses, qui n'avaient aucun lien avec le plan primitif.

L'enceinte, délimitant un préau rectangulaire, est primitivement une simple barrière de bois, puis un mur plus ou moins orné, percé, sur sa face est, d'une ou plusieurs entrées monumentales, nommées «gopura».

Dans les monuments plus développés, les autres faces du quadrilatère sont également interrompues par des portes monumentales, puis le mur d'enceinte lui-même est aménagé à l'intérieur pour servir d'appui aux toitures d'abris formant clottre.

Ces cloîtres primitifs se transforment en galeries complètes et, alors, on reporte à l'extérieur, concentriquement, l'enceinte elle-même. Le plan des monuments religieux cambodgiens le plus complexe n'est ainsi que le tracé, autour du sanctuaire, d'un plus ou moins grand nombre de galeries reliées les unes aux autres et au sanctuaire lui-même par une série d'autres galeries, encadrant des cours dallées, des piscines, des jardins.

Le plus souvent le monument se développe sur un

sol plat et la différence de niveau entre les divers étages de galeries est insensible, mais à Angkor Vat, par exemple, elles s'étagent sur des soubassements à fort relief, artistement moulurés du reste, de telle sorte que l'ensemble forme une pyramide à gradins dont le sanctuaire est le sommet.

Les bibliothèques ne subissent guère de modifications ; ce sont des corps de bâtiments allongés, peu éclairés, dans lesquels on conservait les livres religieux écrits sur des feuilles de palmier, et les ustensiles d'or affectés au culte.

Quant aux bassins, ce ne sont parfois que de modestes piscines où l'eau des pluies se conserve fraîche et pure sous les feuilles protectrices des lotus sacrés ; mais, près de certains monuments, ces piscines deviennent de véritables étangs, où l'on donnait à certaines époques des fêtes nautiques. On y voyait par exemple des pirogues montées par Voranus, dorées de la poupe à la proue, qui étaient taillées en tête de monstre, lutter de vitesse aux sons des gongs et aux applaudissements des spectateurs ; puis des joutes et des processions.

Des chaussées d'accès, des escaliers, des ponts aux gardes-fous ornés complètent l'aménagement des grands temples dont quelques-uns couvrent 15 kilomètres carrés de superficie, ceux de Beng-Mealea, de Prat-Vihear et d'Angkor-Vat par exemple. Voici le nom de quelques-uns des plus fameux :

1° Le Pho-Vihear, planté sur un piton du Dang-Rech, à près de 1.000 mètres de hauteur, œuvre de plusieurs siècles, à peine terminé au VIII^e^.

2° Celui de Beng-Mealea, élevé sur les ordres de Jazavarman vers la fin du IX^e^ siècle.

3° Le Baïon, dont les tours sont sculptées en tête de

Brahma à quatre faces et qui date à peu près de la même époque.

4° Celui de Bakon.

5° Angkor-Vat qui est du commencement du XIIe siècle.

Ainsi se situe entre le IXe et le XIIe siècle de l'ère chrétienne la période d'apogée de l'art architectural cambodgien.

Le choix de l'emplacement et du décor naturel complète heureusement l'œuvre des architectes cambodgiens. Elle eût été parfaite si l'on n'avait à signaler quelques imperfections de technique et s'ils avaient connu un autre système de voûte que celui dit en encorbellement, qui, ne se prêtant qu'à d'étroites portées, les obligeait à ne concevoir que des corps de bâtiments ne dépassant pas cinq ou six mètres de largeur intérieure.

Malgré cela, leur œuvre fut grande autant par l'effort considérable qu'elle exigea que par sa véritable valeur artistique.

Nous ne la voyons maintenant que diminuée par l'effort du temps, anéantie par la solitude. Mais on comprend qu'au jour de leur splendeur ces temples fastueux aient excité l'admiration des pèlerins chinois qui les visitèrent au cours de leurs longs voyages vers l'Inde, d'où leur venait la lumière bouddhique.

Avec ce que nous voyons de nos jours dans ces pays, où rien ne se modifie, nous pouvons peut-être reconstituer ce que fut un de ces jours de fête.

A l'appel des brahmanes, les gens étaient venus de toutes parts, ceux de l'aristocratie sur leurs éléphants aux howdas dorés, d'autres dans les charrettes légères que traînent les bœufs trotteurs aux cornes ornées de bagues d'or, aux colliers garnis de clochettes.

Ces animaux, ces véhicules emplissent les premières

cours de campements, au milieu desquels sont allumés les feux des cuisines.

La foule s'est précipitée sur les escaliers et s'écoule dans les galeries. Tous, hommes et femmes, ont le buste nu jusqu'à la ceinture, car il est interdit de paraître autrement sous les yeux du roi. Le soleil éclatant éclaire leur peau bronzée, allume des étincelles sur les bijoux des femmes et fait scintiller les cassures des pagnes de soie.

Le monument a sa parure de fête, les hampes qui surmontent les tours sont ornées d'oriflammes, des velums multicolores ombragent les cours. Et, dans l'ombre d'une galerie centrale réservée, le roi est couché sur des coussins de soie.

Un orchestre, dans lequel les gongs dominent, accompagne l'entrée d'une troupe de bayadères. Elles sont huit derrière une coryphée, toutes semblablement habillées. Leur tête est coiffée d'une haute tiare d'or ornée de pierreries ; les lobes de leurs oreilles sont distendus par de lourds boutons ; leur face, passée au safran, est immobile. Sur leur poitrine nue, sur leurs bras, également poudrés au safran, les colliers, les chaînes, les bracelets sont nombreux. Une ceinture à boucle d'orfèvrerie retient à leur ceinture un pagne de soie. Leurs pieds sont nus, les doigts sont ornés de bagues, les chevilles de lourds anneaux d'or.

Elles s'avancent, en glissant sur les dalles, d'un même geste lent, rythmé, longuement étudié dans le gynécée, et avec des ondulations du corps, des enroulements de bras, des renversements prodigieux de main miment quelque scène du Romayana, cette épopée hindoue, qui est encore le recueil des contes de Perrault d'une grande partie de l'Extrême-Orient.

Longtemps la scène continue, puis l'apothéose se

créer une capitale digne de leur grandeur. Ils avaient termine sous une pluie de roses, tandis que dans les galeries lointaines se déroule, au son des gongs d'argent frappés à tour de bras, une longue procession de fidèles, derrière le brancard où l'on porte la statue terrible de quelque divinité.

Les rois cambodgiens de nos jours ont encore leurs bayadères et Sa Majesté Sisowath, qui doit visiter Bordeaux prochainement, est particulièrement amateur de ces artistiques récréations. Il ne voyage guère sans sa troupe, et j'ai eu ainsi, quand il était l'obarat, c'est-à-dire le second roi, l'occasion d'assister à quelques représentations qu'il organisait pendant ses voyages, pour les gens des hameaux auprès desquels il s'arrêtait.

Voici maintenant quelques photographies représentant les monuments dont je viens de vous donner le schéma (*80 projections diverses*).

Tous ces édifices eurent une destination religieuse. D'aucuns prétendent qu'il en est de même de tous ceux qu'on éleva au Cambodge. Un de nos généraux, qui est en même temps un archéologue distingué, a pittoresquement appelé cette manière de voir : la théorie du « tout à Bouddha ». Je ne vais pas vous exposer les pièces du litige, ce serait trop long. En ce qui me concerne, je crois avoir trouvé des édifices qui furent des palais, des habitations ; mais je dois dire que dans un pays où les rois avaient été divinisés leurs demeures devaient évidemment prendre en quelque sorte des aspects de temple.

Il existe cependant, à côté de ces édifices à destination discutable, d'autres travaux qui furent évidemment de l'ordre civil.

Après avoir soumis par les armes toute l'Indo-Chine centrale, les rois, descendants de Kambu, voulurent se

déjà déplacé plusieurs fois le siège de leur résidence; enfin, Yaçovarman commença, tout à fait à la fin du ixe siècle, à élever, non loin des grands lacs, les murs d'Angkor Thom, Angkor la grande, qu'il appela alors Kambu puri, la ville des fils de Kambu, mais dont le renom se perpétua sous le nom de « Nayara », la capitale, d'où nous avons fait avec les Cambodgiens d'aujourd'hui : Angkor.

Ses remparts se développent suivant un rectangle qui a 16 kilomètres de tour. Ils sont construits en blocs de limonite, doublés d'épaulements en terre et précédés d'un fossé large de 100 mètres. Ils sont percés de deux portes sur la face est, et d'une porte sur chacun des autres côtés du quadrilatère.

Ces passages traversent un édifice, carré à la base, dont la partie supérieure est formée par une de ces gigantesques figures de Brahma à quatre faces, semblables à celles qui couronnent les tours du Baïon, que nous avons vues tout à l'heure. De chaque côté de l'ouverture se détachent, en fort relief, les têtes de l'éléphant tricéphale, dont les trompes se déroulent gracieusement jusqu'à terre.

En avant, un pont monumental franchit le fossé. Les gardes-fous sont formés par les corps gigantesques de serpents polycéphales, dont les têtes déployées en éventail se redressent aux extrémités. Vingt-quatre géants de pierre qui paraissent ployer sous le faix, soulèvent, à intervalles réguliers, le corps du monstre.

C'est dans ce majestueux décor, avec pour fond la forêt au feuillage sombre, qu'il faut revoir le défilé des troupes qui occupe les 300 mètres de panneaux d'une des galeries d'Angkor Vat (il s'agit de l'une des projections).

D'abord marchent les contingents des tribus sauva-

ges, ceux-ci sont demi-nus, leurs cheveux sont noués en chignon, dans lequel sont plantées des plumes ; ils sont armés d'arcs et de sabres courts.

Ensuite viennent des soldats porteurs de lances, de javelots, de massues, de poignards aux gardes ouvragées, couverts d'habits de cuir et ayant leurs boucliers suspendus en sautoir. Ils entourent des chars de guerre aux roues légères, attelés de cinq cu six chevaux caparaçonnés, et leurs chefs caracolent sur des bêtes nerveuses couvertes de cuir. Le roi, les hauts mandarins suivent sur des éléphants aux défenses ornées de bracelets d'or, qui marchent majestueusement sous d'épaisses cuirasses. Les oriflammes, représentant des animaux fantastiques, claquent aux vents. Les pompons de soie multicolore ornent le fer des lances, les brides des chevaux, les bâts des éléphants, les timons des chars. De grands tam-tams portés par deux hommes scandent la marche réglant les batteries des tambours et les sonneries de trompettes ; un bruit de grelots, répandus à profusion au cou des chevaux et des éléphants, autour des chars, à la ceinture des hommes d'armes, accompagne l'armée, et les acclamations des femmes assemblées sur les portes monumentales s'y mêlent, lorsqu'elle passe bruyante et multicolore le grand pont aux nagas tordus entre les bras des géants de pierre.

A l'intérieur de la ville, avec le Baïon qui fut un temple, nous trouvons le Phimeanacas, haute pyramide qui supportait peut-être une demeure royale, des magasins, d'autres temples, pas d'habitations particulières.

Angkor la Grande était le cœur de l'empire; les rois qui y résidèrent songèrent donc à faire rayonner tout autour des routes aménagées qui, se prolongeant jusqu'aux extrêmes frontières, en seraient les artères. Les traces de ces travaux sont encore reconnaissables.

L'une d'elles allait vers l'Est rejoindre le Mekhong à hauteur de Kompang Cham.

Une autre vers le Nord-Est contournait l'éperon du Dang-Rek et aboutissait à Bassac, en amont des chutes.

D'autres enfin, franchissant les Dang-Rek, gagnaient la vallée du la Se-Mun.

Simples pistes dans les parties du sol qui ne sont pas atteintes par l'inondation, elles forment digues à travers les parties basses et franchissent les cours d'eau sur des ponts en pierre, qui ont résisté aux crues les plus violentes. Ces sortes de constructions massives, dans lesquelles l'obstacle créé par les piles était égal à l'ouverture entre les arches, nécessitaient, pour donner libre passage aux eaux, l'élargissement du lit. Comme pour les ponts d'accès d'Angkor, les gardes-fous étaient constitués par des corps de nagas polycéphales. Beaucoup sont encore debout; et l'on ne peut s'empêcher, lorsqu'on voit se profiler ces ouvrages puissants sur la verdure sombre des rives, de leur trouver une incontestable grandeur.

De vastes bassins creusés dans le sol jalonnent ces grandes voies, ainsi que les routes secondaires; de nos jours encore, ils sont la seule ressource des voyageurs pendant les longues sécheresses de la saison d'hiver.

L'art architectural cambodgien a fourni de magnifiques motifs de décoration murale.

Certains piliers, certaines frises sont de vrais chefs-d'œuvre. Leurs artistes excellèrent dans l'art de dessiner les moulures, et la longueur du travail ne les effraya pas. Il y a dans Angkor-Vat, Beny-Wealea et quelques autres édifices, des kilomètres de frises délicatement travaillées. Dès qu'ils sortirent de l'ornementation pure et qu'ils abordèrent la représentation de la figure humaine, leur art est plus faible en général; ils

sont très gênés pour le placement des pieds de leurs personnages, et leur donnent alors des formes grotesques.

Les immenses bas-reliefs qui garnissent les 1.200 mètres de panneaux des galeries inférieures d'Angkor-Vat, ne manquent cependant ni de mouvement, ni d'un certain sens de la composition.

Les sculptures détachées furent aussi en général maladroites. Les corps sont gauches, sans modèlé, les figures sans expression. On retrouve cependant dans certaines d'entre elles le type grec, mais maladroitement reproduit.

Nous allons voir quelques-unes de ces compositions.

Tout ce que je viens d'énumérer, trop rapidement peut-être, pour que je vous en aie fait sentir la véritable valeur, sont bien les œuvres d'une civilisation déjà avancée d'un empire puissamment constitué.

Soit que dans leurs temples-palais ils voient se dérouler autour d'eux les pompes fastueuses de la cour, alors qu'entourés de leurs bayadères, ils présidaient à quelque cérémonie religieuse ou recevaient l'hommage des rois tributaires; soit qu'ils contemplent le défilé de leurs armées allant guerroyer par delà des monts, les rois fils de Kambu trouvaient encore leur œuvre immortelle.

Leur renom s'étendait jusqu'à la Chine lointaine. Les peuples les plus divers recevaient leurs lois. Leurs armées étaient invincibles et revenaient de leurs expéditions chargées de butin et traînant les troupeaux d'esclaves qu'on employait à de gigantesques travaux. Cependant, tout à coup, le silence se fait autour d'eux, ils n'écrivent plus leur histoire sur la pierre. La troisième phase de leur histoire, la déchéance, commence. Nous apprenons par les annales des Siamois, leurs

anciens vassaux devenus tout à coup les suzerains, qu'ils abandonnent Angkor, se retirent à Louek, puis à Oudong, enfin à Phnom-Penh, se rapprochant de la mer, du point où débarquèrent Houen-Tien et Kanndinya. Les grands temples sont délaissés et en partie détruits, alors que le plus grand nombre étaient encore inachevés; la forêt reprend ses droits, recouvre tout, envahit tout; les grands arbres poussés dans les interstices des pierres soulèvent les tours historiées et les déforment; la solitude succède au mouvement des cours, et toutes ces résidences royales sont perdues maintenant dans de véritables déserts.

Quelles purent être les causes de cette déchéance subite et si complète? Nous n'avons là, pour nous guider, qu'un seul fait historique certain, la substitution de la puissance thaï ou siamoise à la puissance cambodgienne, mais je n'ai trouvé, quant à moi, d'autres raisons à cette évolution soudaine que celle-ci.

Le royaume brahmanique cambodgien fut en somme une théocratie dans laquelle la plus grande partie de l'élément indigène fut presque tout entier maintenu hors caste dans un esclavage particulièrement dur. Dans un pays où la densité de la population ne dépasse guère 7 ou 8 habitants au kilomètre carré, il fallut dépeupler des provinces entières pour rassembler des ouvriers en nombre suffisant à l'exécution de travaux hors de proportion avec les ressources locales. Beaucoup moururent. Comme tout cela se faisait au nom de divinités mystérieuses et cruelles, il est à croire que celles-ci furent à la fois craintes et abhorrées. Cependant les Thaïs, qui s'organisaient dans la vallée du Menou et du Mekhong central, apportaient une religion plus douce, le Buddhisme. Certes le Buddha n'était pas ignoré des successeurs de Kanndinya,

mais il avait été, pendant toute la période que nous venons d'étudier, rapidement relégué tout à fait au second plan, et sur le grand nombre des monuments, plusieurs centaines, que nous ont laissés les varman cambodgiens, un seul groupe eut une destination incontestablement buddhique. Les Thaïs, instruits par les Birmans, avaient changé tout cela; chez eux les dieux terribles étaient oubliés, devenus des êtres de légendes, et la doctrine douce et démocratique de Gantama était devenue religion d'Etat. Les esclaves de la théocratie brahmanique acceptèrent donc avec enthousiasme ce culte nouveau qui supprimait les castes, appelait tous les hommes, de quelque naissance qu'ils fussent, à remplir les fonctions sacerdotales, et par là à jouir pour un temps des honneurs et des prérogatives qui y sont attachés. Alors, dès que les armées siamoises eurent porté les premiers coups à la puissance des fils de Kambu, ils se levèrent sans doute en masse, chassèrent les brahmanes des temples, démolirent les sanctuaires, mutilèrent les statues des divinités, les jetèrent dans les bassins sacrés, essayèrent de remplacer par des images buddhiques les figures des dieux détestés qu'ils voyaient représentés sur les frontons des édifices, martelèrent les inscriptions où leur nom figurait parmi ceux des esclaves attachés à l'entretien des biens du temple, et le grand empire s'était désagrégé, morcelé. Une ère d'anarchie succéda brusquement à son apogée triomphale.

Les annales modernes se soudent mal à ce passé glorieux. Il n'est plus question chez elles des grands varmans. Le premier des rois qu'elles citent porte le nom moins relevé de « Martu du Concombus dona ». Il semble bien que ce soit une dynastie indigène qui soit montée à cette époque sur le trône, du reste amoindri, que les

rois brahmanes avaient occupé pendant neuf siècles. Et ceci encore vient à l'appui de l'hypothèse de cette Jacquerie qui, selon moi, aurait arrêté l'essor cambodgien.

La plupart de ces monuments sont maintenant abandonnés, et jusqu'à présent personne ne s'était préoccupé de les sauver de la ruine irrémédiable. L'école française d'Extrême-Orient, qui entre dans sa huitième année d'existence, a cependant placé ceux qui sont situés à l'intérieur de nos frontières indo-chinoises sous la protection des lois, et, à la suite de l'inventaire que j'ai été chargé de dresser, ils ont été classés comme monuments historiques. Dans la mesure de ses moyens, elle s'efforce, sinon de les réparer, tout au moins d'en sauver ce qui peut présenter un intérêt plus particulier, c'est-à-dire les sculptures et les inscriptions.

Les inscriptions sont gravées sur les montants des portes, sur des stèles. Elles sont en sanscrit ou en khmer, très souvent, du reste, bilingues. La partie sanscrite énumère en style pompeux les actes méritoires des rois, la partie khmère n'est que l'énumération des charges du peuple, des dîmes dont il était grevé, et la liste quelquefois longue de plusieurs milliers de noms des esclaves attachés au service du temple.

Elles sont très nombreuses, en partie assez bien conservées. Une moitié environ de celles qu'on a signalées ont été traduites. Ces études sont restées presque entièrement dans le domaine de la science française.

Elles ont été entreprises par MM. Bergoigne, Barth et Senart, de l'Institut, après toutefois le savant orientaliste hollandais Kern. M. Aymonier, qui fut administrateur du Cambodge, a traduit une grande partie des textes khmers. Enfin, aujourd'hui, M. Finot, maître de conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes, qui fut pendant six ans directeur de l'Ecole française d'Extrême-

Orient, et à qui je dois tant d'encouragements et de conseils, s'est mis à l'ouvrage à côté de ses deux maîtres de l'Institut. Si nous ajoutons à ces noms ceux de l'abbé Bouillenain, qui le premier signala ces monuments, ceux de Maihat, de Dundard de Lagud, de Francis Garnier, de Moura, de Delaporte, Foureau et Tisad, nous aurons donné la liste à peu près complète des auteurs qui, à des points de vue divers, ont traité de cet art cambodgien dont je viens d'essayer de vous donner une idée d'ensemble.

---

## LE DOLMEN OU ALLÉE COUVERTE DE CURTON

### A JUGAZAN

Par l'Abbé LABRIE

---

Le dolmen de Curton est situé à la limite des communes de Jugazan et Lugasson, sur le territoire et à l'extrémité sud-ouest de la première. Il est à vol d'oiseau à un kilomètre environ des deux dolmens (m. h.) de Peyrelebade ou du Sabatey, à Bellefond (1) et se trouve au couchant du plateau désigné dans la localité sous le nom de Curton.

La découverte en fut faite le 1er mars 1904. Les buissons épais, au milieu desquels il était caché, ayant été

(1) La carte de la Gironde au $\frac{1}{40.000}$ ou atlas du Conseil général, place à tort ces deux dolmens près de Marchadou ; c'est 500 mètres plus à l'ouest qu'ils devraient être indiqués, c'est-à-dire tout près et au midi du Sabatey.

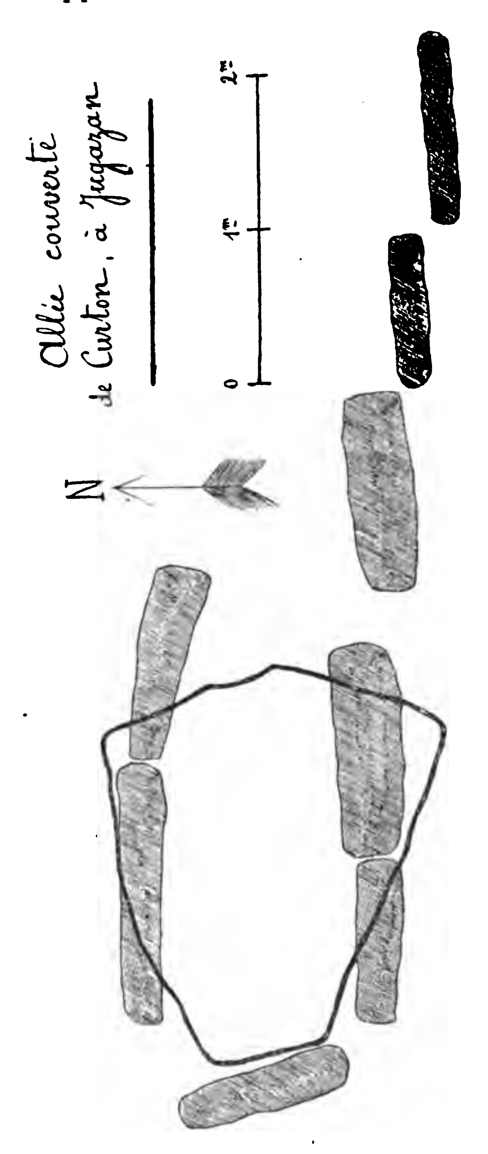
coupés l'hiver précédent, il fut alors possible de l'apercevoir même d'assez loin. Il faut dire aussi que cet endroit est peu accessible, partant peu fréquenté et ne reçoit guère que la visite des propriétaires des champs voisins. C'est ce qui explique que, malgré son état relatif de conservation, ce monument ait pu passer si longtemps inaperçu (pl. I).

Ce dolmen est placé à la limite de deux propriétés appartenant à MM. Boyer et Tauziac, de Jugazan, qui s'empressèrent de nous autoriser à pratiquer des fouilles, et se montrèrent même d'une bienveillance dont nous ne saurions assez les remercier.

Bien qu'on ait l'habitude de donner le nom générique de *dolmen* aux mégalithes semblables à celui dont nous parlons, le nom d'*allée couverte* désigne néanmoins plus spécialement ceux dont la chambre forme un couloir assez étendu ; tel est le cas de celui de Jugazan, comme aussi de ceux de Bellefond.

L'allée couverte de Curton se prolonge donc de $6^{m}50$ dans la direction est-ouest. La partie de l'ouest est encore intacte ou à peu près, les pierres n'ayant fait que céder très légèrement ; elle est constituée par quatre supports ou pierres plates placées de champ, d'une épaisseur moyenne de $0^{m}35$ et dont la longueur dépasse 1 mètre ; l'un des supports a même $1^{m}60$. La table, qui semble avoir glissé quelque peu vers le midi, a gardé néanmoins une position presque horizontale. Elle a $2^{m}50$ de long sur $2^{m}20$ de large et son épaisseur moyenne est de $0^{m}45$. Détail important à noter : la pierre qui fermait l'entrée à l'ouest est encore à sa place ; elle s'est simplement inclinée en dehors, de telle sorte qu'on peut de ce côté comme de l'autre entrer facilement dans le dolmen. La largeur de la chambre sous la table entre les premiers piliers est de $1^{m}30$. La

suite du monument vers l'est est représentée par les trois autres supports du midi encore debout, mais plus




ou moins déviés de leur direction première par la

végétation puissante des chênes. Quant aux supports du nord et aux autres tables, ils ont été enlevés à une époque qui n'est sans doute pas très ancienne. Comme on l'a vu par les dimensions qui viennent d'être données, la table est un énorme bloc qu'il doit être extrêmement difficile de déplacer. C'est même à cette circonstance qu'est due la conservation de cette partie de l'allée couverte ; car il nous a été affirmé qu'il y a quelque cinquante ans on avait utilisé les pierres de l'est, mais qu'en arrivant vers l'ouest les difficultés n'avaient pu être vaincues et que force avait été de laisser les choses en l'état. La hauteur de la table, au-dessus du sol primitif, à l'intérieur, est de 1^m^ 30, et il faut naturellement se courber pour passer (pl. I).

Les fouilles faites la semaine qui suivit la découverte durèrent cinq jours. Elles furent commencées par l'ouest, c'est-à-dire dans la partie conservée du monument. Dès les premiers coups de pioche, il fut facile de voir que ce côté avait été vidé à une époque très reculée. Au reste, des débris de deux vases différents de l'époque gallo-romaine et des traces de foyer vinrent fixer ce point, tout en indiquant l'époque de la première violation du dolmen. Il est même probable qu'à partir de ce moment il a presque toujours servi de refuge ou d'abri. C'est ainsi qu'un cultivateur de Bellefond, qui se trouvait là au moment des fouilles, affirmait s'y être souvent reposé pendant l'été ou même réfugié en temps d'orage. Mais grande fut sa surprise à la vue des ossements humains qui en étaient retirés, et il avoua ingénument que, s'il avait su qu'il en fût ainsi, il ne serait pas venu dormir à cet endroit.

Au lieu de placer des pierres sur le sol pour daller l'intérieur de la chambre sépulcrale, l'homme néolithique avait utilisé le rocher lui-même qui formait un

dallage naturel assez régulier, se contentant de mettre de petites pierres plates dans les trous ou dépressions.

C'est donc sur le rocher que reposaient les six squelettes que nous avons trouvés dans le monument jusqu'à l'extrémité, au levant. Il faut probablement en ajouter deux qui avaient disparu vers l'entrée. La couche qui les renfermait avait à peine un pied d'épaisseur et était mêlée de petites pierres et de racines. Autant qu'il a été possible de s'en rendre compte, les squelettes étaient étendus deux à deux et assez complets, mais en très mauvais état de conservation. Ce sont bien les racines des arbres voisins qui ont surtout occasionné des dégâts, non seulement en faisant éclater les os au milieu desquels elles s'étaient développées depuis des siècles, mais aussi en rendant les fouilles extrêmement difficiles.

Ces ossements ont été recueillis avec soin et adressés au docteur Manouvrier, professeur à l'Ecole d'anthropologie de Paris. Nous avions déjà observé que les tibias étaient tous très aplatis, caractère constant de la race néolithique, mais il était nécessaire de soumettre ces restes à l'examen du savant spécialiste (voir la note ci-après).

Le mobilier funéraire qui accompagnait les ossements humains offre quelque intérêt. Ce sont d'abord trois coquilles percées d'un trou de suspension; deux sont en bon état (pl. II, fig. 1 et 2) et appartiennent aux genres *Cardium* et *Pectunculus ;* puis une pendeloque en os assez simple, mais fort bien exécutée (pl. II, fig. 3).

L'objet le plus curieux est incontestablement un os travaillé long de 17 centimètres, large de 1 cent. 1/2, plat (2$^{mm}$ d'épaisseur), et terminé par une sorte de croissant renversé. La partie supérieure, qui est la plus intéressante, se trouvait malheureusement contre

une souche, engagée à travers de nombreuses racines et déjà endommagée. La forme en ressort néanmoins assez nettement (pl. II, fig. 4).

Il s'est trouvé aussi une partie (section de 4 centimètres de long) d'un autre os travaillé un peu plus étroit et plus épais que le premier et qui devait appartenir à un objet identique.

Deux autres dolmens ont donné un os travaillé semblable : le dolmen de Peyrelebade (celui de l'ouest), à Bellefond, fouillé par M. Daleau en 1879 (1) et le dolmen de Fargues (2) (Lot-et-Garonne). Ce dernier est assez rapproché de ceux de l'Entre-deux-Mers pour qu'on puisse dire que semblable objet n'a été trouvé jusqu'ici que dans cette région du Sud-Ouest.

On ne peut guère admettre qu'il s'agit d'un outil proprement dit. Il faudrait plutôt y voir un emblême, mais dont la signification nous échappe complètement.

Lorsqu'on enleva les supports de l'est et du nord, on brisa un vase néolithique dont il ne restait plus au moment des fouilles que quelques fragments. Il faut en dire autant d'une hache en silex.

Le dolmen contenait enfin quelques éclats de silex placés là intentionnellement et une fort bonne herminette en silex poli, bien conservée et d'une belle patine blanchâtre (pl. II, fig. 5).

Les fouilles pratiquées dans cette région excitent au plus haut point la curiosité du public. M. Daleau, faisant des recherches près de Frontenac, a pu constater que dans une même journée plusieurs centaines de personnes étaient venues successivement voir les

---

(1) Voir *Soc. arch. Bordeaux*, VI, p. IX.

(2) Voir *Matériaux pour servir à l'histoire de l'homme*, XI[e] vol., p. 22 à 30 (fig. 20) : « objet en os poli, fragment, usage inconnu ».

travaux. Quant aux réflexions qui sont faites, il est regrettable qu'on ne puisse les noter toutes. Lorsqu'on ne cherche pas le *veau d'or,* c'est au moins un « seigneur anglais » enterré là avec son armure, naturellement d'une grande valeur, et ceux qui ont lu un peu vont jusqu'à affirmer que c'est un « général gaulois ».

Curton est un endroit retiré, aussi avons-nous eu peu de visites : cependant il était inévitable qu'on vînt voir. Les uns se demandaient comment on avait pu placer une aussi grosse pierre sur les autres ; d'autres trouvaient extraordinaire qu'on ne se fût pas aperçu plus tôt de la présence de squelettes placés presque à fleur du sol ; près du dolmen on parlait bien de sept ou huit squelettes, mais comme quelques femmes étaient venues « à la fin de la journée ils se montaient à plus d'un cent ».

Les enfants de l'école, eux aussi, vinrent voir ce qui se passait à Curton et l'un d'eux, après avoir considéré le monument, fit observer aux autres qu'il était bien semblable au dolmen représenté dans leur livre de classe. Ceci était bien ; mais il ajouta que c'était sur cette grosse pierre que les druides égorgeaient leurs victimes, etc. Il est bien surprenant que depuis un si grand nombre d'années qu'on fouille les dolmens, cette erreur soit accréditée encore pour ainsi dire officiellement, ces monuments ayant été avant tout des lieux de sépulture (1).

---

(1) Au commencement de son *Histoire de l'Europe et particulièrement de la France,* ouvrage destiné aux lycées et colléges, Victor Duruy dit que les druides étaient « ministres d'un culte sanguinaire » et que « d'horribles superstitions, des sacrifices humains ensanglantaient les grossiers autels qu'ils dressaient au fond des forêts séculaires ». En affirmant ainsi que les dolmens étaient des autels, les historiens se sont attardés à de pures hypothèses. En tout cas, si quelqu'un voulait supposer que ces

Au surplus, les enfants ne parurent pas s'en trop préoccuper et eurent vite fait de monter sur la table, ce qui remet naturellement en mémoire le récit de Rabelais au sujet de la pierre levée ou dolmen de Poitiers. Le célèbre auteur, qui n'est jamais embarrassé pour trouver une explication, nous affirme plaisamment que Pantagruel ayant eu compassion des étudiants de cette ville, ses compagnons, qui ne savaient à quoi passer le temps, prit une grosse roche qu'il plaça sur quatre piliers au milieu d'un champ « affin que lesdictz escholliers, quand ilz ne sçauroient aultre chose faire, passassent temps à monter sus ladicte pierre » (1). Il semble que ceci ne concerne plus les enfants ou jeunes gens, car monter sur la table est devenu pour tous une manière pour ainsi dire classique de visiter un dolmen.

*
* *

M. le Dr Manouvrier, de l'Ecole d'Anthropologie de Paris, a bien voulu examiner les ossements du dolmen de Curton, et a rédigé à leur sujet une note qu'il nous a autorisé à publier, ce dont nous lui sommes extrêmement reconnaissant. Voici les observations du savant professeur :

« D'après les débris utilisables et spécialement les » fragments de tibias, il y avait dans la sépulture *au » moins* 8 individus adultes dont 5 hommes et 3 fem- » mes.

» Les tibias étaient tous plus ou moins platycnémi-

---

monuments ont eu simultanément ou successivement plusieurs destinations, il serait bien forcé d'admettre que l'opinion qui les regarde comme des *nécropoles* est la seule qui puisse être démontrée avec certitude.

(1) Pantagruel, liv. II, ch. V.

» ques, les masculins plus que les féminins, comme
» dans la plupart des sépultures dolméniques.
» Voici le détail de 7 cas mesurables :

| TIBIAS | DIAMÈTRES antéro-postérieur | transverse | SOMME | INDICE |
|---|---|---|---|---|
| Masculins..... | $40^{mm}$ | $20^{mm}$ | $60^{mm}$ | 50,0 |
| | 37 | 24 | 61 | 64,9 |
| | 35 | 21 | 56 | 60,0 |
| | 33 | 24 | 57 | 72,7 |
| Féminins...... | 29 | 22 | 51 | 75,8 |
| | 28 | 21 | 49 | 75,0 |
| | 26 | 19 | 45 | 73,1 |

» Les fragments de parties supérieures de fémurs » indiqueraient la présence de 9 individus adultes. Mais » en raison de la petitesse de plusieurs de ces frag- » ments, il se peut que deux d'entre eux proviennent » du même individu.

» Voici les mesures qui ont pu être prises pour obte- » nir l'indice de platymérie et l'indice pilastrique :

**Indice de platymérie.**

| DIAMÈTRES antéro-postérieur | transverse | Indice |
|---|---|---|
| 27 | 22 | 81,4 |
| 29 | 21 | 72,4 |
| 27 | 24 | 88,8 |
| 31 | 23 | 74,2 |
| 29 | 20 | 68,9 |
| 30 | 20 | 66,6 |
| 32 | 26 | 81,2 |
| 33 | 28 | 84,8 |

**Indice pilastrique.**

| | | |
|---|---|---|
| 30 | 28 | 107,1 |
| 32 | 28 | 114,3 |
| 28 | 25 | 112,0 |

» La platymérie plus ou moins prononcée était donc » très commune. Le pilastre fémoral était assez sail- » lant ».

---

## REMARQUES SUR LES MONUMENTS MÉGALITHIQUES

### DE L'ENTRE-DEUX-MERS

**Par l'Abbé LABRIE**

Si l'Entre-deux-Mers fournit de nombreux objets se rapportant à l'époque néolithique, haches polies, silex divers et poteries, il faut convenir que les monuments de cette époque y sont relativement rares et que ceux qui subsistent encore sont pour la plupart en assez mauvais état. Sans doute la fertilité du sol a depuis longtemps obligé les habitants à se débarrasser de ces « grosses pierres » gênantes et à aplanir leurs champs pour les cultures.

Sans avoir la prétention de dresser une nomenclature complète des monuments mégalithiques de cette contrée, nous voulons simplement attirer l'attention sur des mégalithes nouveaux ou peu connus et rappeler le souvenir de ceux qui ont disparu, tandis qu'il reste encore assez de témoignages ou de preuves pour démontrer qu'ils ont existé.

On sera moins surpris de constater que ces monuments, dont quelques-uns sont encore debout, se trouvaient en assez grand nombre sur les coteaux qui dominent l'Engranne, si l'on considère que sur le plateau de Roquefort, près de Lugasson, était établi un camp

néolithique très important. Léo Drouyn le décrit et en donne un plan dans l'introduction de sa *Guienne militaire ;* il l'appelle « oppidum gaulois » et en parle de nouveau dans les *Variétés girondines* (1). On y a trouvé une grande quantité de haches polies, des tranchets et grattoirs se rapportant à la même époque, des casse-tête ou pierres taillées percées d'un trou, des fragments de polissoirs et beaucoup de poteries grossières, épaisses, faites à la main et appartenant à l'âge de la pierre polie. Roquefort était donc un centre actif de fabrication et incontestablement une station de premier ordre connue alors dans toute la région.

Les dolmens ou allées couvertes du Sabatey ou de Peyrelebade, à Bellefond (m. h.), sont situés à 2 kil. 1/2 du camp néolithique de Roquefort. Il y a déjà un grand nombre d'années qu'ils ont été signalés et ils ont été souvent visités depuis, car pendant longtemps c'étaient les plus connus de l'Entre-deux-Mers et même de la Gironde, qui ne possède presque plus de dolmens. Léo Drouyn en a donné plusieurs fois des descriptions et des dessins (2). Le savant archéologue réunit les deux monuments en une seule allée couverte, ce qu'il est bien difficile d'admettre, étant donné surtout qu'ils ne sont point sur le même alignement et que l'un ne peut être considéré comme la suite de l'autre ; le vieux chemin, qui de temps immémorial passe entre les deux, serait une présomption de plus pour qu'ils soient séparés (3). Les pierres de celui de l'est, qui devait avoir

(1) I, 392.

(2) *Soc. Archéol. de Bordeaux*, I, p. 157 ; *Variétés girondines*, I, p. 385.

(3) Il faudrait ainsi admettre une allée couverte « ondulée comme les replis d'un serpent », dit Léo Drouyn. En France, les allées couvertes sont droites ; on n'en cite qu'une simplement coudée, celle du Rocher, à

trois tables, sont renversées. Quant à celui de l'ouest, il est moins bouleversé, et, bien que l'énorme table touche terre du côté du levant, on peut encore se rendre compte de son importance, et malgré tout il a conservé l'aspect imposant des grands dolmens. Le dallage, peu profond et qui a été complètement découvert au moment des recherches, se continue un peu vers l'ouest, où devait exister au moins une autre table.

C'est M. Daleau qui, à deux reprises, a pratiqué des fouilles au Sabatey. L'objet le plus intéressant qui accompagnait quelques ossements humains, des silex, et des débris de poteries, est un os travaillé (pl. III) semblable à celui qui a été trouvé plus tard dans le dolmen de Curton. Il a été question déjà de ce curieux os travaillé, mais il n'a jamais été figuré (1).

Le dolmen de Curton, qui n'est guère qu'à un kilomètre au nord-est de Bellefond, est situé dans Jugazan; il ne fut découvert et fouillé qu'en 1904 (2). Il est en meilleur état que les premiers et la table vers l'ouest repose encore sur les quatre piliers.

Le groupe mégalithique de Bignon, à Sainte-Présentine, dans la commune de Sallebruneau, est remarquable (3). Il se compose de deux dolmens et d'une allée couverte. Le dolmen qui est à l'ouest du vieux

---

Plougoumelenc (Morbihan), ainsi que l'exceptionnel dolmen circulaire de Kervihar, à Carnac. Il est bien surprenant que Léo Drouyn, après avoir parlé d'allée *ondulée* à Bellefond, ayant ensuite à décrire les dolmens de Sainte-Présentine, dont il est question plus loin et qui sont également séparés par un vieux chemin, dise précisément qu'ils sont indépendants, parce qu'ils ne sont pas sur le même alignement. A plus forte raison alors convient-il de le dire de ceux de Bellefond, bien moins en ligne que les autres.

(1) *Soc. arch. de Bordeaux*, VI, p. IX.

(2) *Ibid.*, 1906, 1er fascicule.

(3) *Variétés girondines*, III, p. 143.

chemin avait de grandes proportions ; deux piliers sont encore debout, mais le reste est renversé. Le second dolmen, placé au nord-est du premier et sous tumulus, est assez petit et n'a qu'une table. L'allée couverte a 13$^{m}$60 de long ; elle n'a que 0$^{m}$60 de large en moyenne et les piliers n'en sont pas très hauts, de sorte que s'il y avait bien la place pour les sépultures, un homme pouvait y passer très difficilement, contrairement à ce qu'on observe ailleurs.

Le grand dolmen renversé et une partie de l'allée couverte, dont il reste la plupart des supports, ont été fouillés par MM. Dulignon-Desgranges et Daleau. Le propriétaire a fouillé le reste (1). On y a trouvé des lames de silex, des haches polies, des dents et des coquilles percées pour servir de pendeloques ou faire des colliers. Parmi les ossements humains, un tibia offrait une curieuse particularité : cassé du vivant du personnage, la soudure s'en était faite très nettement.

Après ces dolmens, qu'on peut considérer comme existant encore, quel que soit leur état de conservation, il y a lieu de signaler ceux qui ont été observés par des hommes compétents, mais qui sont actuellement détruits, ou dont il reste si peu de débris qu'on doit les donner comme disparus.

Ce sont d'abord, à Nérigean, les deux dolmens détruits du bois de l'Arcan et de la Pierre levée, près de la métairie du Bois (2).

Le dolmen de Peyrelebade, à Pujols de Castillon, près de La Vergne ou du Carcaillet, cité par Jouannet (3), a été détruit par le propriétaire, qui, ne pou-

(1) Il n'a pu dire exactement ce qu'étaient devenus les objets qu'il y a trouvés et pratiquement il faut les tenir pour perdus.

(2) *Soc. arch. de Bordeaux*, II, p. 198.

(3) *Statistique de la Gironde*, I, p. 212.

vant briser ces grosses pierres, les a enfoncées dans son champ à près d'un mètre de profondeur (1).

Le dolmen des Trois-Pierres, à Mauriac, est également détruit depuis longtemps (2). Il se trouvait à l'extrémité méridionale de la commune sur les limites de celle de Cleyrac, à 500 mètres environ du moulin de Grosseval. Deux pierres, probablement des supports, sont encore des deux côtés de la route qui va de Mauriac à Castelmoron. Le reste du dolmen a été brisé lors de la construction de cette route et utilisé pour le pavage, et les deux pierres qui subsistent encore sont menacées du même sort. Celle qui est à l'ouest de la route, porte à un de ses angles un cercle de $0^{m}50$ de diamètre formé par un sillon intentionnellement et profondément tracé, lequel, par le fait, laisse en son milieu une sorte de bosse hémisphérique quelque peu aplatie (pl. V, fig. 1). Cette grossière sculpture rappelle tout à fait l'extrémité de certains menhirs entaillés et il est bien difficile d'admettre que ceux qui ont ainsi travaillé cette pierre n'aient poursuivi le même but que ceux qui ont taillé les menhirs. En tout cas, il serait important d'assurer la conservation de ce curieux spécimen de l'art mégalithique (3).

D'autres localités désignées sous le nom de *Trois-*

---

(1) *Variétés girondines*, II, p. 235.

(2) *Variétés girondines*, II, p. 496.

(3) Si on se reporte aux discussions concernant le cromlech de Lervaut, à Gaillan, contesté précisément à cause des entailles de plusieurs de ses pierres, on s'expliquera pourquoi Léo Drouyn ne s'arrête pas à la pierre travaillée; il aura craint sans doute de nuire à l'authenticité de ce qu'il donne ici pour les restes d'un dolmen, si toutefois il a vu lui-même les pierres. A l'encontre de ce silence, nous avons le témoignage des vieillards de la localité qui ont toujours vu cette sculpture, dont l'origine néolithique ne doit pas être contestée. Au reste, depuis un certain nombre d'années, on a trouvé des entailles semblables sur d'autres mégalithes.

*Pierres* ont possédé un dolmen, qui a été détruit à une époque indéterminée, mais dont le souvenir nous a été conservé par cette dénomination.

Tantôt ce nom se trouve dans de vieux titres, comme pour « las tres peyras » situées près de la fontaine de Sallebruneau (1), tantôt ce nom subsiste encore, comme pour les Trois-Pierres de Riocaud, à 2 kilomètres environ au midi de l'église, sur la route qui conduit à Duras.

Le nom de *Peyrelebade* désigne également des monuments mégalithiques. On a déjà remarqué ce nom à Bellefond pour des dolmens qui existent et à Pujols pour un dolmen qu'on pouvait voir il y a un certain nombre d'années.

Souvent ce nom a persisté et a survécu à la chose qu'il désignait primitivement. C'est ainsi que nous trouvons Peyrelebade à l'extrémité nord-est de la commune de Naujan. A Lugagnac se trouve aussi un petit village désigné sous ce nom ; il n'est qu'à 300 mètres au nord-est de l'église.

Ce nom se retrouve à Jugazan, mentionné dans un dénombrement présenté en 1671 au maréchal de Duras, seigneur de Rauzan (2). L'endroit désigné est au nord du chemin qui conduit de Joanin à la Pontrique. Ce dolmen ne se trouvait guère à plus de 500 mètres de celui de Curton, mais en était séparé par un vallon très profond.

D'autres dolmens, sans doute très nombreux, ont non seulement disparu, mais n'ont pas même laissé de nom qui puisse nous faire supposer qu'ils ont existé.

Quelquefois cependant une circonstance fortuite peut les révéler. Il y a quelques années, tout près du

(1) *Ibid.*, III, 5.
(2) *Ibid.*, I, 271.

petit bois qui est à l'est de La Basque, à Jugazan, on venait de défricher un champ pour y planter de la vigne, et sur un point il fut possible d'observer de rares débris d'ossements humains, des silex et des fragments de haches polies et de poteries néolithiques. Précédemment des haches en silex y avaient été trouvées et remises à un pharmacien de Rauzan. On est bien là en présence d'une sépulture néolithique de l'époque des dolmens et il faut admettre que, les pierres ayant été enlevées depuis plus ou moins longtemps, il n'était resté de cette sépulture qu'un certain nombre de débris, qui n'ont été atteints que par un défrichement plus profond que celui des cultures habituelles. Cela a dû se produire ailleurs, mais passer inaperçu.

Le fait qu'on a trouvé une hache polie, des débris de poteries néolithiques et une pendeloque en pierre au lieu dit *Cabane de Taulis,* à l'extrémité méridionale de Blasimon, rentrerait bien dans le cas qui vient d'être signalé, mais l'absence d'ossements doit empêcher de conclure dans le même sens. A plus forte raison convient-il de ne pas tenir compte, toujours en ce qui concerne le fait d'un dolmen disparu, de la découverte, par exemple, d'une petite hache votive trouvée isolément, bien que les objets de cette nature fussent destinés à des sépultures néolithiques. Ce ne sont là que de simples présomptions et non des faits dont on puisse faire état avec certitude.

Sur la carte qui accompagne les *Variétés girondines,* Léo Drouyn marque un monument mégalithique à Casevert, point admirablement situé à 121 m. d'altitude au midi de Rauzan. L'éminent archéologue a dû avoir pour cela des motifs sérieux, on n'en peut douter, mais par inadvertance il aura omis de donner des détails dans le texte; aussi en est-on réduit aux

conjectures. Nous avons pourtant recueilli à cet endroit une petite hache polie et une pendeloque en roche schisteuse, et, si la présence de ces objets ne peut par elle-même prouver l'existence d'un dolmen, elle est toujours de nature à confirmer le fait avancé par Leo Drouyn.

Quant aux localités désignées sous le nom de l'*Homme-mort,* on a voulu aussi y voir un souvenir se rapportant aux temps néolithiques. Si ce nom a été motivé à l'origine par la découverte de sépultures, rien non plus n'indique l'époque de ces dernières et là encore il est préférable de ne pas conclure avec certitude. Des localités ainsi désignées se trouvent près de Targon, sur la route de Ladaux, et près de Monségur, sur la route de Saint-Vivien.

Quant aux *tumulus,* ils n'appartiennent pas tous à l'époque des mégalithes et il ne peut en être question ici qu'en tant qu'ils recouvrent un dolmen.

Ceux que Leo Drouyn attribue à l'époque préhistorique, à Bignon, près Sallebruneau (marqués D F H), doivent être supprimés (1). Il faut en dire autant de celui de Chollet, près Frontenac, vérifié par M. Daleau, en 1904.

Tandis que l'homme néolithique cherchait pour ses sépultures à construire des sortes d'*antres* en grosses pierres, parfois aussi il se servait de ceux que la nature lui offrait. De là, l'utilisation des cavernes ou même des abris à l'époque des dolmens.

La caverne de Fontarnaud, à Lugasson, après avoir été longtemps habitée pendant l'âge du renne, a servi à l'époque néolithique de grotte sépulcrale. Nous n'insistons pas sur ce fait, puisque cette importante caverne doit faire l'objet d'un mémoire spécial.

---

(1) *Variétés girondines*, III, p. 143.

Les abris du Grand-Moulin, également à Lugasson, ont encore donné des sépultures avec poteries grossières, débris de haches polies et même une hache de bronze, que les carriers ont mutilée, puis perdue, mais qui, d'après leur description, serait de l'époque morgienne, c'est-à-dire de la fin de la période dolménique.

*
* *

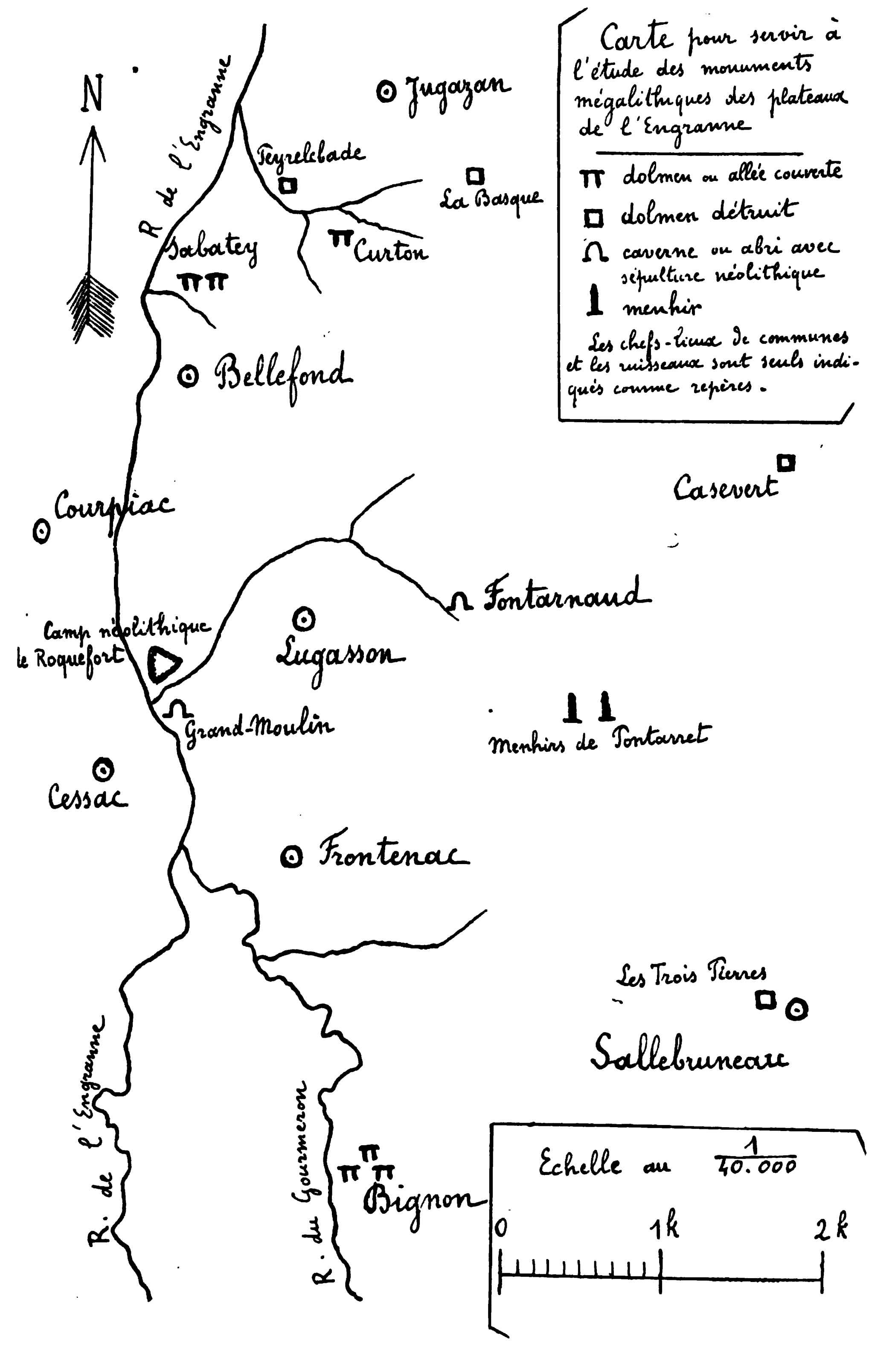
L'Entre-deux-Mers possède aussi des menhirs. Comme parmi les dolmens, les uns sont debout, les autres renversés et d'autres enfin détruits.

Deux menhirs existent à Lugasson, vers la limite sud-est de cette commune avec celle de Frontenac, sur le plateau qui domine Pontarret. On les appelle les *grandes bornes* (1).

Une de ces pierres est placée près de la limite des trois communes de Blasimon, Lugasson et Frontenac; elle a eu à supporter beaucoup d'injures, a été presque taillée d'un côté et on lui a enlevé des fragments plus ou moins notables pour le bornage des champs voisins. Telle qu'elle est, elle doit néanmoins être conservée, bien qu'elle n'offre plus l'intérêt d'un menhir intact.

Il en est tout autrement de l'autre pierre, placée à moins de 300 mètres à l'ouest de la première, tout près du même vieux chemin. Ce menhir se trouve sur la lisière d'un bois (propriété Saric), à quelques mètres de la limite de la commune ; il mesure 1$^{m}$80 de haut et est large en bas de 0$^{m}$80 (v. pl. IV). Quant aux trous qui se trouvent dans la pierre, surtout celui qui en traverse une partie dans le sens horizontal, vers le milieu de sa hauteur, il est difficile de dire si les néolithiques y ont attaché quelque importance. En tout

(1) *Variétés girondines*, I, p. 392.



Carte pour servir à l'étude des monuments mégalithiques des plateaux de l'Engranne
dolmen ou allée couverte
dolmen détruit
caverne ou abri avec sépulture néolithique
menhir
Les chefs-lieux de communes et les ruisseaux sont seuls indiqués comme repères.
N
Jugazan
R. de l'Engranne
Peyrelebade
La Basque
Sabatey
Curton
Bellefond
Casevert
Courpiac
Fontarnaud
Camp néolithique le Roquefort
Lugasson
Grand-Moulin
Menhirs de Pontarret
Cessac
Frontenac
Les Trois Pierres
Sallebruneau
R. de l'Engranne
R. du Gourmeron
Bignon
Echelle au 1/40.000
0
1k
2k

cas, ces trous sont naturels et se rencontrent assez fréquemment dans le calcaire à astéries de la contrée. Tout près de ce menhir, on a trouvé des haches polies et autres silex de la même époque. Ce menhir et le premier sont probablement les restes d'un alignement plus ou moins important.

A Blasimon, près de la chapelle de Bonne-Nouvelle git un menhir renversé de 2$^{m}$50 environ de longueur sur 1 mètre dans sa plus grande largeur, et de 0$^{m}$40 à 0$^{m}$50 d'épaisseur. Les autres pierres indiquées par Leo Drouyn, à l'est de la chapelle en suivant le vieux chemin, n'existent plus (1).

La « grand boyne » de Balette se trouve à un peu moins de 400 mètres de cette localité, près du chemin qui conduit à Chapoux, au nord-est de la commune de Mauriac. Ce menhir, tout couvert de lichens, a 1$^{m}$50 de hauteur et une largeur moyenne de 60 centimètres. S'il n'est pas entier, ce qui est fort possible, c'est sa base qui a dû être sacrifiée. Lors de la construction du chemin, on eut l'occasion de le déplacer un peu et on trouva à côté une belle hache polie en silex blanchâtre (2).

Il en est des menhirs comme des dolmens; nous n'en connaissons quelques-uns que par des souvenirs.

C'est d'abord *Peyrefite* à un kilomètre au nord de La Réole. Le nom de Pierrefite est le plus répandu dans toute la France pour désigner les menhirs.

Dans les *Variétés girondines* (3), Léo Drouyn fait observer qu'au nord-ouest de Blasimon, une pièce de terre située dans le tènement de Fonbeude s'appelait la *Grand Peyre*. Sur le plateau qui s'étend au sud-est

(1) *Variétés girondines*, III, p. 69.
(2) Renseignement de M. Grave de Saint-Antoine du Queyret.
(3) III, p. 72 en note.

de la Romagne, à 400 mètres environ de l'église, existe aussi un endroit désigné sous le nom de la *Grand Peyre*.

A l'ouest des Trois Pierres de Riocaud se trouve la *Peyre de Viré-Méjour,* c'est-à dire « pierre de tourne midi » (1). Cette dénomination rappelle quelque légende ou peut-être quelque susperstition qu'il est actuellement difficile de saisir.

A Montignac, dans le canton de Targon, sur un plateau élevé près de Palem, se trouve un endroit appelé *le Rocher,* et à 500 mètres au midi de Margueron une localité appelée *le Roc*.

Ces dénominations n'ont de valeur en l'espèce que parce qu'elles appartiennent à des régions dépourvues de calcaire et où les habitants, au début des temps historiques, ont été précisément surpris de voir d'aussi gros blocs. Cette observation est très importante.

Tous les menhirs signalés, ceux de Lugasson, Mauriac, Blasimon (la Grand Peyre), Romagne, Riocaud, Montignac et Margueron, sont sur des plateaux élevés, constitués par des argiles et mollasses aquitaniennes, bien au-dessus du niveau du calcaire à astéries qui fournit la pierre. Il faut en excepter le menhir renversé de Blasimon et Peyrefite, près La Réole.

En outre, quand bien même quelques-unes de ces énormes pierres auraient servi au moyen âge à délimiter des territoires de seigneuries ou d'anciennes paroisses, cela ne saurait infirmer leur caractère de menhir. N'est-il pas naturel, en effet, qu'on ait utilisé des mégalithes commes limites, surtout sur les hauteurs où ils sont généralement placés et où les limites naturelles, telles que les cours d'eau, font complè-

(1) En beaucoup d'autres endroits, des menhirs sont désignés par ces expressions : *pierres qui tournent* ou *pierres qui virent.*

tement défaut. Le contraire serait plutôt surprenant. Au reste, parmi ceux qui ont été signalés, celui de Pontarret, placé à l'est, est le seul qui ait pu servir à délimiter. La *grand boyne* de Mauriac est bien également près d'une limite, mais pas à un angle, ce qui n'a aucune signification comme bornage. Philippe Salmon fait observer, en ce qui concerne le département de l'Aube (1), que dans les anciens procès-verbaux on a parfois trouvé des repères empruntés à des monuments mégalithiques.

Quelques amateurs, trouvant sans doute qu'il n'y avait pas assez de mégalithes véritables, en ont parfois imaginé d'autres avec plus ou moins de vraisemblance ou d'à propos. Sur une carte postale (2) se trouve représenté un assez beau rocher avec l'indication suivante : « 234 — Nérigean, près Libourne — menhir du vallon de la Fée — château de Fourens ». Certes, la phototypie fait un assez bon effet et le site est pittoresque, mais tout cela ne suffit pas pour faire considérer comme menhir une grosse pierre détachée du banc calcaire voisin, quelque étrange que soit sa position (3).

---

(1) *Assoc. franç. pour l'avanc. des sciences*, 1879, p. 820.

(2) Edition Henry Guillier, Libourne. — La pierre de la carte postale, tout près de la métairie du Bois (v. p. 55), ne peut être celle qu'y a signalée Léo Drouyn, qui, sans d'autres preuves, n'aurait jamais présenté comme restes d'un dolmen des blocs informes reposant simplement sur le sol. Au reste, des fouilles faites autour de la pierre ont donné un résultat absolument négatif.

(3) Il faut en dire autant du mégalithe de Lussac, situé à un kilomètre sud-ouest de cette localité. Ducourneau, dans la *Guienne historique et monumentale,* l'appelle *dolmen* (I, p. 9), nom que lui conteste Léo Drouyn (*Soc. arch. de Bordeaux,* III, p. 55), lequel n'y voit qu'un bloc détaché du coteau qui domine le vallon du Lavié. La carte de la Gironde au $\frac{1}{40000}$ ou atlas du Conseil général le transforme en *menkir!* Peut-être vaudrait-il mieux ne plus s'occuper de ce « mégalithe », en faveur duquel on ne peut apporter aucune preuve sérieuse d'authenticité.

Comme on le voit par cette étude sommaire, les monuments mégalithiques sont assez nombreux en Entre-deux-Mers; c'est même la seule partie de la Gironde qui possède des dolmens bien conservés. On doit donc y signaler :

1° Deux dolmens ou allées couvertes dont les tables ont conservé leur position horizontale;

2° Quatre dolmens ou allées couvertes dont les tables et supports sont en partie renvervés;

3° Onze dolmens détruits;

4° Quatre menhirs existant encore, dont un est renversé et un autre endommagé;

5° Six menhirs détruits.

On pourrait y ajouter une caverne et un abri ayant servi pour des sépultures de l'époque des dolmens.

*
* *

Si maintenant nous quittons l'Entre-deux-Mers, nous ne trouvons pour le reste de la Gironde qu'un menhir encore debout, mais qui est un mégalithe fort remarquable; c'est celui de Pierrefite, à Saint-Sulpice de Faleyrens (m. h.).

D'autres menhirs ont disparu; c'est d'abord celui des Beutres, commune de Mérignac (1), puis celui du lieu dit la *Grosse Pierre,* à Saint-Vivien-la-Fosse (2) et enfin celui de *Peyre Haoute,* à Bégadan (3). Peut-être convient-il de faire observer, bien qu'avec quelques réserves, que le nom donné à la porte du *Caillou* (anciennement Calhau), à Bordeaux, peut rappeler un

(1) Note inédite de M. Gassies, communiquée par M. Daleau.

(2) Renseignement dû à l'obligeance de M. Daleau.

(3) *Soc. arch. de Bordeaux,* XXIII, p. 3. — Ce nom peut également désigner des dolmens, comme à Léognan.

menhir disparu ; c'est l'avis qu'émet de Mortillet pour le quartier du *Gros-Caillou,* à Paris (1).

Les dolmens qui ne sont pas complètement détruits sont fort peu nombreux. Il faut signaler en premier lieu celui du château de Pitray, à Gardegan, qui n'a plus ses tables, mais dont les énormes supports sont encore en place (2) ; celui de Cabut, à Anglade, en partie détruit, fouillé par MM. Daleau et Maufras (3) et celui de Puylandry, chez M. Roy de Clottes, aux Salles (m. h.) ; il en reste un support assez haut, qui produit plutôt l'impression d'un menhir (4).

Quant aux autres dolmens ou allées couvertes, ils ne subsistent plus qu'à l'état de souvenirs. Ce sont les monuments disparus du *Castel de las Hagues* (château des Fées), à Saint-Ciers-de-Canesse (5), d'Illats (deux), près des limites de la commune de Barsac (6), de *Peyre Haoute* (cinq), à Léognan (7), de Lamotte, à Cissac (8), du Bois-du-Carney (Charnier), à Ordonnac (9), du *Puch des Hades* (fées) ou *Puch Hadey,* à Bordeaux (10), du Pouyau, domaine du Barail, à Bégadan (11), des Trois-

(1) *Le Préhistorique,* p. 585.

(2) Cette splendide allée couverte vient de nous être signalée par M[lle] Henriette de Pierredon, qui, visitant le dolmen de Jugazan, put comparer les deux monuments et affirmer avec raison que celui de Pitray ne le cédait en rien au premier. Le compte rendu des fouilles en sera publié prochainement.

(3) *Soc. arch. de Bordeaux,* XXV, p. 84.

(4) *Ibid.,* I, p. 23.

(5) Jouannet, *Statist. de la Gironde,* I, p. 212.

(6) *Ibid.,* II, p. 376.

(7) *Soc. arch. de Bordeaux,* II, p. 55 ; III, p. 179.

(8) *Ibid.,* XVI, p. 94.

(9) *Ibid.,* II, p. 113. — Il est indiqué à quelques kilomètres de Lesparre, ce qui est vrai, mais il s'agit de Potensac, commune d'Ordonnac.

(10) *Ibid.,* III, p. 180.

(11) D'après une note de M. Meynieu, de Talais, ce monument existait encore en 1877. Renseignement communiqué par M. Daleau.

Pierres à Laruscade (1), de Peyrelebade à Saint-André-de-Cubzac (2).

A ces monuments il faut ajouter le cromlech de Lervaut, à Gaillan, qui doit être rapporté à la fin de la période mégalithique (âge du bronze). Il fut transporté au Jardin-Public et donna lieu à de nombreuses discussions (3). Léo Drouyn parle d'un autre cromlech détruit à la Capelle, commune de Landiras (4).

Cette énumération est loin d'être complète et il ne faut pas se dissimuler que, même pour la partie de l'Entre-deux-Mers étudiée plus attentivement à ce point de vue, il existe nécessairement des lacunes (5).

Le recensement des monuments mégalithiques de toute la Gironde offrirait un réel intérêt, mais exigerait de longues et patientes recherches, qui ne consis-

---

(1) Renseignement fourni par M. Daleau.

(2) Carte de la Gironde au $\frac{1}{40.000}$ ou atlas du Conseil général.

(3) *Soc. arch. de Bordeaux*, II, p. 15 et 113.

(4) *Guienne militaire*, I, Introd. p. 19.

(5) Qu'il nous soit permis d'ajouter quelques réflexions qui ont souvent été formulées par des hommes compétents. Trop peu de publications ont été faites sur les monuments mégalithiques et peut-être est-ce une des causes qui a le plus contribué à leur disparition ; méconnus en effet du plus grand nombre, ils étaient fatalement voués à la destruction. En outre, s'il a paru de sérieuses études, trop peu répandues, d'autres aussi, négligeant le point de vue archéologique, ont parfois traité la question par le côté plutôt poétique. Il n'est pas rare de voir des auteurs oublier très vite les dolmens ou menhirs, auxquels ils s'intéressent, pour faire d'interminables considérations sur ce qu'auraient pu être ou ne pas être ces monuments, ou bien nous donner des descriptions très détaillées des sites enchanteurs, où se trouvent d'ordinaire les mégalithes ; peu s'en faut à certains moments qu'il ne leur semble voir encore les druides avec leur légendaire faucille d'or... Ces travaux, en général peu documentés et remplis d'une phraséologie enthousiaste, loin d'éclairer ces questions, tendent plutôt à les obscurcir, en mêlant bien souvent au vrai le douteux et l'incertain. En tout c s, quelque louable que soit le but proposé, ils n'apprennent rien à l'archéologue et ne donnent pas au public une idée suffisamment juste des monuments mégalithiques.

tent point dans l'exploration des champs et des bois, procédé peu pratique et très aléatoire, mais dans l'examen des cartes détaillées, des cadastres et surtout des anciens terriers et des vieux actes. Les indications puisées à ces sources sont précieuses et ont parfois fait découvrir des mégalithes non encore détruits. Mais une étude ainsi comprise ne peut guère être l'œuvre d'un seul, dans un département aussi étendu que celui de la Gironde.

---

## L'ABRI PRÉHISTORIQUE DE BARING

### A DAIGNAC

**Par l'Abbé LABRIE**

---

Sur la rive droite du ruisseau de Daignac se dessine dans les prairies la gorge de Baring. C'est au fond de cette gorge, au milieu des rochers abrupts du calcaire à astéries, que se trouve un abri préhistorique profond de quatre mètres environ et bien exposé au midi.

Malheureusement, la plupart des objets laissés par l'homme ont disparu. Au-dessus des rochers qui dominent cet abri, à droite, existe une dépression très sensible par laquelle viennent se déverser, de temps en temps, les eaux trop abondantes du plateau. Il va sans dire qu'à l'époque quaternaire, la chute des eaux devait être extrêmement violente ; aussi, au moment des fouilles, la couche archéologique a-t-elle paru très tourmentée et ne contenait-elle que des objets disséminés, un très grand nombre ayant été entraînés très loin dans la vallée.

Ceux qui y restent, néanmoins, nous fixent suffisamment sur l'époque et l'importance du gisement.

Nous sommes à Baring en pleine industrie magdalénienne : les couteaux, scies et grattoirs rappellent les meilleures formes de cette époque ; le burin y est rare ; les toutes petites lames aiguës et retouchées d'un côté s'y trouvent facilement et devaient y être communes.

L'os travaillé y manque, ainsi que le bois de cervidé, mais on doit bien admettre leur disparition, car tout le reste de l'industrie indique cette époque, notamment une belle pendeloque, turritelle percée, en parfait état (pl. V, fig. 2).

La faune a été aussi maltraitée que les restes de l'industrie humaine.

Le cheval devait y être abondant, car ses dents y sont encore assez nombreuses. On y trouve également le grand bovidé quaternaire, bœuf ou bison, le cerf élaphe, le sanglier et l'antilope saïga. Cette dernière espèce, contemporaine du renne, n'est représentée que par une molaire inférieure.

Il est facile de voir que les données sur l'abri de Baring sont loin d'être complètes. Aussi, serait-il souvent erroné de mesurer l'importance d'une station à la quantité des objets qu'on y trouve.

La station de Baring a dû en effet être assez importante, comme l'ont indiqué les traces de très nombreux foyers observés en pratiquant les fouilles, mais elle s'est trouvée dans des conditions particulièrement défavorables à la conservation sur place des objets laissés par l'homme.

Signalons, en terminant, quelques débris de poteries néolithiques et un grattoir de cette époque, recueillis au-dessus de la couche magdalénienne. Au reste, les cavernes non comblées et les abris de cette contrée donnent constamment cette superposition.

# LE TRÉSOR DE RELIQUES DE SOULAC

## (Inventaire de 1628).

**Par l'abbé BRUN**

---

Que de richesses artistiques et archéologiques ont disparu de nos églises pendant la Révolution, à la fin du xviii^e^ siècle ! Le trésor de reliques de Soulac était considérable, même après les désordres des guerres religieuses. Chaque année des foules nombreuses venaient à Soulac vénérer les glorieuses reliques, et la tradition de ces pèlerinages célèbres subsiste encore aujourd'hui, malgré les siècles, malgré la disparition des reliques et des riches reliquaires, malgré les fortunes diverses de l'église qui abrita, pendant cinq siècles, ces trésors si précieux à des points de vue bien différents.

Les curés de Soulac avaient pris les précautions les plus minutieuses pour que ce trésor fût gardé intact. Chaque année, depuis le xvi^e^ siècle, le trésor était confié à un gardien nouveau, choisi parmi les marguilliers par l'Assemblée paroissiale, et auquel le trésor était remis publiquement après inventaire détaillé, dont il était dressé un acte authentique.

M. l'abbé Cirot de la Ville fait mention (1) de ces inventaires et de la remise officielle du trésor à un gardien nouveau, chaque année. Ce trésor avait été confié secrètement, quand éclatèrent les guerres de religion, par M^e^ Ramon, juge, et M^e^ Pierre de la Place, procu-

---

(1) *Origines chrétiennes de Saint-Seurin de Bordeaux*, p. 53 et 54.

reur d'office, à deux hommes sûrs sans doute, mais dont on ignorait le nom. Quelques personnes seulement étaient dans le secret. Et comme en 1601, le trésor, caché depuis cinquante ans, n'avait pas été rendu à l'église, un monitoire du curé de Soulac contre ces personnes trop discrètes amena le recouvrement des reliques et des reliquaires.

Trois inventaires sont signalés par M. l'abbé Cirot de la Ville, qui ne les reproduit pas d'ailleurs : l'un très ancien, l'autre de 1624, et le troisième de 1676. Nous reproduisons ici un quatrième inventaire de 1628, et conservé aux *Archives départementales de la Gironde* (B. 23. 1). Il n'a jamais été signalé par personne.

« Aujourd'hui neufviesme jour de juilhet mil six cens » vingt huict iour de dimanche issue de vespres en » présence de Me Pierre trosigères, Arnaud Olier, Jean » de La Pillane (1), Arnaud Mondoun, Guilhem Cussa- » det, Arnaud Austens, Ramond Domes, Jean Fideau, » Arnaud Boyer, Jean Léonard, Andrieu Boudon, Pierre » Gombaud, Jean Landeol, Jean du Pas, les touts habi- » tans de Soulac, se sont compareus en l'assemblée » Pey Sirach, cy-devant fabriqueur et garde des sainc- » tes reliques de la pñte esglize de Soulac, qu'il a ren- » deues en présence des susdits nommés ce qui s'en- » suit.

(1) A. de La Pillane et P. Trousigère, syndics de la paroisse, avaient, du consentement des habitants de Soulac, enterré les reliques pendant les troubles qui précédèrent l'année 1624. Quand les deux syndics rendirent les reliques, en 1624, elles furent inventoriées minutieusement avant d'être renfermées dans leur armoire, dont les clefs furent confiées aux deux « gardes des saintes reliques » nommés au jour de cabelle. — M. l'abbé Cirot de la Ville (*loc. cit.*) fait mention du verbal qui fut dressé à cette occasion.

» Premièrement une grande custode à laquelle se » tient deux anges scavoir ung de chasque costé les- » quels anges ont leurs ailles dans un petit coffre » d'argent, et ladite custode et les anges sont d'argent » doré.

» Plus un image de nostre dame avec son petit Jésus, » tenant à la main droitte une rose et le tout d'argent » doré, et ladite vierge a une couronne sur sa teste » aussi d'argent.

» Plus un petit coffre d'argent azuré dans lequel il y » a une pierre ou cailhou duquel saint Estienne feut » lapidé. Ensemble un crystal enchassé dans de l'ar- » gent de la longueur d'un demy-pied dans lequel » crystal y paroist une saincte relique ne pouvant juger » de quel sainct, et en un bout d'iceluy se tient une » petite chaisne et un anneau attaché. Et s'est treuvé » encore dans ledit coffre six crystals dans trois des- » quels il y paroist avoir de reliques et non aux trois » autres. Plus une petitte croix d'argent en crystal dans » laquelle y paroist avoir de sainctes reliques. Plus » quatre ossements, scavoir un os de la longueur d'un » demy-pied et un aultre de la longueur de quatre » doigts et les deux restants moindres à celuy-là, avec » une autre petitte relique ressemblant à un ossement, » lesquelles reliques ont été mises dans ledit coffre.

» Plus un aultre coffre d'argent qui a deux pieds » seulement, sur le couvercle duquel y a quatre fleurs » de lys, dans lequel y a une petite croix d'argent, à » laquelle croix y a trois rubis et deux turquoises, — » plus sept petittes fiolles fort petittes de crystal, ou il » y avait ancienement de sainctes Huiles et s'en voit » encore au dedans quelque peu autour des susdites » fiolles, — plus trois crystals dans l'un desquels y a de » sainctes reliques, et aux aultres n'y paroist rien, —

» plus un petit barril de crystal enchassé dans de l'ar-
» gent où il y paroist des cheveux (1), — plus deux petits
» reliquaires de deux travers de doigt chascun et attas-
» chés à une petite chesne dans lesquels y a de sainctes
» reliques, — plus deux petits ossements ne saschant
» de quel sainct. Toutes lesquelles choses ont été remi-
» ses dans ledit coffre.

» Plus un aultre plus petit coffre d'argent qui a
» quatre pieds, dans lequel s'est trouvé deux petites
» croix dans lesquelles y a de saintes reliques et un
» petit reliquaire carré d'argent doré dans lequel aussy
» y a de saintes reliques — plus un aultre petit reli-
» quaire rond d'argent attaché à un anneau d'argent,
» dans lequel on juge n'y avoir rien — lesquelles cho-
» ses ont été remises dans ledit coffre.

» Plus un petit coffre d'argent où il y a descrit sur
» le couvercle *lac beata' virginis maria'* (2), dans
» lequel y a sept petits mourceaux de crystal et cinq

---

(1) Dans un ancien inventaire extrait d'un vieux parchemin par Me Et. Marol, prêtre, on rappelle la tradition des *cheveux*, laict et habit de N.-D. apportés par saint Martial à sainte Véronique, qui s'était alors fixée à Soulac. — *Ibid.*

(2) Cette très curieuse relique a soulevé des controverses que M. de Mély, s'appuyant d'ailleurs sur un décret de la Congrégation des rites, rendu dès l'année 1603, a définitivement apaisées. Voir la *Revue archéologique,* 1890. Les reliques du lait de la Vierge et la galactite, par F. de Mély. — Cette notice très documentée est du plus haut intérêt.

Cf. l'abbé Cirot de la Ville, *loc. cit.* — M. l'abbé Larrieu, supérieur du grand séminaire, soumit à une épreuve chimique la relique du lait de la Sainte-Vierge, retrouvée près de l'église nouvelle de Soulac, au milieu du XIXe siècle, et malheureusement disparue depuis. C'était du gypse cristallisé. Ajoutons que le reliquaire et la relique soumis à l'examen de M. l'abbé Larrieu, dont la description et le dessin sont reproduits par M. l'abbé Cirot de la Ville, ne semblent pas être les mêmes que le reliquaire et la relique de l'Inventaire que nous reproduisons ici.

Les reliques du lait de la Vierge étaient nombreuses. — Mgr Barbier de Montault, *Revue de l'art chrétien,* 1888, p. 485, en donne la liste.

» petites pierres de rubis et un mourceau de bois. Le » tout remis dans ledit coffre (1).

» Plus une croix d'argent faicte en double croix liées » de filet blancq où il y paroist du bois de la vraie » croix.

» Plus un crystal en carré garny à l'entour d'argent » dans lequel y paroist du foin de la crèche de nostre » seigneur.

» Plus un reliquaire à cinq piliers, dans lesquels » piliers y a des ossements, savoir de sainct Project, » de sainct Pierre, de saincte Magdalène, de sainct » Barthélémy, de sainct Bonaventure, selon qu'il est » escrit à chascun desdits piliers.

» Plus un crystal de la longueur de quatre doigts ou » environ enchassé dans de l'argent, l'un desquels est » garny de turquoises, au tour de l'autre de rubis, » dans lesquels paroist de sainctes reliques.

» Plus une image de sainct Jean d'argent avec son » pied aussy d'argent, lequel pied est séparé.

» Plus une main d'argent.

» Plus une platine d'argent où il y a la figure du » crucifix.

---

(1) Il y avait donc quatre coffres d'argent dans le trésor de Soulac, en 1628. Notre inventaire ne dit pas les dimensions ni le poids de ces coffres. C'est à regretter. Mais sûrement le premier coffre, cité dans l'inventaire, avait plus d'un « demy-pied de longueur », puisqu'il renfermait des ossements de cette dimension. Le second inventorié était sensiblement plus grand, d'abord parce qu'il est le seul qui ne soit pas qualifié de petit, et aussi parce qu'il renfermait de nombreuses reliques. Ces deux reliquaires étaient ou ciselés ou émaillés, en tout cas décorés plus ou moins richement. Il y a lieu de citer ici, sur la foi de M. l'abbé Cirot de la Ville, une « ordonnance du seigneur archevêque (le cardinal François » de Sourdis) ou acte de visite du 29 mars 1612, portant que les syndics » de la paroisse de Soulac le viendront trouver à Bordeaux pour en être » fait *deux plus beaux*, et autres règlements touchant l'argenterie ».

» Plus un mourceau de franges d'or.

» Plus un petit reliquaire, faict en façon de custode » d'argent dans lequel y a de sainctes reliques.

» Plus ung crystal fassoné dans lequel ni paroist » rien.

» Toutes lesquelles sainctes reliques et argenteures » ont esté rendeues par Pey Sirach, cy-devant gardien » d'icelles et en son lieu et place ont été bailhées à » Pierre Bourgoing et Arnaud Jean, habitants de Sou- » lac et nommés au jour de sainct Jean, au cabelle y » tenue par les habitants, qui là estaient. Et icelles ont » été prinses et receues et promis les garder en leur » pouvoir. Tesmoings les susdits nommés, habitants, » et icy signés ».

Guy, curé de ladite esglise. Bourgoing.
de Lapillane. Trosigères.

Le fonds de l'Abbaye de Sainte-Croix, aux *Archives départementales de la Gironde,* est considérable. On s'occupe, en ce moment, de classer ce fonds, qui contient sans doute des pièces nombreuses venues du prieuré de Soulac, lequel dépendait de l'Abbaye de Sainte-Croix. D'autres inventaires seront retrouvés sans doute, qui permettront de décrire avec plus de précision le trésor de Soulac et d'en fixer très approximativement la valeur.



# DÉCOUVERTES ET NOUVELLES

---

*Avril 1906.* — M. l'abbé Brun, secrétaire général, montre à ses collègues une belle hache polie, trouvée au Taillan, entre le presbytère et le domaine de Bussaguet. Cette découverte lui a été signalée après une conférence préhistorique faite au *Cercle d'Etudes populaire* de la paroisse. L'instrument, en parfait état de conservation, paraît n'avoir pas beaucoup servi. Il est en quartzite et mesure $0^{m}18$ de hauteur. Aujourd'hui, cette hache est la propriété du Musée du Cercle.

*Mai 1906.* — M. Armand Bardié présente un chapiteau mérovingien en marbre bleu d'Italie, mesurant $0^{m}15$ de diamètre, $0^{m}25$ de hauteur et $0^{m}29$ de saillie au tailloir.

Cet élégant chapiteau appartient à la famille H. Minier. Il a été trouvé en 1837 par M. Hippolyte Minier, dans les fouilles de la maison où il était établi marchand drapier, à l'angle de la rue du Parlement-Sainte-Catherine. La maison fut ensuite le Magasin Universel.

Cette trouvaille semble être d'un grand intérêt pour l'histoire locale, car ce chapiteau pourrait bien provenir de l'ancienne église Saint-Maixent, qui existait autrefois à cette même place et dont la fondation remonterait à une époque très reculée.

Notre collègue présente un autre chapiteau appartenant aussi à la famille H. Minier. Il est en pierre et d'ordre corinthien. Il provient des fouilles faites en 1873, lors d'une construction d'une maison au cours d'Alsace-Lorraine. Il mesure 0m44 de diamètre sur 0m61 de haut. Il rappelle, par ses détails de sculptures, certains chapiteaux gallo-romains du Musée lapidaire de notre ville, ayant comme lui la même origine.

M. A. Bardié montre une intéressante terre cuite que M. Georges Bassié, qui la possède, lui a confiée pour être présentée à la Société. Cette statuette a été trouvée en 1864 dans les fouilles d'une maison, place du Vieux-Marché. Elle représente un griffon. Elle mesure 0m21 de hauteur sur 0m16 à la base.

Cet animal fantastique, célèbre dans l'antiquité et au moyen âge, est représenté dans la pose habituelle. La queue et les ailes manquent. Il est difficile d'assigner une date exacte à cet objet, mais tout fait supposer qu'il doit dater des XIVe ou XVe siècles. La place du Vieux-Marché eut alors une certaine célébrité.

*Juin 1906*. — M. Omer Servan présente à ses collègues : 1° un mortier en bronze de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe siècle; 2° un porte-huilier très élégant en faïence décorée (XVIIIe siècle).



# COMPTES RENDUS

## DES SÉANCES DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE BORDEAUX

2e SEMESTRE 1906

*(Analyse)*

---

**Séance du 13 juillet 1906.**

Présidence de M. A. Bardié, président.

*Sont présents :* MM. Bardié, Amtmann, Thomas, Daleau, Bontemps, Girault, Charrol, Bissière, Bouchon, Cabrit, Servan, l'abbé Brun, Fourché.

*Excusés :* MM. Raveau, Duval.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté, avec cette réserve que M. Fourché s'était fait excuser, et qu'il n'en est pas fait mention.

M. Girault, à l'occasion du procès-verbal, fait remarquer qu'à tous les chapiteaux dont il a présenté un moulage ou des photographies, on distingue, sur la corbeille ou le tailloir, le trois-feuilles caractéristique des chapiteaux mérovingiens.

Toujours à l'occasion du procès-verbal, M. Daleau fait observer que la plupart des objets trouvés dans l'ancienne rue Sainte-Hélène ont été découverts par ceux qui construisaient l'hôtel Dupaty.

M. le Président explique que l'entrevue demandée à M. le Maire de Bordeaux pour la question de la Porte du Palais n'a pu avoir lieu, et qu'aussitôt le jour et l'heure d'audience fixés, il convoquera les membres du Bureau.

*Correspondance.* — Lettre de faire-part annonçant à la Société la mort de M. Piette. Cette lettre est accompagnée des trois dernières publications du savant archéologue. — M. le Secrétaire général répondra.

Circulaire de la Société des Fouilles Archéologiques invitant la Société à prendre part à l'élection de son Bureau.

M. le Secrétaire général signale quelques articles parus dans les Bulletins adressés à la Société pendant le mois de juin, et en particulier un article critique dans le *Journal des savants*, fort élogieux pour notre collègue M. Paris.

M. le Président annonce la nomination de notre collègue, M. Raveau, comme officier d'Académie; il lui adresse les félicitations de la Société.

M. le Président souhaite la bienvenue à notre collègue M. Bontemps, et félicite la Société de compter parmi ses membres l'architecte départemental.

M. Fourché rend compte du Congrès archéologique de Perpignan, au cours duquel il avait officieusement représenté la Société.

Il commence par une rapide description des localités et monuments qui furent le but des excursions organisées par le bureau du Congrès : Salces, avec sa vieille forteresse des dernières années du xv<sup>e</sup> siècle; Arles-sur-Tech, son église et son remarquable cloître construit entre 1261 et 1303; l'agréable et pittoresque station d'Amélie-les-Bains, connue des Romains, qui y avaient installé des thermes; la curieuse cité d'Elne, dont les congressistes ne se lassaient pas d'admirer l'antique église et l'incomparable cloître des xii<sup>e</sup>-xiv<sup>e</sup> siècles, une des merveilles du Midi de la France et le plus instructif monument du Roussillon!

Puis vient la ville de Perpignan elle-même, avec ses intéressants édifices religieux, son arsenal, sa citadelle fière de posséder l'ancienne chapelle Palatine, bijou architectural édifié par les rois de Majorque. Le rapporteur décrit également la Loge de la mer, l'Hôtel-de-Ville; la porte Notre-Dame et le Castillet, dernier et monumental débris de l'enceinte fortifiée qui donnait à Perpignan un cachet tout particulier avant

que l'administration militaire, d'accord avec une Municipalité plus préoccupée d'utilitarisme que d'archéologie et d'art, ne l'eût sacrifiée aux exigences de la vie moderne!

Après une dernière excursion à Prades et à Villefranche-de-Conflent, qui permit aux congressistes de donner un rapide coup d'œil aux curieuses églises de Saint-Michel-de-Cuxa et de Corneilla-de-Conflent, eut lieu la dislocation du Congrès.

Notre collègue, au cours de sa communication, a rendu hommage à l'autorité, à la science archéologique et à la compétence avec lesquelles notre ancien et estimé président, M. J.-A. Brutails, a dirigé le Congrès de Perpignan.

La lecture, faite par M. Fourché, est accueillie par de nombreuses marques de satisfaction.

M. Charrol lit le compte rendu de la visite faite le 10 juin, à Saint-Emilion où la Société Archéologique de Bordeaux est allée donner l'investiture à la nouvelle Société d'archéologie, qui vient d'être constituée dans cette ville. Des représentants de la Société des Archives Historiques et du Comité Girondin d'Art Public assistaient à cette manifestation.

D'excellents propos ont été échangés et MM. Bardié, Passemard, Habasque et Chalagnac ont scellé l'union des efforts des quatre Sociétés.

Tous ceux qui ont à cœur le culte du vieux temps applaudiront à cette entente, destinée surtout à sauvegarder nos vieux monuments.

La communication de M. Charrol est très applaudie.

M. le Président lit une lettre de M. Passemard, qui, au nom de la Société Archéologique de Saint-Emilion, remercie notre Société d'avoir répondu avec tant d'empressement à son invitation et de lui avoir ainsi donné l'appui moral dont elle sent le besoin.

A propos de Saint-Emilion, M. Bontemps donne quelques détails sur la chapelle de la Trinité. Ce monument du XIII[e] siècle, d'un type admirable, est malheureusement très délabré. L'Etat serait, dit-on, disposé à accorder une subvention pour en permettre la restauration. M. Bontemps a vu le propriétaire et lui a exposé à quels ennuis et même à quels dan-

gers il s'expose, en gardant l'usage d'un édifice qui menace ruine.

M. le Président présente quelques photographies des fouilles faites aux « Dames de France » et de fort jolis fragments de poteries que M. Girault croit être de fabrication gauloise. Deux vases très beaux, mais malheureusement incomplets, retiennent particulièrement l'attention de nos collègues par leur forme et leur ornementation.

M. Bouchon a suivi ces fouilles avec attention. Il a pu constater que les murs romains en petit appareil, ordinairement si résistants, se désagrègent très facilement aux « Dames de France ». — De plus, il a pu s'assurer que le sol primitif, qui est à quatre mètres au-dessous du niveau actuel, à quelque distance de la rivière, se trouve à huit mètres au coin de la rue Saige. Il en déduit que le Puy-Paulin, si souvent mentionné, n'avait que peu d'élévation à l'origine, et que son exhaussement est dû à l'amoncellement des débris, qui, par suite de diverses destructions, se sont accumulés à cet endroit. — Il présente ensuite quelques objets intéressants, provenant de ces fouilles : un fragment de lampe en forme de croissant; deux poids de tisserand, avec une croix appliquée au cachet au-dessus et au-dessous; un objet en bronze paraissant être l'anneau d'attelage du timon d'un char; diverses monnaies datant de l'an 150 à l'an 300, parmi lesquelles un Numérien qui, d'après M. Lalanne, aurait été frappé à Alexandrie. — M. Bouchon promet d'ailleurs de donner pour le Bulletin de la Société, un travail sur ces fouilles.

M. Girault demande que la reproduction des vases présentés par M. Bardié soit publiée dans notre Bulletin. M. Bardié propose d'y joindre celle de quelques-unes des pièces remarquables que possède M. Bouchon.

M. le Président propose d'adresser à M. Pinçon, l'entrepreneur des « Dames de France », et à M. Arnaud, son appareilleur, une lettre de remerciements pour leur obligeance à faciliter les recherches de nos confrères collectionneurs. — Adopté.

Une lettre de M. Bouquey signale, dans le cimetière de

Saint-Christophe des Bardes, le tableau d'une vieille croix en pierre, absolument délaissé, malgré sa valeur et les souvenirs historiques qui s'y rattachent. — Sur la proposition de M. Daleau, la Société décide d'écrire à M. le Maire et à M. le curé de Saint-Christophe des Bardes pour leur demander de recueillir ce tableau, et de le sceller dans l'église. Il serait ainsi désormais à l'abri des intempéries et de toutes les causes de destruction auxquelles il est en ce moment exposé.

M. Brutails informe la Société que son *Album* est en bonne voie et que son travail est poussé activement. Il pense que le moment est venu de provoquer des souscriptions. — M. le Secrétaire général est chargé de ce soin.

M. Brutails propose, en outre, d'ajouter à son *Album* des notices succinctes avec quelques planches sur les œuvres d'art monumental du diocèse de Bordeaux. Il est facile de voir l'intérêt d'un pareil travail, au moment même où prend fin le régime du Concordat. — Accepté en principe, et renvoyé à la Commission de Publications pour l'étude des voies et moyens.

M. le Secrétaire général signale la découverte, aux environs de Castillon-sur-Dordogne, au château Flaujagues, de débris de poteries romaines à proximité d'un silo, et de substructions gallo-romaines (Voir aux *Découvertes et Nouvelles*).

La Société élit à l'unanimité des membres présents :

1° M. Raymond Blanc, présenté par MM. Bissière et Bardié.
2° M. Faget, — — Bardié et Thomas.
3° M. Aymen, — — Brun et Brutails.

La séance est levée à onze heures vingt-cinq.

*Le Secrétaire général :* Abbé Brun.

*Le Président :* A. Bardié.

**Séance du 12 octobre 1906.**

Présidence de M. A. Bardié, président.

La séance est ouverte à 8 h. 45, sous la présidence de M. A. Bardié, président.

Sont présents : MM. Bardié, Abbé Brun, Thomas, Servan, Cabrit, Rambié, Doinet, Charrol, Deserces, Faget, Bouchon, Raveau.

Excusés : MM. de Mensignac, Fourché, Rousselot, Bontemps, Amtmann.

Le procès-verbal de la séance du 13 juillet mis aux voix est adopté.

M. le Secrétaire général fait savoir qu'il a écrit au maire et au curé de Saint-Christophe des Bardes pour leur transmettre les desiderata exprimés par la Société lors de sa précédente séance en vue d'assurer la conservation d'une croix en pierre dans le cimetière de cette paroisse.

M. le Président expose les résultats des premières démarches faites par le bureau auprès du maire de Bordeaux au sujet de l'affectation de la porte de Cailhau. M. le Maire ayant exprimé le désir d'être saisi par écrit des vœux de la Société, M. le Secrétaire général a rédigé aussitôt une lettre dont M. le Président donne lecture (lettre du 17 septembre 1906).

M. le Président entretient ensuite la Société des découvertes auxquelles ont donné lieu les travaux de construction des magasins « Aux Dames de France ».

Il exprime le regret que, parmi les objets trouvés, un grand nombre aient été dispersés dans des collections particulières sans profit pour la science et l'histoire locale, car les objets dont il s'agit ne seront vraisemblablement jamais décrits et en tous cas n'auront plus une origine certaine.

M. le Président adresse des paroles de bienvenue à M. Faget, nouveau membre de la Société. Dans la commune de Targon, M. Faget possède un domaine appelé Toutigeac, où les antiquités sont nombreuses. Le propriétaire se met à la disposition de ses collègues pour leur faire visiter les vestiges dont il s'agit.

M. le Secrétaire donne ensuite lecture de la correspondance parvenue à la Société depuis sa précédente réunion.

M. Grange, architecte, signale qu'au cours de travaux à l'hôtel de ville de Créon, une inscription murale datée de 1690 et une pierre gravée ont été mises à découvert (voir à *Découvertes et nouvelles*).

Mme Pontal, à Barbazan (Hautes-Pyrénées), sollicite de la Société une subvention pour des fouilles qu'elle se propose d'effectuer dans le territoire de cette commune. Cette dame aurait déjà trouvé une pierre portant un fragment d'inscription gallo-romaine.

M. Rambié dit que les fouilles projetées peuvent être très intéressantes car la région est riche en débris gallo-romains; l'église de Valcabrère, à quelque distance de Saint-Bertrand de Comminges, est partiellement construite avec des fragments de monuments de cette époque. Il s'associe toutefois à l'avis exprimé par M. le Président que la Société ne saurait accorder la subvention demandée.

M. Paul Fourché, premier vice-président, déclare que, devant s'établir hors de Bordeaux, il ne peut accepter de présider la Société l'année prochaine.

M. le Président fait connaître que, malgré l'insistance de ses collègues du Bureau, M. Fourché n'a pas voulu revenir sur cette détermination.

La Société est unanime à exprimer à M. Fourché ses regrets et l'espoir qu'il continuera à lui faire part des résultats de ses travaux et à assister souvent aux séances.

M. le Président rappelle, pour que mention en soit faite au procès-verbal, la cérémonie qui a eu lieu le 18 juillet dernier (1906) à l'Ecole municipale des Beaux-Arts, à l'occasion de la réédification de la loggia de l'ancien hôtel d'Estrade :

Le bureau de la Société a pris part à cette manifestation.

M. le Secrétaire général signale les divers articles parus dans les volumes et brochures reçus par la Société et qui lui ont paru susceptibles de retenir l'attention de ses collègues (voir à *Notes bibliographiques*).

M. le Secrétaire général ajoute qu'il a reçu quelques feuilles

de l'ouvrage en préparation de M. Brutails. Il estime que cette publication rendra de grands services.

M. le Président remercie M. Bouchon de l'article qu'il a fait paraître dans le journal *La Petite Gironde* sur la visite de la Société au Musée Carreire.

M. Thomas donne ensuite lecture du compte-rendu de cette visite.

Le travail de M. Thomas, très applaudi, est renvoyé à la commission des publications.

M. le Président donne lecture de la lettre que le bureau, au nom de la Société, a adressée à M. le Maire de Bordeaux pour solliciter la création d'un Musée d'art ancien dans les locaux désaffectés de l'ancien archevêché, rue Vital-Carles.

M. Bouchon croit pouvoir assurer qu'avant longtemps la question du musée sera reprise et il espère que la solution qui interviendra donnera satisfaction aux demandes si légitimes de la Société.

Il est ensuite donné lecture d'une note de M. Brutails, accompagnée d'un plan, relative à la découverte de substructions devant le portail nord de l'Eglise Saint-André à Bordeaux.

M. Brutails est remercié de sa communication qui figurera aux *Découvertes et nouvelles*.

A l'occasion de la communication de M. Brutails, M. Bouchon fournit quelques renseignements complémentaires sur la découverte dont il s'agit. — Il a été vivement peiné de voir les tombes, qui ont été mises à jour, brisées par les ouvriers; on y a trouvé deux ampoules en verre dont l'une a été brisée et l'autre remise à la Ville. M. Bouchon regrette que personne ne se soit trouvé là pour assurer à la Ville la propriété des divers objets qui ont été recueillis. Le plan des substructions a pu, heureusement, être relevé par M. Brutails et par lui et l'on pourra, quand on le voudra, recommencer les fouilles.

M. le Président fait savoir qu'il a assisté à la 2e session du Congrès préhistorique de France tenu à Vannes au mois d'août dernier. Le Congrès, qui a duré du 21 au 23 août, avait pour président M. Adrien de Mortillet et pour présidents d'honneur MM. O. Montelius (de Stockholm), Valdemar Schmidt (de Copen-

hague), Rutot (de Bruxelles), et Hans Virchow (de Berlin). Ce congrès, des plus intéressants, avait réuni plus de cent membres parmi lesquels l'élite des savants préhistoriens de France et de l'étranger. Trois journées d'excursion ont suivi le congrès.

- C'est la terre classique des mégalithes qui a été visitée. Carnac, Quiberon, Locmariaquer et la fameuse île de Gavrinis. Sous la direction de M. de Mortillet, et de MM. du Ménil et Le Rouzic qui connaissent dans tous leurs détails les monuments du Morbihan, les congressistes ont parcouru cet intéressant pays. M. Giraux, trésorier du congrès, avait été chargé de l'organisation des excursions, lesquelles ont été, de tous points, réussies.

M. le Président entretient ensuite la Société de l'état des fouilles poursuivies à Lugasson, par M. l'abbé Labrie, dans la *Cella* dite de Fauroux. — Cette *Cella* constitue un intéressant document de l'époque gallo-romaine. La Société a déjà alloué pour la continuation des fouilles une subvention de 100 fr.; mais la dépense a été supérieure du triple et les travaux ne sont pas terminés. Il importe aussi de clôturer l'entrée de la *Cella* afin d'éviter notamment, que les pluies n'entraînent des terres qui rendraient inutile le déblaiement actuel. D'accord avec M. l'abbé Labrie, M. le Président estime que la commune de Lugasson devrait prendre à sa charge ces frais de clôture. Une démarche a été tentée à ce sujet auprès de M. le Maire de Lugasson, mais ce magistrat n'a pu être rencontré.

Sur la motion de M. le Président, et après échange d'explications, la Société adopte le principe d'une nouvelle subvention à M. l'abbé Labrie et elle renvoie au Bureau l'étude du chiffre de cette subvention.

M. le Président rappelle que le 5 octobre dernier les journaux locaux publièrent sous la rubrique : *Une curieuse découverte,* une lettre annonçant la découverte, à Jusix, commune située à 6 kil. de la Réole, d'inscriptions du xv[e] siècle, gravées sur des rochers, mis à jour à la suite de la sécheresse, dans le lit de la Garonne.

Cette information ayant paru suspecte, M. le Président a

demandé des renseignements à ce sujet. Il donne lecture d'une lettre de M. Ph. Queyron, à la Réole, de laquelle il résulte que les inscriptions prétendues n'existent que dans l'imagination du mystificateur qui a réussi à faire déplacer près de 3.000 personnes attirées par la curiosité.

M. Rambié signale la restauration, en certains points malencontreuse, d'une maison ancienne située à Bordeaux sur le cours du Chapeau-Rouge nº 18.

Sont ensuite nommés membres de la Société :

MM. Bourcier (Louis), industriel, rue de la Trésorerie, 87, présenté par MM. Bardié et Deserces.

Grange (Léon-Antoine), architecte, présenté par MM. Bardié et Bouchon.

La séance est levée à 11 h. 10.

*Le Secrétaire général :* Abbé Brun.

*Le Président :* A. Bardié.

---

**Séance du 9 novembre 1906.**

Présidence de M. A. Bardié, président.

La séance est ouverte à 8 h. 45 sous la présidence de M. A. Bardié, président.

Sont présents : MM. Bardié, Abbé Brun, de Mensignac, Amtmann, Rambié, Fourché, Doinet, Coudol, Bouquey, Bardin, Duval, Habasque, Thomas, Charrol, Abbé Lewden, Labatut et Servan.

Excusés : MM. Raveau, Bourcier, Bouchon, Grange.

Le procès-verbal de la séance du 12 octobre est mis aux voix.

M. de Mensignac, relevant une observation présentée par M. Bouchon au sujet des trouvailles faites au cours des fouilles effectuées devant le portail Nord de l'Eglise Saint-André, déclare qu'immédiatement avisé de la découverte il s'est rendu sur les lieux ; il a donné les instructions nécessaires pour que

les substructions découvertes fussent dégagées et il a pu, des premiers, s'assurer qu'on se trouvait en présence des substructions de l'ancien porche roman. Il a, de plus, recueilli tous les objets présentant quelque intérêt.

Sous le bénéfice de cette observation, le procès-verbal est adopté.

Il est donné lecture de la correspondance parvenue depuis la précédente réunion.

Sur la demande de la Société des Lettres et Arts des Alpes-Maritimes, désireuse de reconstituer sa bibliothèque détruite par un incendie, il sera fait envoi à cette Société d'un exemplaire de chacun des volumes disponibles des publications de la Société archéologique de Bordeaux.

La Société archéologique de Saint-Emilion reçoit le titre de Société correspondante.

M. le Président rend compte de la visite qu'il a faite à M. le Maire de Bordeaux pour lui présenter les vœux de la Société concernant la porte de Cailhau. Faisant l'historique de la question, il rappelle combien furent laborieuses les premières démarches entreprises à ce sujet; les difficultés qu'il éprouva pour intéresser à ces projets certaines personnalités dont le concours était nécessaire et combien il fut heureux enfin de rencontrer en la personne de M. Manhes, conseiller municipal, le pilote expérimenté grâce auquel il est permis aujourd'hui d'espérer aboutir favorablement.

Introduit par M. Manhes auprès de M. le Maire, M. le Président en a reçu le plus bienveillant accueil et la promesse non seulement d'un avis favorable à la concession de jouissance du local mais encore d'une subvention destinée à en permettre l'aménagement.

Cette double question sera prochainement soumise au Conseil d'administration de la ville et M. Manhes a bien voulu se charger de la rapporter devant le Conseil municipal.

M. Bardié ajoute qu'il a soumis à M. le Maire le projet de création, à la porte de Cailhau, d'un musée d'iconographie bordelaise dont M. Fourché avait eu la première idée. M. Daney a considéré que ce projet était très intéressant et il l'a approuvé.

Enfin, M. Dagrant, trésorier de l'ancien comité constitué pour l'érection d'un monument à Léo Drouyn, et qui dispose d'un solde en caisse non utilisé, a pensé que cette somme ne saurait recevoir une affectation meilleure que de servir à l'aménagement du petit musée dont il s'agit. D'accord sur ce point avec les membres de son comité, il est venu autoriser M. le Président à transmettre à la Société cette proposition gracieuse.

Après échange d'observations sur le caractère que pourrait avoir le musée dont il s'agit, la Société émet un avis favorable en principe à sa création.

L'offre de M. Dagrant est adoptée. Des remerciements seront adressés à l'ancien comité « Léo Drouyn ».

M. le Secrétaire général analyse les principaux articles parus dans les publications reçues par la Société et qui lui ont paru mériter d'être signalées (Voir à *Notes bibliographiques*).

M. de Mensignac fait passer sous les yeux de ses collègues un florin en or d'Edouard III, duc d'Aquitaine. Cette pièce rare et très bien conservée a été découverte dans le courant du mois de mai 1906, en pratiquant des fouilles à Saint-Emilion. Elle est actuellement la propriété du Médaillier municipal de Bordeaux (Voir à *Découvertes et nouvelles*).

M. de Mensignac présente encore une ampoule en verre, du XII<sup>e</sup> siècle, découverte en septembre 1906, dans l'une des tombes en pierre mises à jour lors des fouilles exécutées sur le côté nord de la cathédrale Saint-André de Bordeaux (Voir à *Découvertes et nouvelles*).

M. l'abbé Brun donne lecture d'une note de M. Brutails sur le « Portail de Sainte-Croix, d'après M. Gabriel Fleury ».

Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

M. l'abbé Brun lit un important mémoire dont il est l'auteur sur l'abbatiale de Sainte-Croix. Ce travail est également renvoyé à la commission des publications.

M. de Mensignac lit une note, de M. Grange, relative aux inscriptions qu'il a relevées à Créon, dans une salle de l'hôtel de ville. Un estampage de ces inscriptions est joint à la note de M. Grange qui sera publiée aux *Découvertes et nouvelles*.

M. Habasque demande que M. Grange soit prié de prendre

des mesures en vue d'assurer la conservation de ces inscriptions (adopté).

M. Bouquey présente quelques haches chelléennes d'un beau silex, trouvées aux environs de Saint-Emilion et quelques fragments d'objets néolithiques et de poteries romaines, recueillis à Saint-Jean de Granjac.

M. l'abbé Lewden signale la découverte d'un silo à Rauzan, dans la propriété de M. Lacoste, au château de Lassalle.

Sont ensuite nommés membres de la Société :

MM. le Dr Augereau, présenté par MM. Bardié et Charrol.

Georges Manhes, présenté par MM. Bardié et Thomas.

Léopold Vignes, présenté par MM. Bardié et Deserces.

Ph. Queyron, présenté par MM. Bardié et Labrie.

L'ordre du jour appelle l'élection des membres du Bureau pour l'année 1907.

Avant de passer au scrutin, M. de Mensignac déclare qu'en présence de la démission de M. P. Fourché, premier vice-président, qui eût été de droit appelé à présider la Société l'année prochaine, il croit devoir donner à ses collègues une liberté plus complète pour la désignation de son président, en donnant sa démission de vice-président.

Sur cette déclaration, M. le Président ouvre le scrutin.

Il est procédé successivement à l'élection des membres du Bureau pour 1907.

Le Bureau est ainsi constitué :

*Président :* MM. Armand Bardié.
*1er Vice-Président :* Camille de Mensignac.
*2e Vice-Président :* Jean Cabrit.
*Secrétaire général :* Abbé Brun.
*Secrétaires adjoints :* Armand Raveau, Omer Servan.
*Archiviste :* Théodore Amtmann.
*Trésorier :* Fernand Thomas.
*Assesseurs :* P. Rambié, J. Doinet, J. Coudol.

La séance est levée à 11 h. 20.

*Le Secrétaire général :* Abbé Brun.

*Le Président :* A. Bardié

**Séance du 14 décembre 1906.**

**Présidence de M. A. Bardié, président.**

La séance est ouverte à 8 h. 40 sous la présidence de M. A. Bardié, président.

Sont présents : MM. Bardié, Amtmann, Abbé Brun, Thomas, Manhes, Fourché, Coudol, Doinet, Bontemps, Bardin, Charrol, Duval, Abbé Lewden, Feret, Labatut, Cabrit, Deserces et Servan.

Excusés : MM. Millet, Bissière, Blanc, Rousselot, P. Meller.

Le procès-verbal de la séance du 9 novembre, mis aux voix, est adopté.

M. Cabrit remercie la Société de l'avoir appelé à la vice-présidence.

M. le Secrétaire fait part de la correspondance parvenue depuis la précédente réunion.

Il donne lecture d'une lettre de M. P. Meller faisant don à la Société, pour sa bibliothèque, des trois superbes volumes qu'il a publiés sous le titre d' « Armorial du Bordelais ».

M. Meller sera remercié de ce don.

M. le Maire de Lugasson informe que le Conseil municipal de sa commune, prenant en considération les vœux de la Société archéologique, a voté une somme de 50 francs pour la clôture de l'entrée de la *Cella* de Fauroux. M. Lewden dit que les édiles de Lugasson semblent ne pas devoir s'en tenir là et seront prochainement appelés à voter une subvention qui permette à M. Labrie de poursuivre ses recherches.

La Société décide qu'une lettre de remerciements sera adressée à M. le Maire de Lugasson.

M. le Maire de Mauriac fait connaître qu'il a transmis à l'agent-voyer chargé du service compétent, les desiderata qui lui avaient été exprimés par la Société en vue de la conservation des restes du dolmen dit des « Trois pierres ».

M. le Maire de Mauriac sera remercié.

M. le Directeur de l'Institut de Carthage signale les faits de destruction des ruines qui sont exploitées comme carrières de

pierre. Il fait appel au concours de la Société pour mettre fin à ces abus.

M. P. Meller fait savoir que le conseil municipal de Libourne vient de décider la reconstruction de la maison communale, ce qui amènera la disparition d'un des plus intéressants monuments de cette ville.

M. Manhes propose à la Société d'émetre le vœu que le nouvel hôtel de ville soit reconstruit sur un autre emplacement afin d'épargner l'ancien.

M. Lewden dit que la municipalité de Libourne, déjà saisie d'une proposition semblable, l'a repoussée. Il a également écarté l'idée d'une restauration. M. Lewden ajoute qu'il connaît suffisamment l'hôtel de ville de Libourne pour pouvoir assurer que ce monument est encore très solide. Certaines parties intérieures ont seules besoin de réfections importantes. Une partie de la somme affectée à la construction suffirait amplement à ces réfections et permettrait une économie de près de 250.000 fr. M. Lewden estime que c'est dans le sens d'une restauration que devrait être exprimée la protestation de la Société archéologique.

M. le Président dit que la Société archéologique a toujours protesté contre les divers projets qui auraient eu pour effets de supprimer ou de dénaturer le caractère de l'Hôtel de ville de Libourne. La Société doit renouveler ses protestations auprès des pouvoirs publics et saisir la presse de la question.

Cette proposition est adoptée.

Consultée par M. le Président, la Société décide d'adresser des remerciements à MM. Bouchon et Labatut pour les articles intéressants qu'ils viennent de publier sur le futur musée de la porte de Cailhau.

M. le Président communique le texte du rapport présenté par M. Manhes au Conseil municipal sur le projet d'affectation à la Société archéologique des locaux dépendant de la porte de Cailhau. Le texte de ce rapport figurera dans les actes de la Société. Pour compléter sa communication à ce même sujet, M. le Président donne lecture de la lettre officielle par laquelle la Société est informée que le Conseil municipal de Bordeaux

lui accorde la jouissance des salles de ce monument ainsi qu'une subvention de 500 francs.

Une délégation du Bureau est allée présenter à M. le Maire les remerciements de la Société. M. Daney s'est montré sensible à cette démarche, a promis de continuer son concours à l'œuvre entreprise par la Société et même d'y collaborer. Comme première réalisation de cette promesse, il a fait don, pour le musée de la Société, des plans de la porte de Cailhau, dressés au moment de sa restauration.

Sur la proposition de M. le Président, la Société nomme, par acclamations, M. Daney membre d'honneur.

M. le Président propose une définition des objets susceptibles de figurer dans le musée.

La question est renvoyée à l'examen d'une commission spéciale qui sera ultérieurement constituée.

M. Cabrit émet le vœu que la Ville accepte, pour les confier à la Société, à titre de dépôt, tous les objets concernant l'iconographie girondine qui paraîtraient intéressants mais ne pourraient trouver place dans les musées municipaux.

Ce vœu est adopté.

M. Brutails demande si le nouveau musée ne pourrait recueillir et mettre en dépôt dans les musées de la Ville les objets qui, par leur nature ou leur volume, ne pourraient trouver place dans les locaux trop exigus de la porte de Cailhau. M. le Président dit qu'en effet bien des objets — les motifs importants d'architecture par exemple — ne pourront trouver place dans le musée de la Société; il importe cependant de les recueillir et ce serait le rôle de la Société archéologique qui a, sur les musées municipaux l'avantage de pouvoir recevoir ces objets sans aucune des formalités qui, si souvent, découragent la bonne volonté des donateurs; l'idée de M. Brutails a été soumise à M. le Maire qui a fait des réserves à ce sujet, les musées municipaux étant déjà encombrés.

M. Bardié fait savoir que M. Cabrit se propose de donner à la Société, pour son musée, une ceinture de chasteté, objet fort rare.

M. Feret demande si le moment ne serait pas opportun pour reprendre le projet de construction d'un musée sur l'emplacement de l'Ecole de dressage. On pourrait solliciter l'autorisation d'émettre une loterie pour couvrir les frais de construction et d'aménagement.

M. le Président fait observer que la Société ne saurait assumer les charges d'une telle organisation qui incombe à la municipalité. De plus, il croit pouvoir assurer que la Ville a le projet de comprendre la dépense d'installation d'un musée dans son prochain emprunt.

M. le Secrétaire général dit que la Société doit à M. Ernest Labadie un témoignage de reconnaissance pour la table des matières des 25 premières années du Bulletin. M. Labadie désirerait recevoir deux exemplaires de son travail.

Cette demande est accueillie.

M. le Secrétaire général présente des observations concernant la publication, dans les journaux, des comptes-rendus des séances de la Société.

Rappelant que la Société a chargé son secrétaire général de rédiger les communications qu'il jugerait opportun de faire aux journaux, il revendique ce droit d'appréciation et, pour le surplus, il critique l'exactitude des comptes-rendus actuels dont il n'est pas l'auteur.

M. Bardié dit qu'en sa qualité de Président de la Société, et considérant qu'il était absolument avantageux de faire appel au concours de la Presse, il a cru devoir rédiger les communications critiquées par M. le Secrétaire général, faute par ce dernier d'assumer ce soin ; ce faisant il n'a pas cru outrepasser son droit. Pour ce travail il s'est servi des notes fournies par l'un des secrétaires adjoints et il demande à la Société de décider qu'à l'avenir ces communications seront continuées.

La Société décide qu'il sera fait ainsi.

M. l'Abbé Brun donne lecture d'un mémoire sur la restauration de l'église Sainte-Croix à la fin du XVIII[e] siècle.

Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

M. Bardié donne lecture d'un travail de M. Queyron sur le





vandalisme restaurateur et le vandalisme destructeur dans le Réolais.

Ce travail est renvoyé à la commission des publications.

La séance est levée à 11 h. 20.

*Le Secrétaire général :* Abbé Brun.

*Le Président :* A. Bardié.

# COMMUNICATIONS DIVERSES

## RÉCEPTION DE LA SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE A SAINT-ÉMILION

(10 juin 1906).

**Par Marcel CHARROL**

Dans un moutonnement de collines verdoyantes, assise sur la crête et les flancs d'un coteau dont l'ossature pierreuse apparaît çà et là, dort une charmante petite ville — Saint-Emilion — dont le nom seul évoque un monde de souvenirs.

Bien peu ont gardé comme elle le gracieux privilège d'un charme attractif, c'est aussi que bien peu possèdent de semblables annales.

Dès son origine jusqu'à nos jours, Saint-Emilion offre au penseur, au philosophe, à l'artiste ou au simple curieux, le témoignage de monuments qui, de la légende jusqu'à l'histoire, marquent chacun une page de sa vie.

Malheureusement, notre époque, éprise des nécessités pratiques, s'accommode mal des vieilles pierres qui rappellent des traditions ou des formules aujourd'hui démodées.

Peu à peu, les constructions curieuses disparaissent, les monuments historiques s'écroulent et font place à des maisons de rapport, trop souvent fâcheux spécimen du mauvais goût contemporain, ou bâties sur un moule uniforme.

Depuis longtemps, l'œuvre de destruction est commencée à Saint-Emilion et de nombreuses démolitions marquent sa trace; cependant on peut déjà saluer la clôture de cette période néfaste, car, récemment, un groupe d'hommes éclairés a résolu de barrer la route à ce torrent dévastateur ou, tout ou moins, d'endiguer son courant; c'est dans ce but qu'a été fondée, sous l'impulsion de notre collègue, M. E. Piganeau, la Société historique et archéologique de Saint-Emilion.

Son titre est assez clair, son programme est celui de la Société archéologique de Bordeaux, et comme elle veut bien se reconnaître sa filleule, la jeune Société réclamait de sa marraine l'investiture publique.

D'un commun accord, il fut décidé que cette consécration officielle aurait lieu le 10 juin 1906.

Désireux de participer à cette fête de famille, le Comité Girondin d'Art Public et la Société des Archives Historiques de la Gironde se mirent aussi de la partie et c'est ainsi que, par un temps superbe, plus de quarante personnes, dont plusieurs dames, partaient le 10 juin pour Saint-Emilion où elles parvenaient à 9 h. et demie.

A l'entrée de la ville, sur la place du Marcadieu, attendent les Saint-Emilionnais ayant à leur tête MM. Passemard, vice-président, Malen, secrétaire et Dubois, trésorier, entourés de MM. du Foussat, Bouffard, O. Bouquey, comte de Malet, Capdemourlin et Dubroca. Après les présentations d'usage, on se rend au siège social où une séance extraordinaire va être tenue. Là,

M. Passemard adresse aux visiteurs un hommage de bienvenue d'une forme charmante, présente les regrets du président, M. Piganeau, qu'une malencontreuse maladie, heureusement peu grave, prive du plaisir de diriger la fête; fait le récit des travaux de la Société depuis sa fondation, énumère ses désirs et termine en annonçant la création d'un Musée local qui recueillera, à l'abri de la destruction, les pièces ou objets que l'on n'aura pu laisser en l'état; ainsi sera rempli le programme de la Société : conserver en place les monuments existants et, dans son musée, les objets ou ornements retirés des fouilles.

M. Bardié prend ensuite la parole pour féliciter la Société de Saint-Emilion de son heureuse initiative; il apprécie beaucoup la création du Musée, qui rendra certainement les plus utiles services, et promet, en ce qui le concerne, de travailler à son accroissement.

M. Chalaguac, au nom du Comité Girondin d'Art Public, remplaçant M. Fourché, président, empêché, assure également la collaboration de son association pour cette œuvre si intéressante.

M. Passemard remercie et cite les noms des premiers donateurs du petit Musée, sur lequel on jette un coup d'œil; aussitôt après la séance est levée et..... en route pour la revue de la ville.

Tout le monde connaît Saint-Emilion, beaucoup de personnes décriraient sans erreur tel ou tel monument, mais combien plus intéressante est un visite faite avec des cicerones aussi aimables que savants! Pour notre part, nous avions déjà vu plusieurs fois en détail ses curiosités et malgré tout, ce jour-là, nous avons découvert nombre de choses insoupçonnées.

Nous commençons par la vieille église des Jacobins, maintenant transformée en fonderie de cloches; ses

voûtes soutenues par des arceaux en arc brisé retentissent maintenant du grésillement du métal en fusion, le chevet est détruit et la tour ruinée est gênée par le voisinage de la cheminée de l'usine, ce qui désespère les fervents du cliché.

Reprenant notre marche, nous nous dirigeons vers le puits des Girondins où nous précède notre obligeant guide, M. Passemard. C'est dans l'école de garçons qu'est situé ce puits rendu célèbre. Descendu dans ce caveau, on est saisi par une fraîcheur qui surprend tout d'abord mais devient rapidement désagréable, c'est un air humide qui remplit ce lieu, car l'eau suinte sur divers points de la paroi, comme dans presque tous les massifs pierreux ; lorsqu'on se reporte par la pensée à ces époques tragiques où des êtres humains traqués par le Comité de Salut Public pour avoir défendu la cause de la véritable raison, ont vécu de longs mois sous terre dans ce misérable asile, on se demande quelle a dû être la torture morale de ces hommes et quel vent de folie soufflait sur le peuple le plus spirituel de la terre.

Sept députés de la Gironde : Guadet, Barbaroux, Buzot, Louvet, Pétion, Sales et Valady se réfugièrent en ce lieu et, malgré le dévouement héroïque de Mme Bouquey, belle-sœur de Guadet, presque tous payèrent de leur vie leur attachement à la liberté, entraînant sur l'échafaud une partie de la famille Guadet. Triste cadre, triste souvenir. Mais pour ne pas être enfermés nous aussi, nous remontons à la lumière car déjà la troupe déambule par les rues sinueuses et arrive à la Collégiale.

La messe est terminée et nous nous répandons dans le vaisseau de cette superbe église. Sa description ne rentre pas dans le cadre de ce compte-rendu, aussi me

bornerai-je à signaler plus particulièrement certains détails qui nous ont frappés : ce sont notamment les curieuses stalles du chœur en bois sculpté du xv[e] siècle, le trésor, les belles verrières de l'abside, les petits panneaux sculptés, sur l'autel du transsept la statue de saint Valery patron des vignerons, une porte en fer forgé d'un travail délicat, une frise finement sculptée, un chapiteau curieux, les peintures murales qui transparaissent sous le badigeon, tout retient l'attention du curieux; deux travées de la nef portent encore la naissance des coupoles romanes et là nous retrouvons la technique de certaines églises charentaises; cette disposition est rare en Gironde. Le cloître où nous passons ensuite est un coin charmant, trois des galeries sont formées par des arcades en arcs brisés soutenus par de graciles colonnettes géminées, la quatrième par des arcades en plein cintre. Le tout aurait grand besoin d'une intelligente réparation. Ne tardez pas trop, vous pourriez avoir à déplorer quelque jour un effondrement partiel.

En sortant du cloître, suivant des rues abruptes nous passons devant le logis qui fut autrefois la maison Trocart, démolie, croyons-nous, en 1863. Adossés à la construction récente se trouvent les restes de la Commanderie, dernier vestige des possessions de l'Ordre du Temple dans la cité, mur de construction moyenne avec échauguette d'angle à demi-ruinée et percé d'une fenêtre d'un dessin très pur, chapiteau orné de deux pommes de pin renversées surmontant une fine colonne géminée. C'est un joli coin de paysage.

Mais notre sergent morigène sa troupe, car nous avons encore de nombreuses stations et l'heure avance. Le cloître des Cordeliers nous ouvre ses portes, et

M. Petit, fondé de pouvoirs de M. de Meynot, nous accueille avec une bonne grâce parfaite. Le décor est là tellement idéal que l'on se demande si la ruine avec sa couronne de lierre n'est pas cent fois plus belle que l'édifice conçu par le constructeur.

Pendant que la troupe plonge dans les profondeurs des caves fameuses qui abritent le champagne local, notre expert voisin M. Bontemps nous explique la stéréotomie des trois arcs enchevêtrés qui supportent l'échauguette du N.-E. ; la construction de l'escalier du fond et de la délicieuse abside de la chapelle, dont l'ensemble rappelle un peu l'abbaye anglaise de Mucrose.

A ce moment, les lumignons fuligineux de nos confrères surgissent de l'escalier annonçant la fin de la visite, et après avoir pris congé de notre hôte, nous filons dare dare vers la porte Brunet, car l'heure du déjeuner sonne à nos estomacs.

Une petite halte à la porte pour féliciter M. Bontemps qui effectue une restauration pieuse de ce monument; et admirer le beau panorama environnant, puis la troupe reprend sa route en suivant la ligne des remparts. Nous saluons au passage les élégantes ruines du palais Cardinal, bâti par le cardinal Georges d'Amboise, et nous applaudissons en apprenant que, du moins, ces vénérables débris ne craignent plus la pioche du démolisseur, car ils sont devenus la propriété de M. Passemard. Il en est de même des Grandes Murailles qui appartiennent à M. Malen. Grâce leur soit rendue.

Quelques instants plus tard, nous arrivions à l'hôtel Garé-Dussaut en d'excellentes dispositions pour le déjeuner. L'hôtel a soutenu sa vieille réputation par un menu parfait et la carte des vins a été au-dessus de

toute prévision; elle comprenait, en effet, les crûs les plus fameux de la région apportés par leurs propriétaires; mais vraiment on nous a gâtés.

Songez donc : Château Grand-Mayne 1900; Clos Piganeau 1900; Capdemourlin 1900; Beauséjour 1900; Villemaurine 1899; Ausone 1895; Sarpe 1893; Baleau 1891; Pavie 1891; La Gaffelière 1890 et Fonplégade 1889. Quelle tentation pour un amateur et grâce à notre aimable voisin M. Mestre, conseiller du Syndicat, nous pûmes les savourer tous dans leur splendeur.

Au champagne (clos des Cordeliers), M. Bardié a remercié comme il convenait la Société de Saint-Emilion de sa grandiose réception, les propriétaires du régal qu'ils venaient de nous offrir, et souhaité longue vie et prospérité à la Société et à la ville elle-même.

M. Chalagnac a fait une dissertation fort goûtée sur les fastes de la ville; M. Habasque a prononcé une charmante allocution et remercié les dames d'avoir bien voulu agrémenter par leur présence la visite de la cité.

M. Passemard a remercié les Sociétés de Bordeaux de l'acte de bonne confraternité qu'elles étaient venues accomplir, et d'avoir assuré leur communion de vues sur le même idéal historique; enfin, M. Mestre, en chimiste expert, a montré combien est facile l'alliance de l'art, de la science et de l'agriculture.

Le repas terminé, la caravane s'est dirigée vers la chapelle de la Trinité, gracieuse construction du XIII$^e$ siècle dont la silhouette bien connue décore tout un côté de la place; il est regrettable que des altérations profondes atteignent déjà certaines colonnes engagées du chevet, compromettant la solidité de l'édifice. Formons des vœux pour qu'un projet en cours soit réalisé.

M. Passemard nous conduit ensuite à l'oratoire de



saint Emilion, dont la fontaine célèbre était une station consacrée. Elle a du reste une légende qui est commune à beaucoup de sources de notre pays : « Quiconque jettera des épingles dans ses eaux se mariera dans l'année si elles tombent en croix au fond », et notre aimable directeur, pour que nous puissions tenter l'épreuve, a apporté des épingles et une bougie ! Ajoutons pour les amateurs de traditions que la condition principale de la réussite est d'être accompagné de l'autre futur. Cela seul explique les insuccès des nombreuses tentatives.

Une visite aux catacombes situées à côté, les squelettes blanchis de religieux inhumés à cet endroit; enfin nous pénétrons dans l'église monolithe dont les piliers massifs, les vastes proportions ont un caractère de grandeur vraiment saisissante.

Quel travail et quelle patience il a fallu pour creuser dans le roc dur de pareils édifices!

Rendus au plein air, nous admirons encore ce tableau si curieux de l'extérieur de l'église, de la chapelle et du clocher, éclairés par un jour favorable, pendant que notre excellent collègue, M. Servan, brûle une dernière plaque.

C'est à regret que nous devons nous séparer de nos aimables hôtes; certes les paroles officielles qui ont été échangées sont restées bien au-dessous du diapason de notre gratitude; nos amis de Saint-Emilion nous ont, ce jour-là, fait ouvrir un compte de sympathie que nous ne pourrons assez solder.

Aussi nous espérons que la date du 10 juin marquera l'avènement d'une ère nouvelle dans la vie de la vieille cité, nous serons toujours heureux de nous associer aux défenseurs de son patrimoine, de ses ruines, de ses traditions.

---

# NOTES ADRESSÉES AUX MONUMENTS HISTORIQUES

SUR

# LES ÉGLISES DE LA GIRONDE

Par J.-A. BRUTAILS

---

La loi du 9 décembre 1905, dite *loi de séparation*, renferme, article 16, le passage suivant :

« Il sera procédé à un classement complémentaire des édi-
» fices servant à l'exercice public du culte (cathédrales, égli-
» ses, chapelles, temples, synagogues, archevêchés, évêchés,
» presbytères, séminaires), dans lequel devront être compris
» tous ceux de ces édifices représentant, dans leur ensemble ou
» dans leurs parties, une valeur artistique ou historique ».

La loi ordonne donc de porter sur la liste des Monuments historiques tous les édifices du culte qui sont intéressants. Par malheur, c'est là un *desideratum*, une vue théorique, plutôt qu'une prescription positive que l'on puisse ramener à exécution. Le chiffre des crédits alloués au service des Monuments historiques ne permet pas d'étendre la sollicitude effective de ce service à tous les édifices qui en sont dignes, et l'Administration, après avoir recherché les monuments qui méritaient d'être classés, devra faire un choix proportionné aux ressources de son budget.

Les tournées d'inspection d'archives communales m'ayant fourni l'occasion de voir, à quelques très rares exceptions près, toutes les églises du département et d'y faire une ample mois-

son de notes, croquis et clichés photographiques, j'ai mis le tout à la disposition de M. Magne, inspecteur général, et de M. Rapine, architecte des Monuments historiques. M. Rapine a pris connaissance des principaux parmi ces renseignements, et nous avons, lui et moi, dressé une liste d'églises, pour le classement desquelles j'ai rédigé les propositions imprimées ci-après.

Cette liste est incomplète et ne signale pas, il s'en faut de beaucoup, tous les édifices anciens qui ont une valeur appréciable : nous avons sacrifié bien des églises à des considérations budgétaires inexorables. De plus, il fallait indispensablement appuyer chaque proposition d'un document graphique (1) qui la justifiât; or, mille circonstances ne m'avaient pas permis de photographier toutes les productions anciennes de notre architecture girondine : le cliché de la porte de Rauzan manquait à la série, aussi bien que celui de l'église de Benon et d'autres encore.

Souhaitons qu'en dépit de ces lacunes l'état qui suit contribue à sauver le plus possible de nos vieilles églises. Beaucoup trop ont été anéanties déjà : les guerres anglaises, les guerres de religion, la Révolution, enfin les manies architecturales de certains prélats, ainsi que le mauvais goût du clergé et des municipalités rurales ont semé la terre bordelaise de ruines à jamais regrettables. Parmi tant d'ennemis acharnés, j'ignore lesquels furent le plus à craindre : on ne saura jamais de quoi sont capables un maire et un curé qui ont rêvé de procurer du travail aux ouvriers et de graver leurs noms sur la clef de voûte d'une église toute neuve. Depuis moins de vingt ans, que de constructions attachantes j'ai vues disparaître! Saint-Paul-de-Blaye; — Pomerol, dont les inscriptions même ont

(1) On voudra bien, si on lit les notes publiées ci-après, ne pas oublier cette circonstance : elles accompagnaient des photographies, dont il n'a été possible de reproduire ici qu'un très petit nombre et qui en font presque tout l'intérêt.

été stupidement brisées ; — le clocher de Virsac, l'un des plus délicieux clochers-arcades qu'il fût possible de voir et qui a été jeté à terre pour rien, dans le seul but d'employer un legs inintelligent ; — le clocher gothique de Saint-Androny, spécimen unique d'un type qui n'est plus représenté dans la Gironde. Pour être sûres qu'on ne les empêcherait pas de renverser ce clocher, les autorités locales ne l'avaient pas figuré sur l'*état des lieux* fourni à la Préfecture. Louis Labbé, qui rapportait l'affaire devant la Commission départementale des bâtiments civils, s'éleva contre un procédé pareil et réclama un dossier sincère ; puis, il prit la peine de faire, à ses frais, le voyage, qui lui permit de constater l'état satisfaisant de la tour. Sur son rapport, la Commission se prononça, à l'unanimité et très énergiquement, pour la conservation. A quelque temps de là, Louis Labbé reçut la visite d'un entrepreneur désireux de concourir à une adjudication ; entre autres références, l'entrepreneur produisait un certificat élogieux sur la façon dont il avait démoli le clocher de Saint-Androny...

Mais à quoi bon rappeler tous ces faits de vandalisme imbécile ? Ne songeons aux fautes du passé que pour mieux mesurer les devoirs du présent envers les restes, trop clairsemés, d'une architecture qui fut merveilleusement féconde.

Tout a été dit sur l'admirable esthétique de l'art médiéval. Ce à quoi on ne s'attache pas assez peut-être, c'est la somme colossale de travail et d'argent que représentent nos églises. L'éclosion de l'art roman et de l'art gothique est un fait artistique de premier ordre, dont on peut dire sans exagération qu'il suffirait à la gloire d'un peuple. Mais c'est, en outre, un fait économique d'une importance considérable.

Les hommes d'aujourd'hui ont tourné leur activité vers des buts plus pratiques : nous faisons des écoles, des routes, des ponts superbes, des chemins de fer. Les générations d'autrefois élevaient surtout des églises : l'effort des collectivités fut principalement appliqué à cet objet. Quand une ville avait

commencé une cathédrale, cette entreprise restait pendant cent, deux cents ans, la préoccupation dominante de ses bourgeois. Ce fut là vraiment le grand œuvre du moyen âge, et on peut douter que l'histoire de l'architecture présente à une autre époque un pareil spectacle : quelques artistes avaient construit, en Grèce, des temples de lignes incomparables, mais d'exécution aisée ; des armées d'esclaves avaient amoncelé, sur quelques points de l'Orient, des montagnes de maçonnerie ; Rome avait employé, dans de vastes chantiers, les nations de l'Empire. Chez nous, le pays s'est bénévolement astreint à une tâche immense ; il a, suivant un mot de Renan, « élevé par amour » d'innombrables églises, et pour elles, durant des siècles, dépensé sans compter des sommes fabuleuses.

On a évalué naguère, si je ne me trompe, les édifices du culte à 400 millions environ. Certes, l'Administration des domaines mérite largement confiance, et les chiffres qu'elle a donnés doivent serrer d'aussi près que possible la vérité. Toutefois, ses agents n'ont eu à envisager qu'un côté de la question ; il se sont bornés à supputer la valeur vénale. Les églises en ont une autre, que l'on ne saurait négliger. Si l'Etat vendait Notre-Dame de Paris pour en faire un garage d'automobiles, j'ignore quelle somme il en retirerait ; ce qui est acquis, c'est que, d'après Viollet-le-Duc, le coût de la construction ne serait pas inférieur à cent millions. Dans sa magnifique monographie de Notre-Dame d'Amiens, mon confrère et ami, M. Durand, a reproduit l'avis d'un architecte des Monuments historiques qui porte le prix de cette dernière cathédrale à quatre-vingts millions. C'est dire que les seules cathédrales valent des milliards.

Nos églises de France n'ont donc pas uniquement un charme inestimable. Elles ne nous conservent pas seulement une formule qui leur permet de rivaliser avec les chefs-d'œuvre les plus réputés de l'art de bâtir. Elles constituent, de plus, un capital énorme.

Quelque opinion que l'on professe sur l'idée qui a inspiré

ces monuments, quoi que l'on pense des mystères religieux qu'ils abritent, ce serait folie pure de livrer une valeur pareille à l'incertitude des événements, au caprice des passions locales.

On n'a pas calculé, à ma connaissance, la valeur brute des églises de la Gironde. Il est, du moins, incontestable que ces nombreuses constructions romanes, les agrandissements et les remaniements occasionnés par l'explosion de vitalité qui suivit les désolations des guerres anglaises, quelques beaux édifices plus modernes, tout cela forme un ensemble imposant. Espérons que le service des Monuments historiques en sauvera une grande partie. On peut être certain qu'il s'y emploiera de son mieux.

Le temps n'est plus où Jérôme Paturot, en visite au Ministère de l'Instruction publique, constatait que « dix gaillards » conservaient les monuments « de dix heures à deux, en s'abreu- » vant de champagne à dix sous ». « Quelle besogne, mon cher, » quelle besogne! Il y a des moments où je tremble quand je » pense à la responsabilité qui pèse sur nous. C'est si fragile un » monument! Mais nous y veillons... Oui, ils sont tous là, éti- » quetés : le garçon y a l'œil; il en répond sur sa tête. »

L'Administration actuelle des Monuments historiques a, Dieu merci, une autre compréhension de ses devoirs et des responsabilités que lui créent les conjonctures présentes.

Elle permettra à un provincial d'exprimer le désir qu'elle tienne compte, en même temps que de la perfection des monuments, de leur intérêt archéologique, ce qui est parfois très différent. Le clocher de Saint-Androny, malgré son élégance, n'était pas une merveille; mais c'était un spécimen, et, à ce titre, il aurait pu être classé. La chapelle de Magrigne, la petite église de Saint-Germain de Campet sont de ces monuments types. D'autres sont des curiosités : le clocher de Saint-Georges, conçu de façon à paraître plus large au sommet qu'à la base, la coupole nervée de Montagne, l'église romane de Francs commencée en 1605, etc. La façade de Saint-Jean-de-

Blaignac vaut surtout par le pittoresque de sa silhouette et comme souvenir des époques troublées où on la fortifia. Notre-Dame de Bordeaux est une leçon de stéréotomie. Pour certaines constructions, le classement s'impose en raison de leur importance, de leur richesse, de leur beauté : églises de Barsac, de Guîtres, de Mauriac, de Pellegrue, etc.; chevets de Bayon, de Langoiran, de Saint-Michel-de-la-Rivière, etc.; portes de Castelvieil, de Saint-Martin-de-Sescas, de Puisseguin, pour ne parler que de celles-là ; clochers de Bayon, de Lafosse, etc.; façades de Saint-Palais, de Galgon, etc. On peut raisonnablement présumer que les Monuments historiques assureront à ces œuvres le bénéfice du classement.

Les archéologues souhaiteraient davantage : ils voudraient que, dans le régime des cultes qui s'élabore tacitement, on s'occupât, de part et d'autre, de maintenir dans son intégrité le patrimoine artistique du pays et de préserver la masse des églises secondaires. Ils désirent ardemment que des mesures soient prises pour réaliser le vœu formulé dans l'article 16 de la loi de séparation et pour prévenir la disparition de tous les édifices du culte « représentant, dans leur ensemble ou dans » leurs parties, une valeur artistique ou historique ».

---

**Aillas.** — La façade est classée. La nef a été remaniée naguère. Il y a lieu d'étendre le classement au chevet, composé d'une abside, ornée d'arcature, et de deux absidioles.

**Arsac.** — Le portail est roman et très riche. Le reste est tout moderne. Portail à classer.

**Artigues.** — L'église est romane; toutefois, partie au moins de la nef a été refaite au XVII^e siècle et le clocher est gothique. L'abside a une corniche d'un dessin très particulier, des corbeaux ouvragés et de jolies fenêtres. Classer l'abside.

**Avensan.** — Cette église, d'un médiocre intérêt dans l'ensemble, a une très belle abside romane : à l'extérieur, arcs aveugles, fenêtres, corniche, corbeaux et groupes de colonnes engagées; à l'intérieur, arcatures riches. Cette abside fournit, en outre, un exemple curieux de déformation par les poussées. Classer l'abside.

**Baron.** — Cette église a l'une des rares cryptes de la Gironde. La

crypte est romane et possède des chapiteaux d'une ornementation originale. L'église supérieure a été récemment l'objet d'une restauration fantaisiste. Classer la crypte.

**Barsac.** — L'une des plus curieuses constructions du département; le classement s'impose. Eglise à trois nefs, abside et transept, bâtie vers 1700; voûtée d'ogives; seulement, l'architecte a placé sur tout le pourtour des quar iers de voûtes qui tombent vers le dehors et qui enserrent les maîtresses voûtes comme un arcboutant continu. Belle tribune. Très jolies sacristies : l'une a des lambris qui couvrent les murs, encadrent les baies, revêtent les embrasures; l'autre est à panneaux de plâtre. Escalier montant au comble, à noyau évidé et main courante en spirale. Autels et confessionnaux faisant corps avec l'édifice. Classer l'édifice entier, sacristie et salle de catéchisme comprises.

**Bayon.** — L'ancien comité départemental des Monuments historiques estimait que « cette église est un des plus beaux types de l'architecture romane dans le département de la Gironde » (1848, p. 12). En dépit de réparations mal entendues, ce jugement est resté vrai de l'abside et du clocher, lesquels sont très supérieurs à bien d'autres monuments girondins actuellement classés. Classer l'abside et le clocher.

**Bazas.** — La cathédrale de Bazas, faite en plusieurs fois, refaite en grande partie entre 1583 et 1635, fournit un très intéressant sujet d'étude; le vaisseau est le plus beau que l'architecture gothique ait produit dans le département; la façade est la plus riche que le moyen âge nous ait laissée en Gironde. Maintenir le classement de l'édifice.

**Bégadan.** — C'est par erreur que cette église a été classée : la nef est de construction récente. Il n'y a lieu de retenir que le chœur et l'abside, qui sont fort beaux et en assez mauvais état. A noter dans la corniche du chœur un ou deux chapiteaux romains.

**Berson.** — Très curieuse église romane, remaniée au XIV[e] siècle, par un maître d'œuvre qui a appliqué les formules décoratives de son temps au parti architectural de l'époque précédente. Il en résulte notamment une corniche gothique en haut d'une abside romane et une façade saintongeaise, à porte accostée de deux fausses portes, transposée dans le mode gothique.

**Birac.** *Peintures.* — Les maintenir sur la liste de classement.

**Blaignac.** — Cette église a été refaite. De l'ancienne on a gardé la porte romane à chapiteaux historiés, linteau couvert d'arabesques gravées, chrisme dans le tympan, deux ou trois chapiteaux romans encastrés à l'intérieur de l'abside, où ils servent de crédences, enfin une tête que l'on croit antique et qui est dans le voisinage de la porte. Classer la porte et ces diverses sculptures.

**Blasimon.** — Cette église est couverte de voûtes gothiques intéressantes; la façade, fort jolie dans l'ensemble, comprend une porte remarquable. Maintenir l'église sur les listes de classement. Ajouter les restes des bâtiments conventuels qui sont tout contre l'église.

**Blézignac.** — *Croix de cimetière.*

— Croix gothique, assez mal entretenue, mais fort jolie.

**Bordeaux.** — *Cathédrale Saint-André et clocher Pey-Berland.* — Le chevet de Saint-André est l'une des bonnes productions du gothique rayonnant; la nef, l'une des plus larges que le moyen âge ait couvertes d'une voûte, nous fournit l'un des problèmes les plus attachants qui puissent solliciter l'attention des archéologues. Le clocher est fort beau. Maintenir le tout classé.

— *Eglise Saint-Bruno.* — Cette église, construite pour les Chartreux entre 1611 et 1620, longuement et richement décorée au cours du XVIIe siècle, vaut surtout par cette décoration. La voûte en berceau de la nef a été couverte, en 1772, par J.-A. Berinzago de peintures importantes qui représentent une fausse architecture. Maintenir le classement.

— *Eglise Sainte-Croix.* — Construite au XIIe siècle, voûtée au XIIIe, Sainte-Croix possède un beau chevet, une façade très intéressante, encore que trop restaurée, et, dans le clocher, une voûte d'ogives des plus curieuses. Maintenir le classement.

— *Eglise Sainte-Eulalie, sauf la facade.* — Sainte-Eulalie représente à Bordeaux le type local de l'église gothique, à trois nefs égales en hauteur. Composée de morceaux très divers de style et d'époque, avec son chevet de date connue (1476), elle est un sujet d'études fécondes. Maintenir le classement.

— *Eglise Saint-Michel.* — Cette église, vaste et claire, est, en dépit de remaniements profonds, l'un des joyaux de l'architecture religieuse en Gironde. On en peut dire autant du clocher, qui est, en outre, l'une des caractéristiques du panorama de Bordeaux. Maintenir le classement de l'église et spécifier que ce classement s'étend au clocher.

— *Eglise Saint-Seurin.* — Aucun édifice n'est aussi précieux pour suivre l'évolution de l'architecture bordelaise : la crypte, le narthex, le chevet d un style gothique primitif, la nef et la porte méridionale, qui appartiennent à un art un peu plus avancé, la chapelle de Notre-Dame de la Rose, qui est du XVe siècle, le porche sud, construit au XVIe siècle, les voûtes d'ogives, en partie refaites à la suite des catastrophes de 1566 et de 1698, la sacristie, du XVIIIe siècle, tout est à voir dans cette église vénérable, dont l'histoire est d'ailleurs intimement liée à l'histoire même de la cité.

— *Eglise Saint-Eloi.* — La façade est de 1828 environ. Le reste de l'église remonte à la dernière période du gothique. C'était l'église de l'Hôtel-de-Ville. L'abside n'est pas sans valeur; le clocher, très peu connu, est joli. Le rôle historique de Saint-Eloi, la place que cette église a tenue dans la vie communale suffiraient à mériter le classement.

— *Eglise Saint-Paul.* — Consacrée en 1676, l'église Saint-Paul était la chapelle de la maison professe des Jésuites. Elle est bâtie sur une crypte et, malgré ses dimensions restreintes, elle a grande allure. La tribune est intéressante. L'ensemble de l'édifice représente dans le département le style Jésuite.

— *Eglise Saint-Pierre.* — Cette église a été refaite, à l'exception du

chevet et de partie de la façade, qui appartiennent au gothique flamboyant. Le chevet est réellement beau. Le chevet et la façade pourraient être classés.

— *Eglise Notre-Dame.* — Construite de 1684 à 1707 environ, Notre-Dame était la chapelle des Dominicains. Tracé des arcs, tribunes et passages sur trompes ou en encorbellement, escalier, ferronneries, sculptures, témoignent d'une rare habileté. Aucune église peut-être n'est, dans le département, aussi féconde en enseignements pour les architectes et les ouvriers d'art. Elle représente l'école bordelaise à un moment où celle-ci était près de son apogée.

**Bouliac.** — Maintenir l'abside et la porte de cette église sur la liste des édifices classés. Le clocher est neuf et la nef a perdu en grande partie son intérêt; mais l'abside et la porte sont de ces œuvres que l'on ne saurait abandonner.

**Bourg.** *Crypte de La Libarde.* — Cette crypte d'une église à peu près complètement disparue est l'une des rares cryptes du département; elle est de construction romane et elle m'a paru en bon état de conservation. La maintenir sur la liste de classement.

**Budos.** — L'abside, bien que mutilée et découronnée de sa corniche, est, grâce à la fermeté des lignes et à la richesse de la décoration, un beau morceau d'architecture. L'intérieur présente des chapiteaux étranges et fort intéressants. Classer l'abside.

**Cadarsac.** — Eglise à chevet carré et à une nef voûtée en berceau. Aux quatre angles, contreforts obliques. Au sud, contreforts saillants (ajoutés après coup ?). Au nord, chapelle voûtée sur ogives. A l'ouest, clocher-arcade intéressant et porte gothique.

**Cadillac.** — Adossée à la collégiale Saint-Blaise, la chapelle funéraire des ducs d'Epernon porte sur le linteau la date de 1606. C'est une belle construction, qui, de sa décoration intérieure, garde des vestiges intéressants. La charpente est lourde; mais elle est à étudier, aussi bien, d'ailleurs, que la charpente de l'église.

**Camiran.** — A l'ouest, clocher-arcade : il n'est peut-être pas très ancien, puisque la foudre tomba sur ce clocher en 1674; mais il est monumental. Sous le clocher, porte romane à chapiteaux historiés. Classer la façade, clocher compris.

**Cardan.** — La porte romane, flanquée de deux fausses portes, est richement décorée : chapiteaux historiés, moulures, dessins courants, corbeaux, etc. L'abside est soignée, sans pilastres ni colonnes engagées à l'extérieur, mais avec une corniche sur corbeaux. Classer la porte et l'abside.

**Cars.** — Eglise très instructive : de plusieurs époques. L'abside est romane, de même que l'absidiole sud et le transept; la croisée est voûtée d'ogives; le croisillon nord est voûté en coupole; il a été agrandi vers le nord pour recevoir le clocher. Les fenêtres de l'abside sont percées à travers des contreforts. Nef et bas-côtés remaniés. Façade : vestiges romans.

**Cartelègue.** — L'église a l'une des voûtes les plus curieuses du dépar-



tement. Le chevet est carré; c'est sur ce chevet que l'on a construit, peut-être après coup, une voûte d'ogives, sur la tranche desquelles court un tore accompagné de chevrons. Dans les fenêtres de l'est, colonnettes tournées. Classer le chevet.

**Castelvieil.** — C'est par erreur que cette église n'est pas classée : elle est autrement intéressante que nombre d'édifices girondins qui ont eu les honneurs du classement. La nef est lambrissée; la charpente, autrefois apparente, est ouvragée. La porte est, suivant Léo Drouyn, « la plus belle du département ».

**Castillon-sur-Dordogne.** — L'église a été construite en 1740-1746. L'architecte était Bourigon, de Bordeaux; l'appareilleur se nommait Dumesnil. La nef, flanquée de deux bas-côtés, est un vaisseau vaste et clair, d'assez grande allure. Cette église est, en dehors de Bordeaux, la plus jolie production de l'art religieux du XVIIIe siècle dans la Gironde.

**Cazaugitat** (fig. 1). — Le très curieux chevet de Cazaugitat présente deux particularités : d'abord il est carré à l'extérieur et rond à l'intérieur; ensuite, il est percé, vers l'est, de deux fenêtres jumelles, entre lesquelles monte, à l'extérieur, un contrefort plat. Il y a là un dispositif local, dont il importe de conserver un spécimen. Classer le chevet.

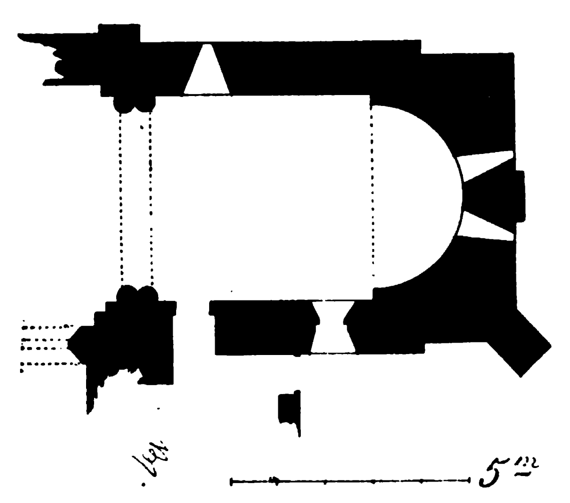



Fig. 1. — **Cazaugitat.**

**Cérons.** — Cette église romane a, dans la façade ouest, une belle porte, flanquée de deux fausses portes, le tout relevé d'ornements très riches. Classer la façade.

**Cessac.** — La porte, placée à l'ouest, est romane, à trois paires de colonnettes. Les chapiteaux sont historiés; les personnages sont couverts de vêtements plissés; des volutes développées sont modelées sous les angles des tailloirs. La porte de Cessac est un spécimen de cet art dont Drouyn attribuait l'éclosion aux

influences de La Sauve. Classer la façade.

**Cissac.** — L'abside romane de Cissac, à pans coupés, appartient à un type particulier : les arcades placées au-dessous de la corniche, à raison de deux par panneau, retombent, au milieu du panneau, sur une colonne engagée, qui s'arrête au-dessus des fenêtres. Classer l'abside.

**Coimères.** — L'église est moderne. La porte romane est jolie, avec une archivolte d'étoiles et trois paires de colonnettes. Classer la porte.

**Coirac.** — Joli portail roman, à deux paires de colonnettes et une paire de colonnettes doubles, chapiteaux historiés, modillons sculptés. Classer le portail.

**Cornemps.** — Cette église est en grande partie ruinée. Le chevet, qui est livré au culte, dessine un polygone qui projette un angle vers l'est. La corniche est singulière, avec des orifices entre les corbeaux. Classer le chevet, si toutefois il n'est pas propriété particulière.

**Courpiac.** — Très joli portail roman, qui a, de chaque côté, trois

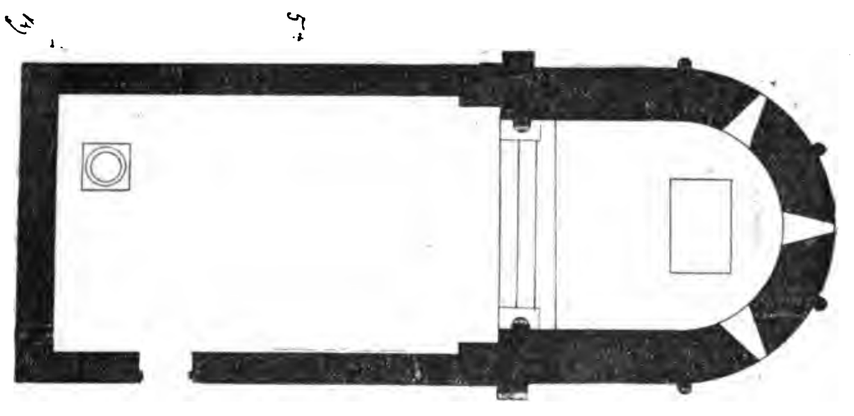


Fig. 2. — Chapelle de Saint-Germain (Faleyras).

colonnettes et une paire de colonnettes accouplées, le tout coiffé de chapiteaux historiés. L'abside est curieuse, et la nef garde une charpente ouvragée. La sacristie, de 1722, est à sauver. Dans l'ensemble, l'église, au dire de L. Drouyn, « est, comme église fortifiée, une des plus intéressantes de la Gironde ». Classer l'église entière.

— *Croix de cimetière.* — Drouyn a écrit que cette croix est un « petit chef d'œuvre du XVII[e] siècle ».

**Cubnezais.** — La façade de la nef centrale présente une porte et deux fausses portes, encadrées de colonnes engagées et d'une corniche sur corbeaux historiés. Toute cette ordonnance romane est digne de la sollicitude administrative. Classer la façade.

**Daignac.** *Croix de cimetière.* —

Cette croix, du XVII[e] siècle, est fort joliment décorée.

**Doulezon.** — Eglise composée d'une abside, d'un chœur, d'un avant-chœur voûté d'ogives et d'une nef. L'avant-chœur est particulièrement digne d'intérêt; mais l'église tout entière est à sauver.

**Espessas.** — Les deux extrémités de cette église appellent surtout l'attention : le chevet et la façade. Du chevet, la photographie jointe au rapport dispense de parler. La façade comprend une porte avec archivolte de bâtons brisés et une corniche portée sur des corbeaux juxtaposés qui forment, dans le chevet et la façade, un encorbellement continu.

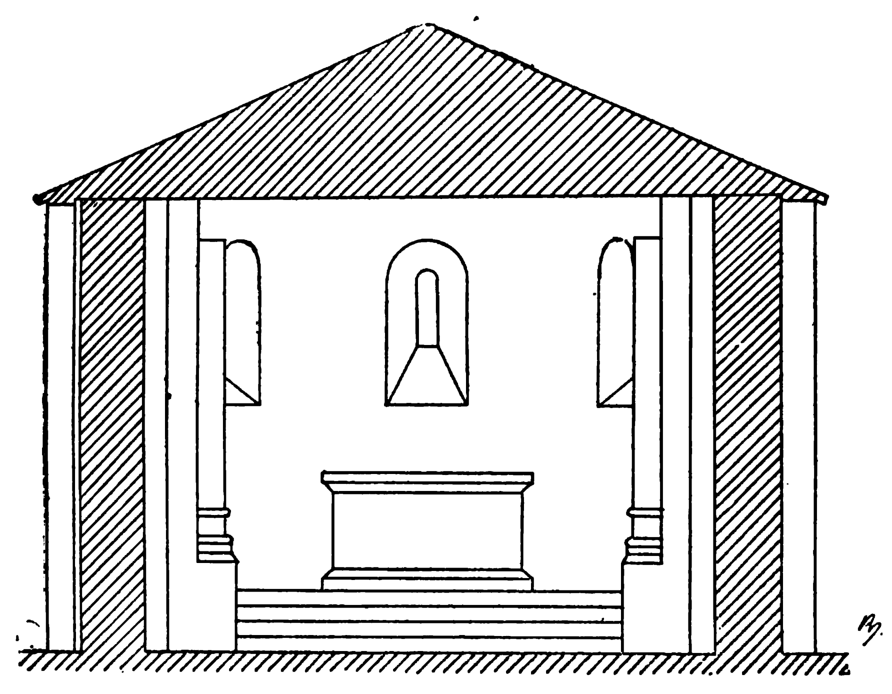


FIG. 3. — Chapelle de Saint-Germain (Faleyras).

**Faleyras.** — Porte sud, qui est l'une des jolies portes romanes du pays. Cette porte a été murée; il s'agirait surtout d'en classer l'encadrement extérieur.

— *Chapelle Saint-Germain* (fig. 2 et 3). — L'un des spécimens les plus réussis et les mieux conservés de la petite église rurale de la Gironde : abside romane à colonnes engagées; autel, fonts et bénitier anciens; charpente ouvragée. Tout l'édifice est couvert d'un lambris. Jolie porte, gothique dans le parti, romane dans certains détails. Classer l'ensemble.

**Fargues-de-Langon.** — L'église est moderne et dépourvue d'intérêt; mais elle conserve, à l'ouest, une

porte romane assez jolie. Classer la porte.

**Francs** (fig. 4). — L'un des édifices les plus surprenants de la contrée : l'ordonnance générale de la façade et de l'abside est franchement romane ; mais le faire des sculptures est moderne. Et, de fait, cette église romane a été commencée en 1605. Elle est, d'ailleurs, d'appareil soigné et fort jolie. Classer l'église.

**Gabarnac.** — Deux parties dans cette église se recommandent à l'attention : le chevet carré, renforcé de contreforts plats, est sobre, mais esthétique ; c'est un spécimen réussi de chevet plat. La façade ouest est percée d'une porte dont les sculptures sont très barbares, mais dont l'aspect est heureux. Classer le chevet et la façade.

**Gaillan.** — De même que pour Bégadan, une méprise a fait étendre le classement à l'église tout entière, alors que le clocher seul est ancien. Encore a-t-il été réédifié au cours du XIX^e siècle, avec les matériaux du vieux clocher. Bien d'autres édifices seraient plus dignes de la sauvegarde administrative que ce clocher, retapé et truqué.

**Gajac.** — Le chevet est roman : il a été surélevé pour la fortification. A l'intérieur, une arcature en garnit le bas. A l'entrée du chœur, joli chapiteau qui représente le christ bénissant, dans une auréole. Un bas-côté a été ajouté au nord, pendant le XVI^e siècle : une clef porte la date de 1555 (?). A l'ouest, clocher-arcade avec auvents de charpente. Classer l'édifice entier.

**Galgon.** — La nef de cette église était à charpente apparente : la charpente ouvragée a persisté, aussi bien que la disposition des murs latéraux, avec leurs fenêtres haut placées. Le chevet a été surélevé pour la fortification. La façade, malheureusement cachée par des arbres qui empêchent de la photographier, est un joli spécimen de façade de l'Angoumois. Classer toute l'église.

**Gardegan.** — C'est principalement la façade qui sollicite l'attention : elle comprend une jolie porte romane et, au-dessus, une fausse arcature en plein-cintre. La nef et le chevet carré sont voûtés en berceau brisé à doubleaux ; l'arc triomphal est en plein-cintre. Au-dessus de l'avant-chœur, clocher. Classer toute l'église.

**Gours.** — Cette église ne présente pas de particularité saillante : elle constitue un type ; c'est à ce titre qu'elle se recommande. Le chevet, notamment, synthétise d'heureuse façon l'architecture religieuse dans le Libournais à l'époque romane.

**Haux.** — La porte de Haux est l'une des portes romanes les plus riches de la Gironde. Le porche qui l'abrite présente, encastrées sur le parement extérieur ouest, des clefs de voûte très intéressantes, qui viennent de La Sauve. L'abside et le chœur, soignés et d'un joli dessin, renferment quatre chapiteaux curieux. Il y a lieu de classer le chevet, la porte et les sculptures du porche.

**Illats.** — Eglise romane, à une nef. La porte ouest est magnifique. Classer la porte.

**Lafosse** (fig. 5). — L'abside, le chœur, l'avant-chœur voûté en coupole et le clocher élevé au-dessus de cet avant-chœur forment un ensemble excellent et dont certains détails for-

cent l'attention : la corniche de l'abside, les fenêtres du clocher et les chapiteaux de leurs colonnettes faits au tour, etc. Classer le chevet et l'avant-chœur.

**Lalande-de-Cubzac.** — Joli chevet, nef couverte d'une voûte d'ogives, porte romane très connue, toutes les parties de cette église sont vraiment dignes du classement.

**Landiras.** — Eglise très curieuse : abside et deux absidioles. Le transept est couvert de voûtes d'arêtes modernes. A l'intérieur, chapiteaux intéressants. Classer le chevet.

**Langoiran-le-Haut** (fig. 6). — L'abside de Langoiran-le-Haut, qui est l'une des plus jolies du département, mérite de prendre place à côté de celles de Bayon ou d'Avénsan. L'abside romane est d'une belle venue. La nef est lambrissée, éclairée de petites fenêtres haut placées, pratiquées à travers un mur de petit appareil. Au sud, un bas-côté *gothique* est du XVIIe siècle.

**Lansac.** — Eglise de fondation romane. L'abside est à pans coupés et a, de même que la nef, d'assez jolies fenêtres. La corniche de l'abside et le cordon horizontal de moulures qui court à mi-hauteur de cette abside sont de profil soigné. La façade a été refaite depuis peu, ainsi que partie des faces latérales; mais il est difficile d'isoler les parties anciennes, et je suis d'avis de classer le tout.

**La Réole.** — L'ancienne église des Bénédictins, construite au XIIIe siècle, a reçu des voûtes sexpartites à la suite d'une décision prise en 1682. La nef unique est un grand et beau vaisseau; l'abside offre un *double mur*. Maintenir cette église sur la liste de classement.

**La Sauve.** *Eglise abbatiale.* — Cette église abbatiale, élevée vers 1100, remaniée profondément aux environs de la fin du XIIe siècle et au XVe, a des amorces de voûtes étranges. La construction présente, dans l'ensemble, un intérêt exceptionnel. La maintenir sur la liste de classement.

**La Sauve.** *Eglise paroissiale.* — Eglise à chevet plat, du XIIIe siècle, avec un bas-côté de la fin du gothique. La nef a grand air; elle est voûtée d'ogives, sur plan à peu près carré; la porte est jolie. Le bas-côté est soigné, au moins dans certaines parties. Peintures murales du XVIe siècle retouchées. Statues placées à l'extérieur du chevet. Vitrail du XVIe siècle.

— *Croix de cimetière.* — Ces deux croix gothiques sont plus ou moins remaniées.

**Le Nizan.** — L'intérieur du chevet roman a des arcatures superposées, dont certaines formes sont curieuses. L'ensemble du chevet est bon. Classer le chevet.

**Léognan.** — L'église a été refaite. Il n'y a lieu de maintenir sur la liste de classement que l'abside et les deux absidioles.

**Le Puch.** — La porte est romane, à deux paires de colonnettes, avec chapiteaux historiés; la corniche de l'avant-corps est portée sur des modillons sculptés. La nef est lambrissée. L'ensemble de l'église est un bon spécimen de l'architecture romane dans ces contrées.

**Les Salles-de-Castillon.** — Petite église romane, composée de deux

nefs de dates différentes : la plus large, celle du sud, se termine par une abside à pans coupés précédée d'un avant-chœur. Dans cette église, bien des morceaux piquent la curiosité ou sollicitent l'intérêt : la coupole sur pendentifs de l'avant-chœur, des moulures originales, etc. Classer l'église entière.

**Lestiac.** — L'abside, dont la photographie est assez difficile à faire à cause des arbres, est l'une des plus jolies absides romanes de la région. Elle a une corniche sur de nombreux modillons sculptés. Le reste de l'église est moderne. Classer l'abside.

**Lignan-de-Créon.** — Belle église du XII$^e$ siècle, à une abside et deux absidioles. On se préoccupait de la bâtir en 1147. L'édifice a été retouché à diverses reprises. Le chevet est, à tout prendre, l'une des constructions les plus attachantes de la Gironde, et la nef, précédemment lambrissée, garde des traces de ses anciennes dispositions. Classer l'ensemble.

**Listrac-de-Durèze.** — Cette église avait une abside, à laquelle on a substitué un chevet plat. Dans le chœur roman, une voûte gothique a été construite. Mais l'intérêt de l'édifice réside surtout dans la façade : porte en arc brisé, flanquée de deux fausses portes, chapiteaux ornementés, corniche sur modillons. Cette façade, coupée sottement par un porche, est l'une des plus séduisantes du pays.

**Loupiac-de-Cadillac.** — L'église de Loupiac, en grande partie dénaturée par une restauration indiscrète, conserve néanmoins deux portions précieuses : le chevet et la façade; dans celle-ci notamment, l'iconographie n'est pas moins intéressante que le parti architectural. Eglise à maintenir sur les listes de classement.

**Lugasson.** — La porte romane de cette église est très riche, mais malheureusement fort détériorée. Elle n'en reste pas moins l'une des plus intéressantes de la région. L'extérieur du chevet, simple et bien compris, est joli de lignes. L'intérieur de l'église, remanié au XVI$^e$ siècle, a des voûtes gothiques soignées.

**Macau.** — Le clocher de Macau a de jolies fenêtres et une voûte gothique très intéressante, avec arcs d'encadrement de forme bizarre, brisée et outrepassée. Ce clocher est classé ; le maintenir sur la liste.

**Marcenais.** — Eglise construite par les Templiers ou les Hospitaliers et suivant le type adopté par leur ordre : chevet plat, nef unique voûtée en berceau; sur les faces, corbeaux pour recevoir le toit en appentis d'habitations, chapiteaux d'un joli travail. Echauguettes.

**Marcillac.** — L'une des églises les plus intéressantes du pays : clocher gothique établi sur le chevet carré ; porte remarquable ; sous le clocher, le mur oriental du chevet coupe à la clef une voûte d'ogives et l'autre voûte a une jolie clef. Le bas-côté sud est du XVII$^e$ siècle.

— *Croix de cimetière* (fig. 8). — Léo Drouyn, qui a fait une étude des croix de la Gironde, a écrit de celle de Marcillac qu'elle est « la plus belle du département ».

**Marimbaut.** — L'église est de fondation romane; elle a été très remaniée. La façade ouest est originale : elle est renforcée de contreforts épais et saillants et se termine en un

clocher-arcade muni de deux auvents. Classer la façade.

**Masseilles.** — La façade ouest est des plus curieuses, avec des contreforts puissants, une porte à tympan très archaïque, un clocher-arcade. Classer la façade.

**Mauriac.** — Le plan de cette église est une croix latine; elle a une abside, deux absidioles, un transept et une nef unique. Sur la croisée est une coupole, dont les pendentifs seuls sont anciens; la calotte est du XIXe siècle, comme la voûte de la nef. Jolie série de chapiteaux. Le tout forme un ensemble précieux.

— *Croix de cimetière.* — Le fût est gothique; la croix proprement dite et la table sont moins anciennes.

**Mombrier.** — La nef a été refaite il n'y a pas longtemps; mais l'abside, les deux absidioles et le clocher forment un spécimen réussi d'architecture romane. Noter, entre autres, à l'extérieur de l'absidiole nord, une corniche portée sur une série de modillons juxtaposés qui forment un corbeau continu. Classer le chevet.

**Montagne.** — Quand même on n'augmenterait pas le nombre des édifices classés, celui-ci mériterait d'être porté sur les listes. La nef a été en grande partie refaite; mais le chevet, avec une abside flanquée de deux absidioles, est ancien et vraiment remarquable. Sur la croisée, l'une des très rares coupoles nervées du XIIe siècle; sur le croisillon nord, coupole à pendentifs, qui est postérieure à la coupole nervée. A l'ouest, porte accompagnée de deux fausses portes.

**Mouillac** (fig. 7). — Petite église rurale qui a deux parties intéressantes : l'abside et un bas-côté construit au nord. Ce bas-côté est voûté d'ogives; les nervures ont un profil classique; dans la travée est, à proximité de la clef, elles portent des volutes de dessin original. La façade, fort simple, est terminée par un clocher-arcade. Classer tout l'édifice.

**Moulis.** — Cette église, qui était à une nef, a reçu après coup deux bas-côtés; le percement des arcades est très grossier. L'édifice a bien d'autres mérites, notamment dans le chevet : l'abside est tapissée intérieurement d'arcs entre-croisés à la mode normande; certains chapiteaux décèlent une influence orientale manifeste. Maintenir l'église sur la liste de classement.

**Mourens.** — La façade a été anciennement l'objet d'un remaniement bizarre : contre la paroi ouest du clocher-arcade, on a plaqué une tour de saillie médiocre, armée, à l'avant, d'une bretèche à machicoulis. Cette tour repose sur l'avant-corps dans lequel est percée une jolie porte romane. Classer la façade.

**Nérigean.** — L'église est en partie romane : de cette époque il reste notamment, sur la face nord, un très curieux contrefort, plus étroit au pied et à travers lequel est pratiquée une fenêtre, et la porte, qui a été restaurée, mais qui est fort archaïque. Au XVIe siècle, on refit en grande partie la nef unique de l'église, avec des voûtes d'ogives d'un fini remarquable.

— *Croix de cimetière.* — Très belle croix du XVIe siècle.

**Noaillac.** — A un carrefour, reposoir en pierre, formé d'un mur de fond et de deux piliers cubiques, le

tout recouvert d'une voûte d'arêtes. Cet édicule abrite un autel. C'est le seul reposoir à demeure que je connaisse dans le département. Il porte la date de 1685.

**Paillet.** — Abside romane; colonnes engagées, corniche sur corbeaux, fenêtres doubles ou simples assez riches. Abside à classer.

**Parsac.** — En son état actuel, cette église résulte de remaniements : dans une nef non voûtée on a logé les supports d'une voûte et la voûte elle-même. Sur la travée ouest est planté le clocher, qui a une coupole au rez-de-chaussée et qui est sommé d'une coupole apparente, peut-être peu ancienne. A l'intérieur de l'église, traces de peintures.

**Pellegrue.** — Belle église, a une nef terminée par une abside et deux absidioles, qui s'ouvrent sur un transept. La nef est couverte d'un lambris et le carré du transept, d'une coupole, qui présente quelques dispositions particulières. Des fenêtres ont été remaniées. La façade ouest est percée d'une porte, dont les arcs brisés retombent sur des chapiteaux romans.

**Pessac-de-Gensac.** — Le clocher-arcade de cette église a un couronnement étrange, peut-être d'inspiration byzantine, et dont il importe, dans tous les cas, d'assurer la conservation. Classer le clocher.

**Petit-Palais.** — Cette église romane, en partie refaite au XVIe siècle, a l'une des plus jolies façades de la Gironde. Eglise à maintenir sur la liste de classement.

**Peujard.** — Très curieuse église romane, à la nef de laquelle on a ajouté un collatéral. La nef est voûtée, sur partie de sa longueur, d'une coupole. La façade, en dépit d'une restauration qui a défiguré la porte, est un joli spécimen d'architecture saintongeaise, avec une arcature aveugle à mi-hauteur.

**Plèneselve.** — Cet édifice est ce qui reste d'une église, plus importante, de chanoines réguliers. Elle offre un réel intérêt : chevet plat, flanqué, au nord, d'une chapelle également à chevet plat, qui est de date un peu postérieure ; voûtes d'ogives; fenêtres en plein-cintre à colonnes tournées; chapiteaux et nervures soignés.

**Podensac.** — Eglise de la fin du gothique : on y travaillait en 1535. L'édifice a été, à diverses reprises, livré aux maçons. Il est resté intéressant. L'abside polygonale est l'une des meilleures absides gothiques du pays.

**Pondaurat.** — Cette église gothique, à chevet plat et en croix grecque, appartient à un type des plus curieux. La maintenir sur la liste de classement.

**Préchac** (fig. 10). — Très curieuse église : d'un premier édifice il reste, vers l'entrée de la nef, des piles et un arc transversal dont le but est difficile à déterminer. L'abside paraît appartenir à une seconde construction; elle est jolie, avec une arcature intérieure. Les absidioles ont été faites plus tard, de même que les bas-côtés. La première grande arcade, vers l'est, est vraisemblablement de l'époque gothique. Le second collatéral nord est du XIXe siècle. Joli clocher-arcade.

— *Chapelle d'Insos.* — Eglise d'une ancienne paroisse. C'est un

type fort réussi d'église rurale romane de nos pays : à nef large non voûtée, à chevet étroit voûté en berceau, terminé par une abside voûtée en cul-de-four. Dans la façade précédée d'un porche, assez jolie porte. Le clocher-arcade est, je crois, le plus soigné du département. Le classement de ce clocher s'impose : le classement de tout l'édifice est fort désirable.

**Puisseguin.** — On a déjà demandé, il y a un ou deux ans, le classement de la façade de Puisseguin, qui était menacée d'une restauration fâcheuse. La porte est fort belle; elle a des chapiteaux jumelés des plus intéressants. Classer la façade.

**Pujols.** — Cette église gothique, à nef unique, est, parmi les constructions religieuses de la Gironde, l'une de celles qui ont le plus grand air.

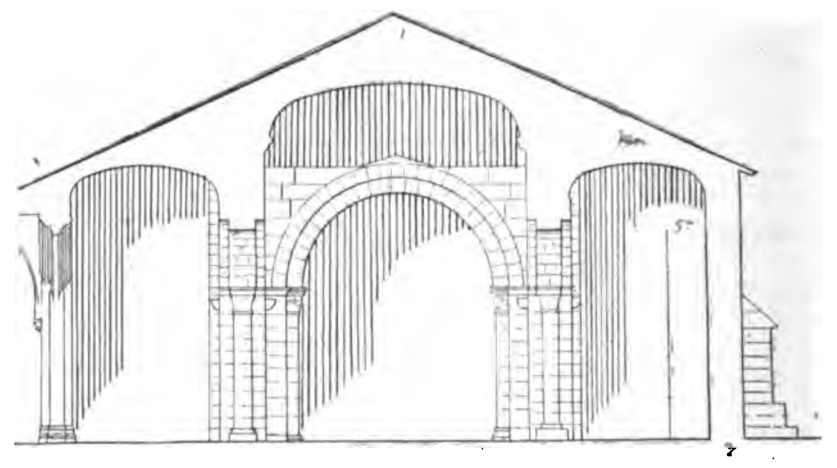


Fig. 10. — Préchac.

C'est, en vérité un beau monument. Le maintenir parmi les monuments classés.

**Pujols-sur-Ciron.** — Le portail roman de cette église, décoré de sculptures archaïques, est un document précieux pour l'histoire de l'art dans le Bordelais. Entre la nef et le bas-côté unique ajouté au nord, est un fort joli pilier des derniers temps du gothique. Le reste de l'édifice est moins attachant. Classer au moins la porte.

**Puybarban.** — Eglise romane en partie refaite. Le chevet de la nef principale offre un exemple d'une disposition étrange, très fréquente dans le pays : l'arc triomphal est étroit ($3^m13$ contre $7^m80$ environ à la nef). Chapiteaux et bases intéressants. Classer le chevet.

**Rimons.** — Cette église a été retournée : de l'église romane on a gardé le chevet, auquel a été soudée, du côté de l'est, une nef gothique. L'ancienne nef subsiste et sert de chai à la cure. Le chevet est joli; la nef actuelle est soignée ; la nef an-

cienne est assez intéressante, avec une porte gothique et avec des piles qui donnent à penser qu'il y a peut-être eu là une coupole. Il subsiste deux clochers-arcades successifs et une échauguette perchée sur un contrefort.

**Rions.** — Eglise romane : le chevet a reçu une voûte dès le début de l'époque gothique, soit vers la fin du XII^e^ siècle ; la nef a été refaite au XIV^e^. Le tout est intéressant, notamment dans les piliers de l'est de jolies séries de chapiteaux variés, dans les voûtes gothiques du XIV^e^ siècle des clefs, enfin, à l'extérieur, au-dessus d'une fenêtre, une tête antique en marbre. Classer le tout.

**Romagne.** — L'église a été construite à l'époque romane, en très belles pierres d'appareil. La partie la plus intéressante, depuis la réfection de la porte, est l'abside, qui a de jolies fenêtres et une corniche sur modillons. Toutefois la nef, avec ses voûtes gothiques soignées, n'est pas à dédaigner. Classer l'église entière.

**Roquebrune.** — Cette église, qui appartenait aux Hospitaliers, a beaucoup souffert. Elle a gardé cependant une porte de type rare dans le pays et très soignée, dont il est très utile d'assurer la conservation. Classer la porte et le porche qui l'abrite.

**Sadirac.** *Croix de cimetière*. — Cette croix gothique est en face et très près de l'église.

**Saillans.** *Croix de cimetière*. — Croix de 1536 (?) et de style gothique, l'une des plus jolies que la Gironde ait conservées.

**Salignac.** — Le chevet de Salignac est important : grande et belle abside, deux absidioles, transept flanqué de deux clochers (du XVI^e^ siècle). Sur le flanc sud, deux travées de bas-côtés, voûtées d'ogives. Le clocher nord a malheureusement été repris au XIX^e^ siècle. La nef, principalement sur le flanc sud, porte des traces de fenêtres anciennes. L'abside est fort jolie ; mais elle est, à l'intérieur, complètement défigurée. Au-dessus de la voûte actuelle du carré du transept, arc triomphal d'un dessin curieux. Classer le chevet, transept compris.

**Sauveterre.** — L'église a été rebâtie, mais l'abside est ancienne. C'est une abside gothique, à pans coupés et contreforts saillants. Bien qu'on l'ait, semble-t-il, remaniée, elle constitue un document précieux pour l'histoire monumentale de la province : c'est un spécimen de l'architecture rationnelle des bastides. Classer l'abside.

**Savignac.** — Eglise de fondation romane. L'abside et le chœur sont soignés : une arcature aveugle court à l'intérieur sous les fenêtres, et les chapiteaux en sont assez curieux. Classer le chevet.

**Soulac.** — La seule église girondine à trois nefs qui ait gardé ses voûtes romanes. L'intérêt archéologique de cet édifice se double d'un intérêt historique et littéraire, grâce aux légendes qui se rattachent à cette basilique. A maintenir sur la liste de classement.

**Saint-Aignan.** — Le chœur et l'abside, décorés de larges arcades, couronnés par une corniche sur corbeaux, percés de fenêtres avec colonnettes tournées, forment un ensemble d'un parti net et franc. C'est une architecture importée de l'Angoumois. Classer le chœur et l'abside.

**Saint-Aubin-en-Jallès** (fig. 11). — Le chevet est roman, avec des fenêtres, et, à l'intérieur, des chapiteaux archaïques. L'abside, coupée du chœur par un grand rétable, renferme une tombe montée sur deux piles, sous laquelle on passait pour la fête du saint. L'amorce du bas-côté nord, la première pile de ce bas-côté, n'est pas sans intérêt Classer le chevet.

**Saint-André-de-Cubzac.** — Cette église romane avait un chœur et une abside voûtés, une nef plus large et vraisemblablement couverte d'un lambris, enfin, sur la face nord, un clocher carré. Dans la nef, on a établi des groupes de colonnes qui portent une voûte gothique. Dans le clocher, au premier étage, il existe de curieuses croisées d'ogives. L'abside

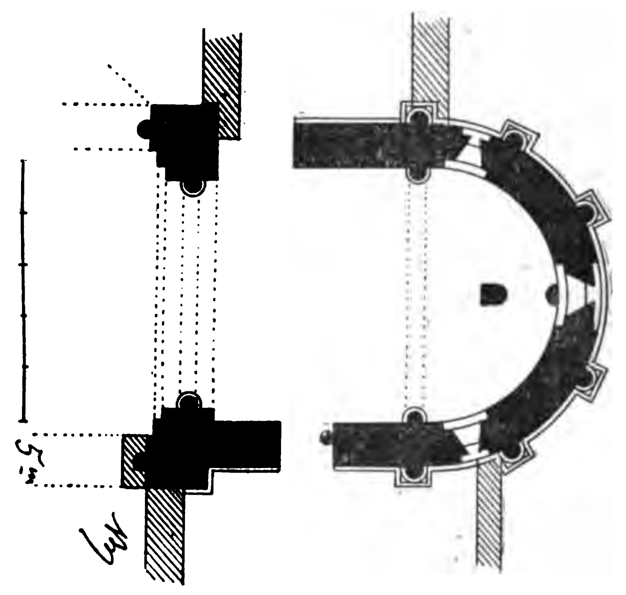


Fig. 11. — Saint-Aubin-en-Jalles.

est très jolie. L'ensemble de l'édifice est intéressant.

**Saint-Christoly (Médoc).** — Le chevet, qui est développé, comprend une abside et deux absidioles. L'extérieur des absidioles, d'aspect assez monumental, présente des pilastres sur lesquels ressortent des colonnes engagées, des corbeaux, etc. L'absidiole nord a, de plus, une arcature de couronnement. L'intérieur a subi des modifications peut-être excessives. Le chevet est néanmoins l'un des plus complets de la Gironde et il mérite d'être sauvegardé.

**Saint-Christophe-des-Bardes.** — Riche et beau portail où sont accumulés les motifs d'une somptueuse décoration romane et qui possède des bases de colonnettes très singulières. Classer le portail.

**Saint-Ciers-d'Abzac.** — Le chevet

polygonal de cette église est construit sur une cryte romane dont la disposition mérite d'être retenue : à l'est, une fenêtre abritée du côté extérieur permettait aux fidèles de prier sans entrer dans la crypte. Des peintures murales ont été découvertes dans ce sanctuaire souterrain et, par malheur, restaurées. Classer l'abside et le chevet supérieur.

**Saint-Ciers-de-Canesse.** — Deux parties sont surtout intéressantes : le chevet et le clocher, lequel occupe l'angle nord-ouest de la nef. Le chevet carré, voûté d'ogives, rappelle celui de Tresses ou de Tizac-de-Curton. Le clocher a de jolies fenêtres; au rez-de-chaussée, il est voûté d'une coupole assez semblable à celle de Cars, du moins par la façon dont les pendentifs se raccordent aux dosserets servant de support. Classer le chevet et le clocher.

**Sainte-Colombe.** — Cette église réunit plusieurs curiosités : elle représente exactement le type de ces églises du Libournais, avec abside, chœur, avant-chœur voûté d'ogives et nef lambrissée (la voûte de la nef est récente); des chapiteaux sont couverts d'une décoration singulièrement archaïque ; la façade, bien que dénaturée par l'adjonction de contreforts puissants, est un spécimen de façade angoumoise.

**Saint-Denis-de-Piles.** — Grande et belle église, mi-romane mi-gothique, dont les voûtes ont été pour une bonne part remaniées; l'aspect du chevet est monumental. Maintenir le classement de l'église.

**Saint-Emilion.** *Eglise et cloître.* — La nef et ses coupoles, le chevet avec la trace de ses curieux travaux en sous-œuvre, le trésor derrière l'autel, la sacristie, les peintures murales, le cloître, etc., forment un ensemble de premier ordre. Maintenir le classement.

— *Eglise souterraine.* — Cette curieuse excavation, qui rappelle l'intérieur d'une église romane, longue de 38 mètres et haute de 20, est l'une des curiosités architecturales de la France. L'utilité de son maintien sur les listes de classement ne fait pas de doute.

— *Ermitage.* — Cet ermitage présente un intérêt d'ordre historique; c'est probablement le berceau de la ville, la grotte creusée par saint Emilion. En confirmer le classement.

— *Clocher.* — Le clocher de Saint-Emilion, élevé au-dessus de l'église souterraine, est un clocher roman, primitivement ajouré au rez-de-chaussée ; appareils de fantaisie à joints rouges. Il a fallu refaire les étages supérieurs et renforcer la partie basse à l'aide d'un placage, sans doute en 1626. Cette tour mérite très largement d'être classée.

— *Eglise Saint-Martin de Mazerat,* aujourd'hui chapelle du cimetière. — Cette ancienne église paroissiale est des plus suggestives : l'avant-chœur est voûté d'une coupole primitive au possible, dans laquelle les pendentifs sont plans. Dans l'abside, inscription commémorative de la dédicace. Aucune autre construction dans le pays n'est peut-être un témoin plus précieux de l'histoire des voûtes du Sud-Ouest.

**Saint-Etienne-de-Lisse.** — C'est l'une des églises de la Gironde qui ont le plan le plus curieux : abside au bout d'un chœur profond, croisil-

lons portant une absidiole à l'est et terminés en hémicycle; sur la croisée, une coupole que je crois remaniée. Tout ce chevet est à classer.

**Saint-Ferme.** — Cette église est belle et elle est particulièrement instructive : la reconstruction partielle de la nef, la voûte d'ogives archaïque du carré remaniée au XVIIe siècle, l'aspect solennel et sévère de l'ensemble, tout milite en faveur du maintien du classement.

**Saint-Genès-de-Lombaud.** — Eglise restaurée, mais pas trop défigurée. Chevet voûté d'ogives très déformées. Nef couverte d'une fausse voûte en bois. Façade percée d'une porte romane et couronnée d'un clocher-arcade. A classer le chevet et la façade.

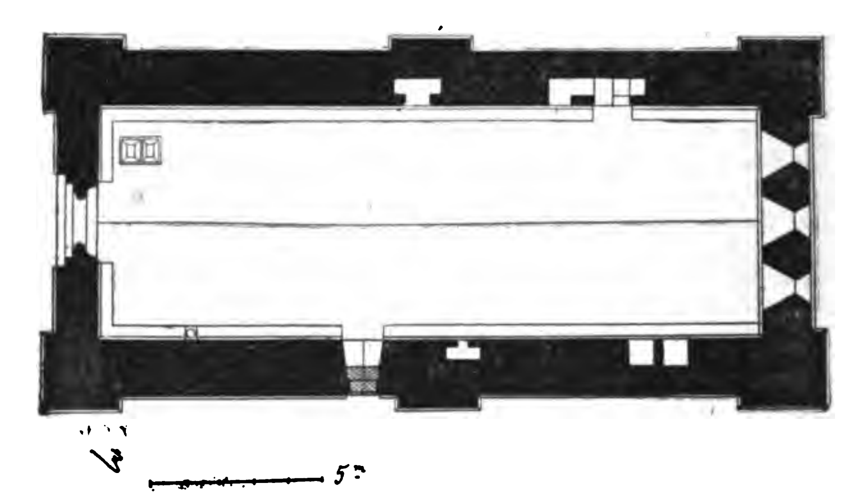


Fig. 12. — Chapelle de Magrigne (Saint-Laurent-d'Arce).

**Saint-Genès-de-Queuil.** — L'abside de cette église, bien qu'elle ait été reprise, mérite d'être sauvegardée. Elle forme, avec le clocher, qui n'est pas très ancien, un ensemble imposant. L'intérieur de l'église renferme tout un lot d'immeubles par destination et de meubles du XVIIIe siècle, deux bénitiers, fonts b ptismaux, deux autels, un tableau. Il est souhaitable que l'on classe le tout, contenant et contenu.

**Saint-Georges-de-Montagne.** — L'une des églises les plus archaïques, les plus étranges de la région : la nef est à charpente apparente; elle est en petit appareil et à contreforts plats. A l'est, une jolie abside; dans le pignon, des pierres percées de trous encadrés de raies. Au nord-est, clocher extrêmement curieux, fait de façon à paraître beaucoup plus large en haut qu'en bas. Sur la face sud, porte romane dans un avant-corps terminé en gâble.

**Saint-Germain-de-la-Rivière.** *Croix de cimetière.* — Cette croix, de style gothique, est l'une des plus jolies de la Gironde.

**Saint-Gervais.** — Jolie église ro-

mane : abside et chœur, travée voûtée en coupole portant clocher, deux autres travées voûtées d'ogives, sans doute après coup. Traces de fortification.

**Saint-Jean-de-Blaignac.** — La façade de Saint-Jean-de-Blaignac a un double mérite : en premier lieu, elle a un cachet frappant de force et de pittoresque; en second lieu, elle constitue un exemple assez complet de ces fortifications d'églises qui furent nombreuses dans le pays pendant la guerre de Cent ans et les guerres de religion. Classer cette façade.

**Saint-Laurent-d'Arce.** *Chapelle de Magrigne* (fig. 12 et 13). — Cette église est à classer sans hésitation : elle appartient à une famille d'édifi-

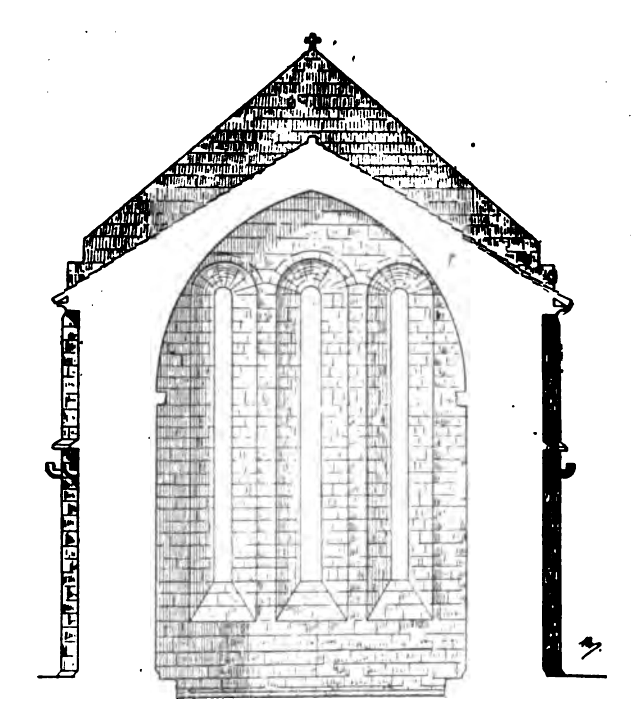


Fig. 13. — Chapelle de Magrigne.

ces construits dans nos pays par les Templiers et les Hospitaliers et dont il importe de sauver le type : rectangulaire, à chevet plat, voûte en berceau brisé, très jolie porte à l'ouest.

**Saint-Laurent-de-Médoc.** — Le clocher, qui est gothique, est tout à fait remarquable dans un pays où les clochers de ce style sont rares. Classer le clocher et la façade qu'il surmonte.

**Saint-Léger-du-Balson.** — Eglise très intéressante : il semble que l'abside romane a été doublée, à l'exté-

rieur, d'un placage gothique. Nef et deux bas-côtés de style gothique flamboyant : l'un des piliers est daté de 1511.

**Saint-Léger-de-Vignague.**— L'église était primitivement plus étendue; il n'en reste guère que le chevet, lequel est remarquable. Ce chevet comprend une abside et un chœur, celui-ci plus large et couvert d'une coupole dont la calotte est découronnée.

**Saint-Macaire.** — Le mérite artistique de cette église n'est pas inférieur à son intérêt archéologique : le chevet est peut-être la plus parfaite production de l'art roman dans le pays; la succession des types de voûte est un sujet d'étude singulièrement instructif. La série des chapiteaux, les peintures malheureusement retouchées augmentent le prix de l'édifice. Maintenir celui-ci sur la liste de classement.

**Saint-Magne-de-Castillon.** — L'église a été faite en deux fois, c'est-à-dire que, dans l'église romane, on a, au XVIIIe siècle, reconstruit partie de la nef et qu'on a doté de bas-côtés cette portion de nef. Cette construction moderne paraît imitée de Castillon. Les constructions romanes valent qu'on leur assure la conservation : le chevet, entre autres, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, a belle allure.

**Saint-Maixent.** — Belle abside, dont la corniche originale est remarquable. Classer l'abside.

**Saint-Martin-de-la-Caussade.** — Le chevet carré est un spécimen d'architecture de transition, qui a des murs épais, comme une église romane, et une voûte d'ogives, comme une construction gothique, avec une jolie clef retenue par des angelots sculptés entre les amorces des ogives. Classer le chevet.

**Saint-Martin-de-Laye.** — Dans cette église, la partie orientale, abside et chœur portant clocher, est voûtée, l'abside d'un cul-de-four, le chœur d'une jolie coupole sur pendentifs. Classer l'abside, la travée sous le clocher et le clocher.

**Saint-Martin-de-Sescas** (fig. 9). — L'une des portes romanes les plus riches et les plus belles du pays. Cette porte est à classer de toute nécessité.

**Saint-Médard-de-Guizières.** — L'abside de Saint-Médard a beaucoup souffert, et je crois savoir que l'ordonnance intérieure est, pour une bonne part, le résultat d'une réfection. Mais la voûte d'ogives qui est sur l'avant-chœur est ancienne et tout à fait curieuse. Classer cette travée d'avant-chœur.

**Saint-Michel-de-Fronsac.** — L'abside et l'avant-chœur portant clocher sont de premier ordre pour l'histoire de l'architecture dans la contrée. L'extérieur de l'abside a des arcs, des colonnes engagées, des corbeaux en partie sculptés. Quant à l'avant-chœur, sa voûte sur croisées d'ogives est l'une des plus anciennes de ce type qui existent dans le département, et elle dénote des tâtonnements qu'il est très instructif d'étudier. Classer le chevet, l'avant-chœur et le clocher ancien.

**Saint-Michel-Lapuyade** (fig. 14). — La charpente de cette église est analogue, mais très supérieure, à celle de Lagorce, que Viollet-le-Duc a publiée. C'est l'une des plus jolies

charpentes ouvragées du département, qui en possède un certain nombre. Classer l'église pour assurer la conservation de la charpente.

**Saint-Palais.** — Eglise très jolie : abside et chœur voûtés en cul-de-four et berceau brisé ; nef lambrissée, que je crois en partie refaite. Chapiteaux nus, de facture intéressante. Façade remarquable. Au chœur, modillons peu édifiants, mais jolis.

**Saint-Pey-d'Armens.** *Croix de cimetière.* — Croix de style gothique.

**Saint-Philippe-d'Aiguille.** — Très curieuse nef, d'abord couverte d'un lambris et ensuite de deux coupoles. Dans l'une, les pendentifs ont été commencés comme une voûte d'arêtes,

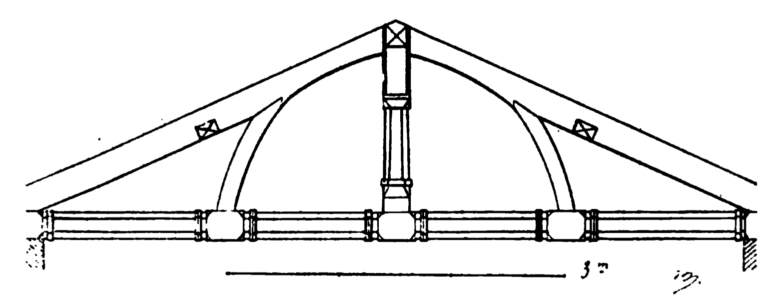


Fig. 14. — Saint-Michel-Lapuyade.

qui serait, si elle avait été continuée, un exemple unique dans le département de voûte d'arêtes sur nef. Le transept et le chevet sont gothiques et bien postérieurs.

**Saint-Quentin-de-Baron.** — L'abside romane de cette église est très étrange ; elle est décorée d'arcatures intérieures et extérieures. Le berceau du chœur et les doubleaux qui le renforcent ont subi une déformation des plus accusées, en même temps que les supports se déversaient par en haut. Chapiteaux sculptés ; modillons ; dans l'axe, à l'extérieur, bas relief. Classer l'abside et le chœur.

**Sainte-Radegonde.** — Toute l'église est curieuse : l'abside, qui a conservé sa toiture de dalles ; l'avant-chœur, couvert d'une voûte d'ogives étrange ; la façade ornée de sculptures non moins singulières.

**Saint-Romain-de-Vignague** (fig. 15). — Le chevet de cette église est très intéressant ; l'abside a conservé, au-dessus de sa voûte en cul-de-four, une toiture en pierre, comme il en subsiste un très petit nombre dans la Gironde. Nombreuses marques de tâcherons. Classer le chevet.

**Saint-Sauveur-de-Médoc.** — L'abside romane est dans l'ensemble un joli morceau avec ses colonnes engagées et sa corniche sur modillons. Elle a, de plus, des fenêtres soignées et, dans ces fenêtres, des chapiteaux dont le décor géométrique laisse une impression d'archaïsme. La travée d'avant-chœur est voûtée d'ogives ; le dispositif de la voûte et des supports est intéressant. L'abside, le chœur et l'avant-chœur sont à classer.

**Saint-Sulpice-de-Faleyrens.** — L'abside de Saint-Sulpice a été éven-

trée par un curé, qui avait placé là l'entrée de son église. Le mal a été réparé. L'abside est assez bien venue. Elle est surtout intéressante par l'inscription commémorative de la dédicace, qui se trouve à l'intérieur. Classer l'abside.

**Saint-Sulpice-d'Izon.** *Croix de cimetière.* — Croix gothique, xvi[e] siècle.

**Saint-Vincent-de-Pertignas.** — Cette église avait, à l'époque romane, une abside, un chœur, un avant-chœur portant clocher et une nef lambrissée. L'avant-chœur est voûté en coupole. Sur la nef on a construit une voûte gothique. Un bas-côté, gothique également, a été ajouté au nord. A l'ouest, belle porte romane à chapiteaux historiés. A signaler

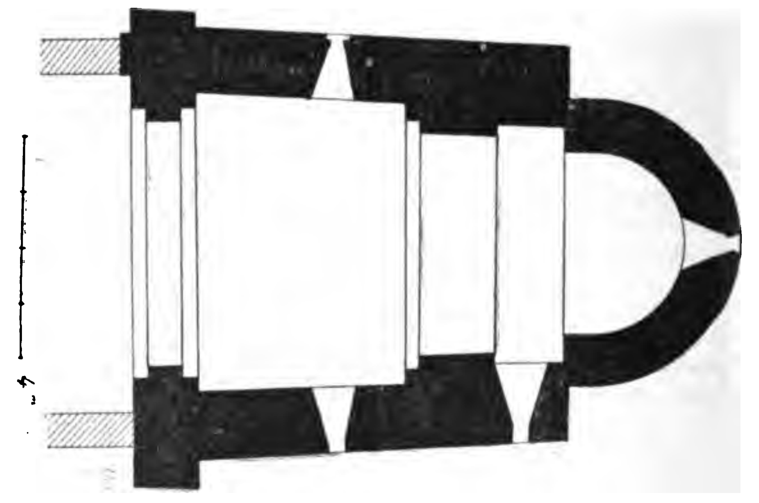


Fig. 15. — Saint-Romain-de-Vignague.

une disposition rare : dans la paroi orientale de la nef, en haut et à droite, on a ménagé une porte à laquelle on devait accéder par une échelle à main et qui permettait de se réfugier dans le clocher.

**Saint-Vivien-Lafosse.** *Croix de cimetière.* — Croix du xvi[e] ou du xvii[e] siècle, dans laquelle des réminiscences gothiques se mêlent à des formes plus classiques.

**Saint-Vivien-de-Médoc.** — Maintenir l'abside sur la liste de classement, bien qu'elle ait été déposée et reconstruite au xix[e] siècle.

**Tauriac.** — Eglise qui manque d'homogénéité, mais qui offre des spécimens d'architectures variées. L'abside est à pans coupés, au moins extérieurement, et à gros contreforts. La face nord a une collection de fenêtres successives. A l'intérieur, chapiteaux historiés. Jolie façade richement ornée, où l'on a réemployé deux chapiteaux romains.

**Tizac-de-Curton.** — Cette église est une production de l'art gothique bordelais à ses débuts. La nef a une voûte romane et le chevet lui-même n'est pas débarrassé de la formule

romane : il a, en même temps que des voûtes sur ogives, des murs épais (1m25) et des percements timides. Classer le chevet.

**Tourtirac.** — Cette petite église a dans l'abside une inscription peinte qui accroît l'intérêt de l'édifice : DÉDICACE LE 30 AOUST AN 1607 M. La construction et la décoration sont bien romanes; l'avant-chœur, voûté en coupole, porte le clocher.

**Tresses** (fig. 16). — Le clocher ancien a été conservé. Il surmonte un chevet carré voûté d'ogives. Le clocher lui-même est un spécimen des clochers-forteresses du pays. Le reste de l'église est récent. Chevet et clocher à classer.

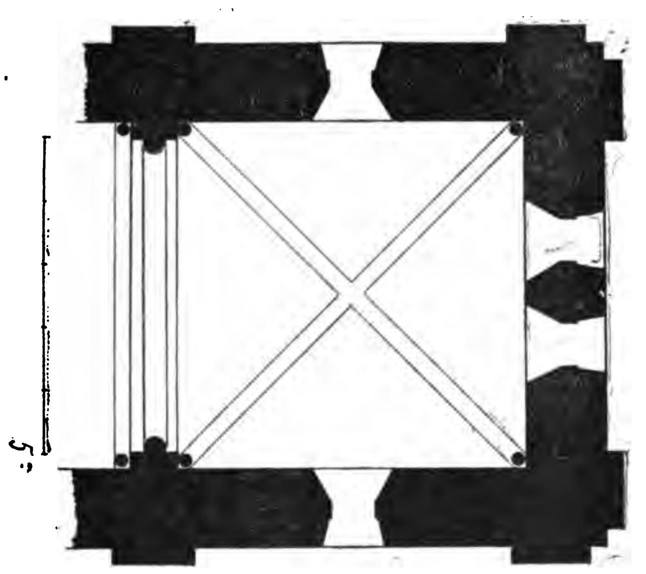


FIG. 16. — Tresses.

**Uzeste.** — Cette église, que le souvenir seul de Clément V devrait suffire à recommander, est, de plus, très intéressante et très jolie : restes d'un édifice antérieur, voûtement de la nef, ensemble du chevet, clocher, etc. A maintenir sur la liste de classement.

**Vertheuil.** — Cette église a été remaniée à diverses époques : les voûtes sont en grande partie gothiques. Vertheuil n'en reste pas moins, dans son ensemble, l'un des représentants les plus imposants de l'architecture romane dans la Gironde. Le dispositif du déambulatoire, le clocher nord, etc. en augmentent l'intérêt. A maintenir sur la liste de classement.

**Villegouge.** — Cette très curieuse église a perdu de son intérêt au cours de restaurations récentes. Mais la porte est à protéger : c'est une porte d'aspect roman, dont la vraie date est indiquée par le style de certains chapiteaux, par la forme des

bases polygonales. Cette porte doit être du XVe siècle. Classer la porte.

**Villenave-d'Ornon.** — L'abside romane, renforcée de pilastres et de colonnes engagées, a, de plus, de fort jolies fenêtres. C'est l'une des plus séduisantes parmi les productions romanes du Bordelais. La nef possède des chapiteaux archaïques, des arcs en fer-à-cheval, bref des restes intéressants. Classer tout l'édifice.

**Villeneuve-en-Blayais.** — L'église est neuve; il reste de l'ancienne, l'absidiole nord et le clocher, qui est de lignes élégantes et qui est à étudier à cause de la vigoureuse croisée d'ogives bandée sur le rez-de-chaussée. Classer le clocher et l'absidiole contiguë.

Depuis que ce rapport a été envoyé, j'ai revu un certain nombre d'églises. J'annulerais volontiers l'article relatif à Fargues-de-Langon, et je le remplacerais par les quelques propositions qui suivent.

**Baigneaux.** — Eglise très remaniée, dont l'orientation a été renversée; le milieu, entre chœur et clocher, est véritablement intéressant parce qu'il est daté; l'une des clefs des croisées d'ogives porte le millésime 1538.

**Bellefond.** — Cette église est inachevée : le chevet et le transept ont seuls été faits; encore l'absidiole nord a-t-elle été démolie. Ce qui existe est très soigné et mérite amplement qu'on s'en occupe.

**Jugazan.** — Porte romane somp-

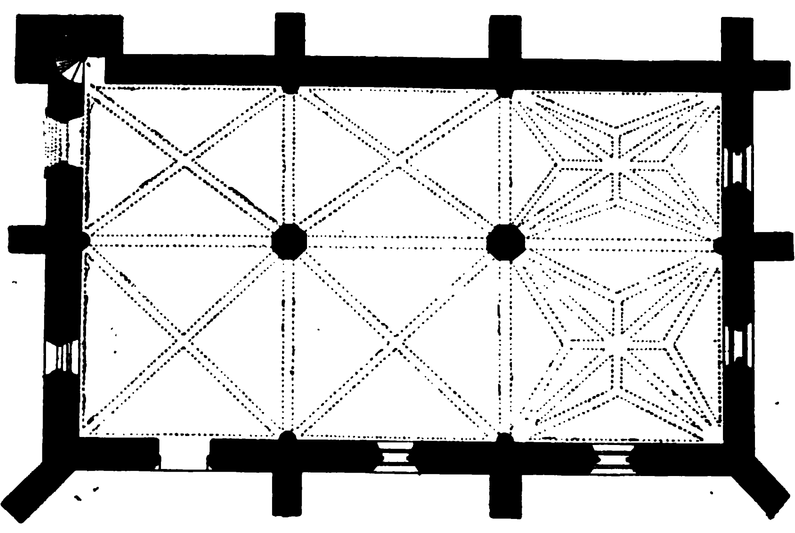


Fig. 17. — Riocaud.

tueusement décorée; les voûtes de la nef sont un spécimen appréciable de ces voûtes gothiques qui furent faites en si grand nombre dans le pays aux environs de 1500; chapelles latérales du XVIIIe siècle, voûtées d'arêtes.

**Rauzan.** — La nef romane de cette église, voûtée d'un berceau brisé à doubleaux, a reçu, au XVIIe siècle, une triple porte richement décorée et au XVIe un bas-côté fort intéressant : la construction de ce bas-côté a entraîné des reprises en sous-œuvre très hardies; les nervures de la voûte gothique sont ornées de petits motifs classiques.

**Riocaud** (fig. 17). — Eglise à deux nefs, qui date seulement de la dernière période gothique, mais à laquelle la singularité de son plan donne une réelle valeur.

**Saint-Brice.** — Eglise romane, de dimensions modestes, mais qui se recommande à l'attention par sa conservation, par sa porte et par sa charpente. La porte est romane et jolie; la charpente est l'une des plus remarquables du pays.

**Saint-Caprais-de-Haux.** — Le chevet est voûté d'un berceau plein-cintre, que la poussée a considérablement déformé; la nef, très large, est couverte d'un lambris. La décoration est simple; l'ensemble constitue un type à sauver de la destruction.

**Saint-Laurent-de-Médoc.** *Chapelle de Benon.* — Benon est la chapelle d'une maison d'Hospitaliers fondée au XIIe siècle; la sacristie actuelle paraît être l'église primitive. On a fait ensuite, vers 1200, une église à une nef, couverte d'un berceau brisé sur doubleaux; cette nef est précédée d'une jolie façade, qui est soignée comme toutes les constructions des Hospitaliers dans le pays et dont la conservation est des plus désirables.



# DÉCOUVERTES ET NOUVELLES

*13 juillet 1906 :* M. P. Vallet signale la découverte qu'il vient de faire au château Flaujague, entre Saint-Genès et Gardegan, chez M. Albert Aymens.

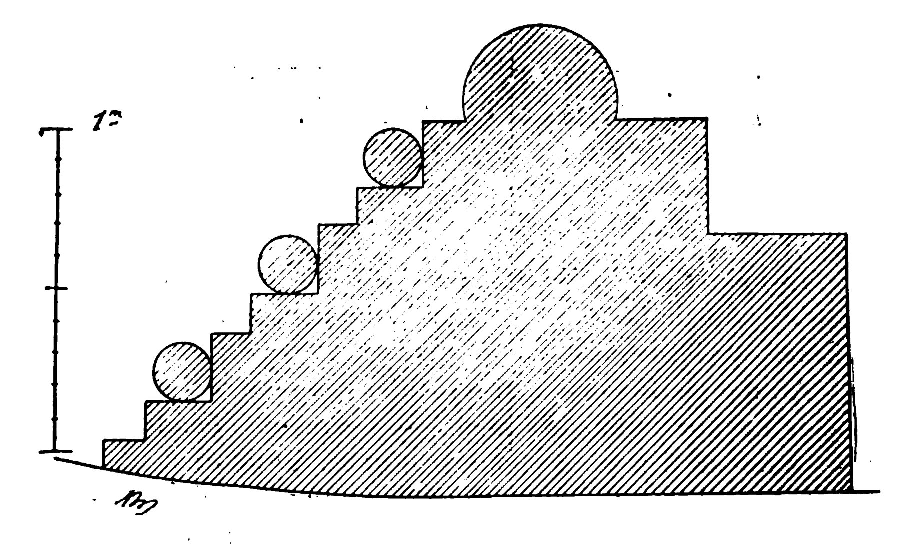
Au milieu de bois et broussailles, un mur de pierres, sans aucune taille ni ciment — pierres de démolition — hauteur, 1 mètre; étendue du mur, 40 mètres.

En retirant ces pierres pour paver une route, M. Aymen a trouvé quantité de débris de poteries gallo-romaines, des silex taillés, des poids de tisserand, des tuiles romaines brisées, des pavages en ciment romain.

*12 octobre 1906 :* J.-A. Brutails. — Découverte de substructions romanes devant le transept nord de la cathédrale Saint-André.

Dans les premiers jours de septembre 1906, des terrassiers occupés à creuser une tranchée pour la pose de câbles électriques souterrains, ont découvert, au nord de la cathédrale Saint-André, en face du transept, une pile armée d'une colonne engagée et flanquée d'une colonnette pleine. Le 7 septembre, empruntant une pioche et une pelle aux travailleurs qui déjeunaient, j'ai dégagé une autre colonnette. Le 8, grâce à l'obligeante intervention de M. l'Ingénieur de la Société électrique de Bordeaux et du Sud-Ouest, l'entrepreneur a

très aimablement mis à ma disposition un homme, qui a élargi la fouille et dégarni les substructions dont le plan accompagne cette note.



La ligne inférieure répond au bord du trottoir. Le plan de la face interne du contrefort, élevé au XIXe siècle, qui encadre à l'ouest le beau portail du transept, passe entre la grosse colonne engagée et la colonnette voisine. L'aplomb de la colonne engagée est à 5m27 du soubassement de la porte, près de ce contrefort. Après la colonnette la plus rapprochée du trottoir venait vraisemblablement un ressaut, un angle rentrant analogue à ceux qui précèdent. Du moins, à partir de 11 centimètres de l'angle saillant, ce qui correspond à la profondeur des ressauts précités, le parement est bûché ; il montre des traces d'arrachements, de démolition, occasionnées par la construction d'un mur tout voisin, dont l'objet m'échappe. J'ai fait creuser pour déterminer le niveau du soubassement; le temps m'a manqué pour suivre ce travail jusqu'au bout.

Les substructions dont je m'occupe sont en jolis matériaux, travaillés avec soin. La hauteur d'assises est de 0m25 environ. Les parements portent les traces obliques de la laye; les colonnettes en délit sont plus unies et polies. Ces maçonneries représentent les restes d'une porte que j'attribuerai volontiers aux environs de l'an 1100.

Quelle était cette porte? où conduisait-elle? C'est un problème difficile à résoudre.

Notons, d'abord, que l'axe de l'église ne paraît pas avoir varié depuis le xiᵉ siècle : les dispositions de la façade en témoignent. Or, il n'est pas vraisemblable que le transept de la cathédrale romane eût plus d'envergure que le transept actuel. D'où il résulte que la porte dont un jambage vient d'être mis à jour ne devait pas s'ouvrir sur le transept.

Il importe d'observer, à ce propos, que la façade dans laquelle la porte était pratiquée devait être étroite; le parement qui, vers l'est, disparaît sous le trottoir est trop long pour être le parement antérieur d'un contrefort; ce doit être là un mur de flanc. Or, le milieu de la porte correspondait probablement au milieu de la façade. Un transept serait plus développé de l'est à l'ouest.

Il reste possible que nous soyons en présence de l'ouverture d'un porche.

On pourrait aller plus loin dans la voie des déductions hypothétiques. Il est prudent de s'arrêter. Aussi bien, le but de la présente note est simplement de consigner, en vue de rapprochements avec les découvertes futures, le souvenir de la découverte qui vient d'être faite.

Mon dernier mot sera un remerciement à l'adresse de M. l'Ingénieur et de M. l'Entrepreneur de la Société d'électricité.

*9 novembre 1906 :* Camille DE MENSIGNAC. — Un florin d'or d'Edouard III, duc d'Aquitaine.

Le florin d'or que je fais passer sous vos yeux appartient aux collections du Médaillier municipal de Bordeaux depuis le 24 octobre 1906. Il est d'Edouard III, duc d'Aquitaine, et pèse 2 gr. 1/2. Il a été découvert, au mois de mai 1906, en pratiquant des fouilles dans la ville de Saint-Emilion (Gironde).

Voici la description de cette bonne et rare pièce très bien conservée :

Couronne royale. S. IOHANNES B : tête de lion (?) vue de face. Dans le champ, saint Jean-Baptiste vu debout, de face, barbu et nimbé, tenant de la main gauche sa croix et de la droite une fleur.

℟. + DVX ⁑ AGITANIE. Dans le champ, grand lis épanoui.

Edouard III est le seul des rois d'Angleterre qui ait fait frapper des florins d'or pour l'Aquitaine durant la guerre de Cent ans.

*9 novembre 1906 :* Camille DE MENSIGNAC. — Ampoule en verre du XII^e^ siècle.

Les fouilles exécutées à Bordeaux, dans les premiers jours de septembre 1906, côté nord de la cathédrale Saint-André, pour la pose des câbles de la lumière électrique, m'ont permis de recueillir, pour le Musée des Antiques, une intéressante ampoule en verre du XII^e^ siècle. Ce curieux vase, dont la couche de verre qui le forme n'est pas plus épaisse qu'une feuille de papier, a une grosse panse presque ronde et un col très allongé et très étroit. Il mesure 0^m^ 15 de haut et a été recueilli dans une tombe en pierre du XII^e^ siècle. Lors de sa mise à jour, il était placé près de la tête du squelette. Ce sarcophage, qui est encore en place, avait

été inhumé entre les substructions de l'ancien porche roman, côté nord, de cette église, porche dont ces fouilles nous ont révélé l'existence.

Ce cercueil en pierre renfermait une autre ampoule de verre, qui a été malheureusement brisée.

Lors du défoncement, en novembre 1855, de l'ancien cimetière de l'église Saint-Michel de Bordeaux, pour l'édification du square de la place Meynard, les terrassiers mirent à jour, renfermées dans des tombes en pierre, plusieurs ampoules semblables à celle que je fais passer sous vos yeux.

*9 novembre 1906 :* M. A. Grange, architecte, fait la communication suivante :

L'ancien Hôtel de ville de Créon, qui vient d'être reconstruit, occupait, depuis l'époque de la Révolution, l'Hôtel de la Prévôté de l'Entre-deux-Mers, dont la ville de Créon était le siège.

Ce monument ne présentait aucun caractère particulier; son architecture était des plus modestes, mais rappelait néanmoins l'époque de la Renaissance; probablement la fin du règne de François Ier.

C'est en procédant à sa démolition que nous avons trouvé la pierre gravée et l'inscription murale que nous soumettons à votre examen.

La pierre dont nous avons fait un étampage était placée à l'intérieur, au-dessus de la porte d'entrée, et cachée par un crépi de mortier. Malheureusement, il en manque une extrémité, mais ce qu'il en reste — la partie la plus importante — permettra, je crois, de reconstituer l'inscription.

Quant à l'inscription murale, peinte mi-partie noir et rouge, et à laquelle il manque une ligne entière et plusieurs lettres, elle était placée au-dessus du siège

du juge, dans la salle des séances. Nous croyons qu'elle indique l'époque d'une restauration partielle, ou peut-être même de l'achèvement de l'édifice. Nous nous proposons de la conserver.

L'un et l'autre de ces documents rappellent des noms de personnages qui, à des époques différentes, ont pris part à l'administration de cette belle et importante Prévôté de l'Entre-deux-Mers, et qui, par cela même, ont droit au souvenir des générations qui leur ont succédé.

# NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

*Bulletin archéologique et historique de la Société Archéologique de Tarn-et-Garonne*, t. XXXIII, année 1905.

2e *trimestre :*

**Jean Pourgoux,** *Notice sur les fresques de Rampoux.* — Peintures découvertes à la fin du siècle dernier dans la chapelle latérale de droite (M. H.) par l'abbé Gizard, curé de Rampoux, avec une patience admirable.

Quatre grands panneaux peints, quelques-uns d'une perfection admirable — hélas! sans date, et sans nom d'auteur —, Quelques anachronismes de costume, si fréquents sous le pinceau des primitifs, semblent indiquer le xve siècle. Des dessins accompagnent cette étude; ils sont tirés des Parias de France de Boyer d'Agen.

La *Pieta* et le *Crucifiement* sont deux scènes grandioses et vraiment impressionnantes, et l'archaïsme de ces peintures semble n'être pas le seul intérêt qu'elles présentent.

3e *trimestre :*

**Le ch. Pottier,** *Cloches du XIIIe siècle.* — *Moissac et Déganhazès.* — Le XIIIe siècle est vraiment bien fécond pour l'art chrétien. Les cloches n'acquirent une sérieuse importance qu'à partir du XIIIe siècle; mais il en reste bien peu de l'époque médiévale. Leur matière, leur forme, leur décoration, les inscriptions, tout est du plus haut intérêt.

La cloche de Moissac, datée de 1273, fut refondue en 1845. — Le chanoine Pottier la fait revivre avec les notes de Viollet-le-Duc et les moulages en plomb de M. Sauvageot, qui donnent

une idée exacte de la richesse et de l'élégance des lettres de l'inscription.

Quant à la belle cloche de Déganhazès, le chanoine Pottier a pu la voir, l'entendre et la déchiffrer. Et l'étude qu'il en a laissée fait bien partager au lecteur la satisfaction du campanographe.

Des planches nombreuses illustrent admirablement ce travail.

*Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. VII, fascicule II.

**Zaborowski,** *Les Gaulois. — L'industrie dite de la Tène est purement gauloise. Les Bastarnes.* — Cette étude est des plus curieuses, par l'érudition, les observations physiologiques et la documentation philologique. Les conclusions de l'auteur peuvent être discutées. Elles l'ont été d'ailleurs par le docteur Manouvrier, qui a voulu faire quelques réserves sur ces conclusions. En somme, c'est là un travail d'un très haut intérêt, et qui mérite bien d'être signalé à nos collègues préhistoriens.

**Dr Capitan,** *Une couche de silex taillés, usés, sur la terrasse moyenne du Moustier.* — La station classique du Moustier est loin d'être entièrement connue. Chaque jour amène de nouvelles découvertes, de nouvelles révélations et pose de nouveaux problèmes. L'hypothèse d'un niveau élevé de la Vézère n'est point à rejeter *à priori.* Les phénomènes de creusement et d'alluvionnement quaternaires de la Vézère sont fort compliqués. En tout cas, ce qu'en dit notre savant et sympathique collègue mérite bien d'être retenu pour l'instant.

*Revue de l'Agenais*, juin-juillet 1906, pp. 288-311.

**Abbé Brocouat,** curé de Bezolles, *Le Roumieu,* étude archéologique et historique. — A signaler particulièrement la description détaillée de l'église et de ses deux tours : tour octogonale au chevet, tour carrée à l'entrée. Cinq planches accompagnent cette étude.

**Gabriel Fleury**, *Etudes sur les portails imagés du XII<sup>e</sup> siècle, leur iconographie et leur symbolisme*, Mamers, 1904. In-f°.

M. Gabriel Fleury vient de publier un beau volume d'*Etudes sur les portails imagés du XII[e] siècle, leur iconographie et leur symbolisme.* Il n'entre pas dans mon intention de donner ici une analyse de l'ouvrage entier; mais la Société Archéologique de Bordeaux s'intéressera peut-être à ce que M. Fleury a écrit touchant nos portails girondins.

De ces portails, un seul lui est connu, celui de Sainte-Croix : Lalande-de-Cubzac et son iconographie étrange, Castelvieil et son luxe de décoration, Blasimon et sa belle statuaire paraissent ignorés de M. Fleury, qui ne pouvait évidemment, dans un travail d'ensemble, s'occuper que des œuvres principales.

Voici ce qu'il dit de Sainte-Croix :

P. 119, note 3, après avoir parlé des statues équestres placées sur les façades des églises de l'Ouest et qui, on le sait, représentent Constantin :

« Ce cavalier symbolique est remplacé, dans la façade de Sainte-Croix de Bordeaux, par un saint Michel à cheval terrassant un dragon qu'il transperce de sa lance ».

P. 120, M. Fleury rattache le portail de Sainte-Croix, avec son ornementation, qui déborde sur toute la façade, aux portails de Poitiers et d'Angoulême.

P. 124 : « On retrouve même à Bordeaux ce système de façade décorée avec triple arcature à la base, Apôtres dans les arcatures supérieures et Christ dans le pignon. Les voussures en plein cintre du portail sont ornées par les signes du zodiaque et par de nombreux personnages couronnés et musiciens. La voussure extérieure de chaque arcature qui accoste le portail est chargée à gauche par cinq groupes d'hommes et de diables, et à droite par cinq groupes de femmes et de diables : tous ces personnages représentent des vices. Au-dessus du portail, sept arcatures abritent des statues d'Apôtres qui sont groupés par deux sous chaque arcature, à l'exception de la première et de la septième qui n'ont reçu qu'un seul personnage. De chaque côté de la fenêtre centrale deux arcatures encadrent les statues des Prophètes; enfin au-dessus le

Christ en gloire se tient debout entouré des quatre symboles évangéliques : deux anges, planant tête en bas, surmontent le Christ, tandis que deux anges plus grands se dressent à ses pieds, l'un joue de l'olifant et l'autre montre le Christ aux Apôtres ».

Et en note : « Ce portail a subi des restaurations, l'une en 1672 et l'autre il y a peu d'années; nous attribuons à cette dernière les statues des Prophètes dont l'une est évidemment une copie de l'Elie de Souillac. A cette même restauration il faut attribuer le Christ entre les animaux symboliques, car ces animaux sont rangés dans un ordre que nous n'avons jamais rencontré ailleurs, l'aigle se dresse à gauche au-dessus du lion et le bœuf à droite avec l'ange. On trouve dans les portails anciens plusieurs exemples du lion passant de la gauche à la droite du Christ, mais jamais l'ange n'est placé au-dessus du bœuf, ni l'aigle au-dessus du lion ».

M. Fleury aurait pu renvoyer à l'eau forte de Drouyn et à l'étude moins connue de Durand sur les travaux exécutés en 1842-1843, pour préciser quelles sont, dans cette décoration, les parties anciennes et les parties refaites. Il les a, du moins, discernées dans l'ensemble, grâce à la connaissance qu'il a des règles de l'iconographie.

Malheureusement pour nos édifices, Abadie était moins au courant de cette science. Outre qu'il a eu le tort très grave de faire à Sainte-Croix une façade de style angoumois, il s'est trompé en remplaçant Constantin par saint Michel et en rangeant les symboles des Evangélistes suivant un ordre inusité.

Il est vrai que, dans l'œuvre néfaste qui est la sienne, deux erreurs de plus ne comptent pas.

(Cette notice est de M. J.-A. Brutails).



# TABLES

DES

# COMPTES RENDUS, NOTICES, RAPPORTS, MÉMOIRES

## ET PLANCHES

du XXVIII^e volume des Actes de la Société Archéologique de Bordeaux.

---

**Table des planches.**



---

# ERRATA

| | | | |
|---|---|---|---|
| Page | xi, ligne | 2, | lire : Angoulême (Charente). |
| » | 9, » | 32, | lire : Tauriac au lieu de Mauriac. |
| » | 10, » | 6, | lire : Cayac au lieu de Gayac. |
| » | 15, » | 22, | lire : Courbin au lieu de Courline. |
| » | 20, » | 19, | lire : Dang-Rek au lieu de Dong-Rech. |
| » | 36, » | 30, | lire : Beng-Meala au lieu de Beny-Weala. |
| » | 60, » | 1, | lire : de Romagne au lieu de la Romagne. |
| » | 61, » | 25, | lire : p. 53 au lieu de p. 55. |
| » | 62, » | 9, | lire : renversés au lieu de renvervés. |



# INDEX ALPHABÉTIQUE

*Les noms en italique sont ceux des localités de la Gironde.*

### N



### O



### P

## Q



## R



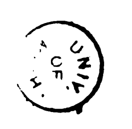
## S

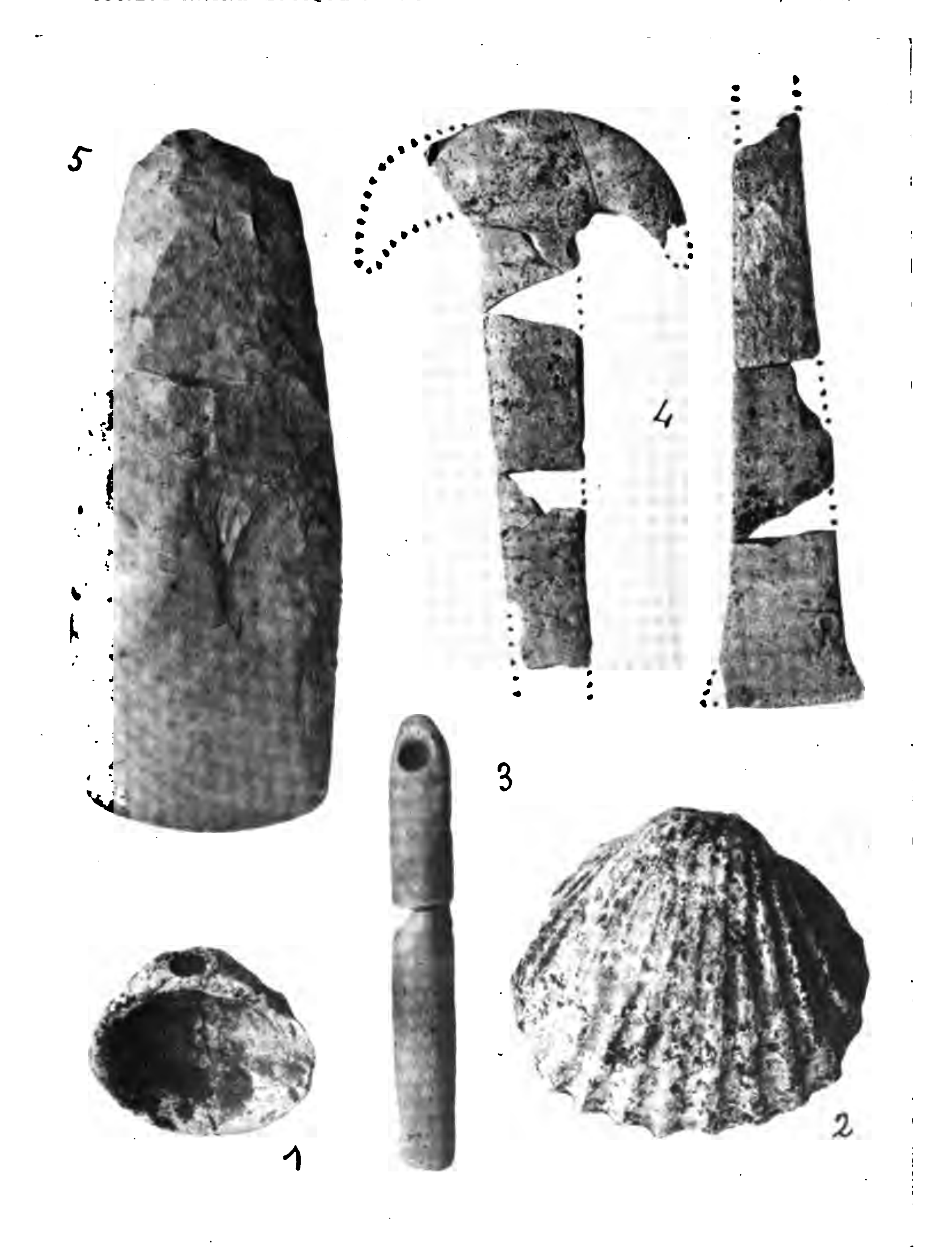
30,284. — Bordeaux, Y. Cadoret, impr., rue Poquelin-Molière, 17.

IMP. WETTERWALD FRÈRES, BORDEAUX.

(Cliché Varon)

VUE DU DOLMEN DE CURTON, A JUGAZAN (GIRONDE)



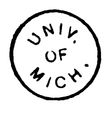



(Cliché Amtmann)

OBJETS PRINCIPAUX (GRANDEUR NATURELLE)
RECUEILLIS DANS LE DOLMEN DE CURTON, A JUGAZAN (GIRONDE)



PH. WETTERWALD FRÈRES, BORDEAUX (Cliche Varon)




OS TRAVAILLÉ (COLL. DALEAU) DU DOLMEN DE PEYRELEBADE. A BELLEFOND (GIRONDE)



IMP. WETTERWALD FRÈRES, BORDEAUX.

([illegible])

MENHIR DE PONTARRET, A LUGASSON (GIRONDE)





(Cliché Charr.)

IMP. WETTERWALD FRÈRES, BORDEAUX

PIERRE SCULPTÉE DU DOLMEN DIT DES TROIS PIERRES,
A MAURIAC (Gironde)

(Cliché Amtmann)

PENDELOQUE (TURRITELLE PERCÉE)
DE L'ABRI PRÉHISTORIQUE DE BARING, A DAIGNAC (Gironde)



FIG. 4 — FRANCS (GIRONDE)



FIG. 5. — LAFOSSE (GIRONDE)



FIG. C — LANGOIRAN (GIRONDE)



FIG. 7 — MOUILLAC (GIRONDE)



FIG. 8. — MARCILLAC (GIRONDE)



IMP. WETTERWALD FRÈRES, BORDEAUX

FIG. 9. — SAINT-MARTIN-DE-CESCAS (GIRONDE)

# SOCIÉTÉ
# ARCHÉOLOGIQUE
## DE BORDEAUX

TOME XXVIII. — 1er FASCICULE




BORDEAUX

**FERET ET FILS**
LIBRAIRES-ÉDITEURS
15 — COURS DE L'INTENDANCE — 15

**Y. CADORET**
IMPRIMEUR
17 — RUE POQUELIN-MOLIÈRE — 17

1906

## EXTRAITS DES STATUTS DE LA SOCIÉTÉ

---

ART. 18. La Société interdit toute discussion personnelle, politique ou religieuse.

ART. 19. La Société n'accepte en aucune manière la solidarité des opinions émises par ses membres, lors même qu'ils seraient autorisés à les produire, soit dans des publications, soit dans des lectures publiques.

Chacun des membres garde son indépendance et jouit de l'irresponsabilité la plus complète pour toutes les appréciations qui n'émanent pas de lui, ou auxquelles il n'a pas formellement adhéré.

## EXTRAITS DES STATUTS DE LA SOCIETÉ

ART. 3. Chaque Membre titulaire entrant sera soumis à une cotisation régulière de 12 fr. par an payables d'avance.

Les Membres pourront se rédimer du paiement de la cotisation annuelle en versant à la caisse de la Société une somme de 200 fr une fois payés.

Indépendamment de la cotisation régulière, tous les Membres seront admis à souscrire une cotisation volontaire, permettant faciliter le développement des travaux de la Société.



# TABLE DES MATIÈRES




Le prix des publications de la Société Archéologique de Bordeaux est de 15 fr. par volume.

Le volume se compose de quatre fascicules.

S'adresser à MM. Feret et Fils, libraires-éditeurs de la Société, 15, *cours de l'Intendance*, à Bordeaux.

30.284

